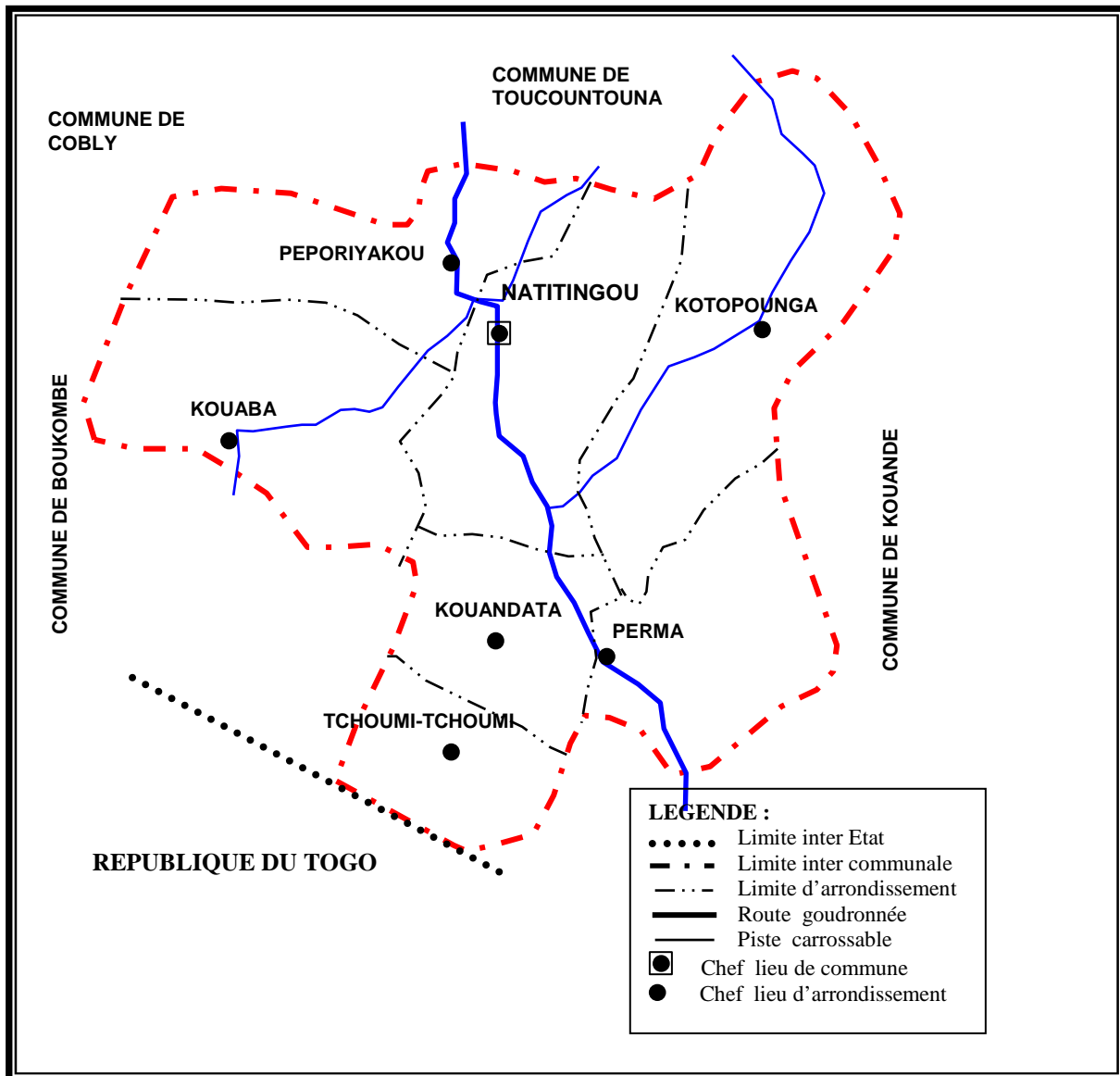


REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE L'ATACORA

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

COMMUNE DE NATITINGOU



PARTENAIRES : PDDC ET PRODECOM

Appui technique et modération

ONG α & Ω Environnement

B.P. 127 NATITINGOU Tél./Fax : (+229) 82 16 19

Email : alphaom@intnet.bj REPUBLIQUE DU BENIN

Novembre 2004

SOMMAIRE

Définition des sigles et abréviations	4
Introduction	7
0- Approche méthodologique	8
0.1- La phase préparatoire	8
0.2- Phase du bilan diagnostique de la commune	8
0.3- Définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs	9
0.4- La phase de la programmation	10
0.5- La phase de validation	10
1- Présentation de la commune	11
1.1- Milieu physique	11
1.1.1- Situation géographique	11
1.1.2- Relief	11
1.1.3- Climat	11
1.1.4- Hydrographie	11
1.1.5- Végétation et faune	11
1.1.6- Sols	12
1.2- Milieu humain	12
1.2.1- Démographie	12
1.2.2- Groupes socioculturels	13
1.2.3- Religions	13
1.2.4- Habitation	13
2- Bilan diagnostique	14
2.1- Etat des lieux des secteurs sociaux et infrastructures économiques	14
2.1.1- Santé	14
2.1.2- Education	18
2.1.3- Eau et assainissement	29
2.1.4- Routes, pistes rurales et ouvrages d'art	21
2.1.5- Moyens de transport	24
2.1.6- Energie	25
2.1.7- Communication	25
2.1.8- Urbanisme et Habitat	27
2.1.9- Culture loisirs et sports	28
2.2- Etats des lieux secteurs productifs	29
2.2.1- Cimetières et services funéraires	32
2.2.2- Gestion des ressources naturelles	33
2.2.2.1- Agriculture, sylviculture et chasse	33
2.2.2.2- Elevage	35
2.2.2.3- Pêche	36
2.2.3- Commerce	36
2.2.4- Artisanat et PME	38
2.2.4.1- Artisanat	38
2.2.4.2- PME	39
2.2.5- Industrie	40
2.2.6- Tourisme et hôtellerie	40
2.3- Etats des lieux des autres secteurs	41
2.3.1- Enseignement secondaire et universitaire	41
2.3.2- Sécurité	41
2.3.3- Activités minières	43
2.3.4- Administration locale	44

2.3.5- Coopération décentralisée et structures intervenant dans la commune	46
2.3.6- Finances locales de la commune de Natitingou	47
3- Problématique du développement de Natitingou	58
4- Vision et orientation stratégique de Natitingou	63
4.1- Rappel de vision et orientation stratégique	63
4.1.1- La vision du Bénin	63
4.1.2- Les orientations stratégiques Nationales	63
4.2- La vision Communale	63
4.3- Formulation des orientations stratégiques de Développement	64
4.4- les orientations stratégiques du développement	66
4.5- Cohérence entre vision et orientations Nationales	67
4.6- Les Objectifs spécifiques et les résultats attendus	67
5- Programme d'actions quinquennal de la Commune de Natitingou	69
5.1- Le plan quinquennal des actions de la Commune de Natitingou	69
5.2- Programme pluriannuel d'investissement de la Commune de Natitingou	82
5.3- Schéma du financement du PDC	97
6- Priorisation des projets	98
6.1- Les projets prioritaires	98
6.2- Le canevas d'élaboration des fiches de projet	99
7- Disposition de mise en œuvre du plan de développement	100
7.1- Le cadre légal de la mise en œuvre du PDC	100
7.2- Le dispositif institutionnel de la mise œuvre du PDC	101
7.2.1- Création d'un service de pilotage du système de suivi/ évaluation SPSSE	101
8- Dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDC	101
8.1- Définition, objectifs, et préalables du suivi-évaluation	101
8.2- Comment instaurer un Système de Suivi/Evaluation	102
8.3- Système de suivi évaluation du PDC découlant des lois sur la décentralisation	102
8.4- Les éléments du dispositif de suivi-évaluation du PDC et des plans d'action annuel de Natitingou	103
8.5- Les acteurs et leurs rôles dans le suivi/évaluation	103
8.6- Le tableau de suivi/évaluation	104
Conclusion	105
Bibliographie	106
Annexes (voir document annexe)	
Annexe N°1 Synthèse Communale de l'état des lieux de terrain et des documents	
Annexe N°2 Les fiches des 18 projets prioritaires	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1.	Synthèse de la méthode et des outils utilisés dans l'élaboration du : PDC	04
Tableau n°2	Répartition des agents de santé selon les arrondissements	08
Tableau n°3	Problèmes majeurs de santé	09
Tableau n°4	Répartition des écoles primaires dans la commune de Ouaké en 2004	10
Tableau n°5	Effectif des élèves et des enseignants de la commune de Ouaké en 2004 et les besoins d'enseignants pour la rentrée 2004-2005	11
Tableau n°6	Point des infrastructures scolaires de la commune de Ouaké.....	11
Tableau n°7	Le point des pistes de la commune de Ouaké.....	13
Tableau n°8	Point des moyens de transport	14
Tableau n°9	Point de vente des produits pétroliers à Ouaké.....	15
Tableau n°10	Infrastructures et équipements sportifs de la commune de Ouaké...	19
Tableau n°11	Répartition des puits à grand diamètre dans les arrondissements...	20
Tableau n°12	Evolution des productions d'eau de la SONEB à Ouaké.....	21
Tableau n°13	Point des acteurs de développement de la Commune de Ouaké	30
Tableau n°14	Nomenclature des ressources de la commune.....	32
Tableau n°15	Les contraintes et menaces par secteurs.....	38
Tableau n°16	Les atouts et opportunités de la commune de Ouaké tous les secteurs confondus.....	40
Tableau n°17	Les atouts, contraintes, opportunités et menaces prioritaires de la Commune de Ouaké.....	41
Tableau n°18	Objectifs spécifiques/résultats attendus.....	45
Tableau n°19	Programme d'action quinquennal de la commune de Ouaké.....	47
Tableau n°20	Programme pluriannuel d'investissement.....	59
Tableau n°21	Evolution de la situation de l'investissement communal.....	69
Tableau n°22	Evolution de la mobilisation totale locale du financement du PDC...	70
Tableau n°23	Le schéma de financement du PDC de Ouaké.....	71
Tableau n°24	Dispositif de suivi et d'évaluation des activités de la commune découlant des lois.....	74
Tableau n°25	Matrice de suivi et évaluation.....	76

DEFINITION DES SIGLES ACCRONYMES ET ABREVIATIONS

ABPF : Association Béninoise pour la Planification Familiale
ACOM : Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces
ADENAT : Association de Développement de la Commune de Natitingou
AES : Agent d'Entretien de Santé
AGeFIB : Agence de Financement des Initiatives de Base
AGR : Activités Génératrices de Revenus
APE : Agent Permanent de l'Etat
APE : Association des Parents d'Elèves
APV : Agent Polyvalent de Vulgarisation
ARDET : Agence Régionale de Développement du Tourisme
BAA : Bureau d'Appui aux Artisans
CA : Chef d'Arrondissement
CADE : Commission des Affaires Domaniales et Environnementales
CAEF : Commission des Affaires Economiques et Financières
CAN : Collectif des Artisans de Natitingou
CARDER : Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CARP international: Centre d'Appui conseils en Recherche, Planification et Gestion
CASC : Commission des Affaires Sociales et Culturelles
CB : Commandant de Brigade
CC : Conseil Communal
CCIB : Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CE : Contractuels de l'Etat
CeRPA : Centre Régional de Promotion Agricole
CET : Collège d'Enseignement Technique
CETA : Collège d'Enseignement Technique Agricole
CETE ONG : Club d'Emergence de Technologie Endogène
CIAF-Bénin : Comité Inter-Africain de lutte contre l'excision
CIPE : Centre des Impôts des Petites Entreprises
CIPEN : Coordination des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux
CLAC : Centre de Lecture et d'Action Culturelle
CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CMS : Contractuels Mesure Sociale
CNE : Caisse Nationale d'Epargne
COGEC: Comité de Gestion Communal
CPA : Centre de Promotion Agricole
CPC : Cellule de Planification Communale
CPN : Consultation Prénatale
CPS : Centre de Promotion Sociale
CSA : Centre de Santé d'Arrondissement
CSCom : Centre de Santé Communal
DAGR : Direction d'Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles
DDA : Direction Départementale de l'Alphabétisation
DDCAT : Direction Départementale de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
DDEHU : Direction Départementale de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme
DDEPS: Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDICPE : Direction Départementale de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi
DDI : Direction Départementale des Impôts

DDJSL : Direction Départementale de la Jeunesse, de Sports et de loisirs
DED : Service Allemand de Développement
DDSP : Direction Départementale de la Santé Publique
EMAC : Equipe Mobile d'Appui aux Communes
FC : Financement Communautaire
FHS: Fondation Hanns Seidel
FINADEV : Financial Bank Développement
FIVIS : Fonds d'Investissement des Villes Secondaires
FODEFCA: Fonds du Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage
FNUAP : Fonds des Nations Unis pour la Population
GF : Groupement Féminin
GPA : Groupement de Production Agricole
GTZ : Coopération Technique Allemande
GV : Groupement Villageois
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
LAE: Lutte Anti-Erosive
MCPTN : Ministère de la Communication et de Promotion des Technologies Nouvelles
METFP: Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MISD: Ministère de l'Intérieur , de la Sécurité et de la Décentralisation
MOS : Matrice d'Orientation Stratégique
MTPT : Ministère des Travaux Publics et des Transports
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONASA : Office Nationale de Sécurité Alimentaire
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
OPT : Office des Postes et Télécommunications
ORPIDE : Organisation pour la Recherche, la Promotion des Initiatives de Développement et la Protection de l'Environnement
ORTB : Office de Radio-diffusion et Télévision du Bénin
PADSA: Projet d'Appui au Développement du Secteur Agricole
PADEAR: Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Alimentation en Eau Potable et de l'Assainissement en Milieu Rural
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAMRAD: Programme d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga
PADME: Programme d'Appui au développement des Moyennes Entreprises
PAPME: Programme d'Appui à la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
PAVICO: Projet d'Auto promotion Villageoise dans les Communes de l'Atacora
PDC : Plan de Développement Communal
PDDC: Programme d'Appui à la Planification Décentralisée pour le Développement Communal
PDRT: Programme de Développement des Plantes à Racines et Tubercules
PIP : Programme d'Investissement Public
PME: Petites et Moyennes Entreprises
PPA: Projet Promotion de l'Artisanat
PPA : Peste Porcine Africaine
PPCB: Péri Pneumo Contagieuse des Bovins
ProCGRN : Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles

PRODECOM : Programme d'Appui au Démarrage des Communes
PROMIC : Projet de Micro finance et de Commercialisation
PV : Procès verbal
RAC : Réseau Aérien de Communication
RDR : Responsable de Développement Rural
RFS : Restauration de la Fertilité des Sols
RFU : Registre Foncier Urbain
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAF : Service des Affaires Financières
SAG : Service des Affaires générales
SBEE : Société Béninoise d'Energie Electrique
SDAC : Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SE : Suivi Evaluation
SG : Secrétaire Général
SIDA : Syndrome de l'Immuno-Déficienc Acquis
SONACOP: Société Nationale des Corps Pétroliers
SONAFEL: Société Nationale des Fruits et Légumes
SONAPRA: Société Nationale de Promotion Agricole
SONEB: Société Nationale des Eaux du Bénin
SOP: Spécialiste des Organisations Paysannes
SPDL : Service de Planification et de Développement Local
ST : Services Techniques
TDL: Taxe de Développement Locale
UEEB: Union des Eglises Evangéliques du Bénin
UCP: Union Communale des Producteurs
UCTIB : Union des Conducteurs et Transporteurs Inter Urbain du Bénin
UNACOB: Union Nationale des Conducteurs du Bénin
UNATRA: Union Nationale des Transporteurs
UVS : Unité Villageoise de Santé
VIH : Virus de l'Immuno-Déficienc Humaine

AVANT PROPOS

Le Présent document est le fruit des réflexions et des efforts de la population de toute la Commune de Natitingou, assistée moralement techniquement et financièrement par de nombreux partenaires et amis (PRODECOM, PDDC, ALPHA et OMEGA ENVIRONNEMENT)

Il traduit son désir ardent de se donner de meilleures conditions de vie par le travail de tous. C'est un contrat socio-économique, son projet de société. C'est la pièce maîtresse de la décentralisation qui est avant tout un engagement volontaire de chacun sur des objectifs convenus ensemble.

Unis par la pensée et unis dans l'action, les citoyens se donnent les conditions de base du développement.

La population de Natitingou est donc reconnaissante à tous ceux qui ont conjugué leurs efforts afin d'aboutir à l'élaboration de ce document d'orientation.

Le maire de la commune,

N'DA Antoine N'DA

INTRODUCTION

Le Conseil Communal de Natitingou s'est engagé dans l'élaboration du plan de développement communal avec les appuis technique et financier du PRODECOM et du PDDC. Après plusieurs mois de préparation, la phase consacrée au diagnostic a démarré en mai 2004 avec les ateliers au niveau des Arrondissements. Les actions sont conduites par l'ONG Alpha et Oméga Environnement avec l'appui des membres de la CPC et de l'EMAC de Natitingou. Pendant sept mois, des recherches de terrain, des ateliers, mini ateliers et des analyses approfondies au bureau ont mis au travail des hommes et des femmes issus des forces productives de la commune. Le présent document est donc le résultat de la mise en commun des efforts de tous.

L'objectif poursuivi à travers l'élaboration du PDC est d'une part de répondre à l'exigence de la loi qui fait obligation à chaque commune de se doter de son plan de développement (PDC) et d'autre part de permettre aux populations de concevoir leur projet de société. De manière spécifique, le PDC a pour finalités de :

- responsabiliser les populations de leur propre développement,
- gérer rationnellement les ressources de la commune,
- élaborer les plans d'actions annuels de la commune en tenant compte des besoins des différentes couches socioprofessionnelles,
- doter la commune d'un outil de cadrage de l'ensemble des actions de développement,
- servir d'outil de négociation avec les partenaires au développement.

Le présent PDC est le cadre qui définit les mécanismes de promotion et les modalités de gestion du projet de société de la Commune de Natitingou pour les cinq prochaines années (2005 à 2009). Il contient dix (10) programmes et trente-neuf (39) projets estimés à un coût global de **6.346.084.500 FCFA**

Hormis la brève présentation de la méthodologie, le présent document comprend les huit parties:

- la présentation de la commune
- le bilan diagnostic,
- la vision et les objectifs,
- le cadre logique,
- la programmation financière,
- le schéma de financement,
- les fiches des 18 projets prioritaires de la Commune,
- le système de suivi évaluation.

0- Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée par l'ONG Alpha et Oméga Environnement pour l'élaboration du Plan de développement de la commune de Natitingou s'inspire du guide de planification du développement communal élaboré par la mission de décentralisation du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation (MISD). Elle est constituée des cinq (05) phases suivantes :

- La phase préparatoire
- La phase de l'analyse diagnostique de la commune
- La phase de la formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques
- La phase de la programmation
- La phase de la validation

0-1- La phase préparatoire

Cette phase a été marquée par :

- la prise de décision du conseil communal d'élaborer le plan de développement communal ;
- la signature du contrat pour l'accompagnement et la facilitation du processus avec le PRODECOM, PDDC et l'ONG Alpha et Oméga Environnement ;
- l'identification des membres de la structure d'élaboration du PDC (comité de pilotage) et l'arrêté instituant le comité de pilotage
- la formation du comité de pilotage sur les différentes étapes du processus d'élaboration du PDC au cours d'un atelier de démarrage.

Au cours de cet atelier de démarrage, les points suivants ont été abordés :

- la définition du PDC, son importance, sa nécessité, son utilité et son devenir,
- la différence entre un Plan de Développement Communal (PDC) et un Plan de Développement Villageois ou Local (PDC/PDV)
- les différentes phases et étapes du processus d'élaboration d'un PDC,
- les tâches dévolues à la Cellule de Planification Communale (CPC),
- l'élaboration d'un calendrier de tout le processus.

0-2- La phase de l'analyse diagnostique de la Commune

Cette a été marquée par la recherche documentaire, les ateliers de diagnostics au niveau des arrondissements et l'atelier de synthèse communale des états des lieux.

- La recherche documentaire a été permanente tout le long du processus. Elle a permis de collecter d'importantes informations qui ont servi d'input pour les ateliers diagnostics au niveau des arrondissements. Une seconde recherche documentaire a été faite après les ateliers d'arrondissements afin de compléter les données manquantes malgré les apports des populations. En plus de cette recherche, des personnes ressources de la commune et certains responsables des services déconcentrées ont été mis à contribution.

- Les ateliers de diagnostics au niveau des arrondissements ont permis de faire un état des lieux de tous les secteurs de développement des 09 arrondissements de la commune et d'estimer les ressources dont ils disposent. Ces ateliers ont rassemblé les différents groupes socioprofessionnels des arrondissements et des personnes ressources. La démarche participative utilisée a pour objectif principal

d'amener toutes les couches socioprofessionnelles à s'investir dans l'élaboration de leur projet de société. Ceci participe du souci d'appropriation du processus et du PDC par la population.

La modération des ateliers a été assurée par deux consultants de l'ONG Alpha et Oméga Environnement et la co-modération par les membres de la CPC et de l'EMAC de Natitingou. La commune a assuré l'organisation logistique des ateliers. Les points suivants ont été abordés :

- la collecte de données/informations relatives aux différents secteurs ;
- l'identification, la hiérarchisation et la priorisation des problèmes par arrondissement ;
- l'analyse des problèmes prioritaires par arrondissement ;
- l'estimation des ressources de chaque arrondissement.

Ces ateliers ont été l'occasion de dresser une longue liste des menaces, contraintes, opportunités et atouts.

- La synthèse communale des états de lieux

Une première étape de cette synthèse a été faite au bureau ; où toutes les données par arrondissement (documentaires et de terrain) ont été consolidées. Ces données ont été présentées au cours d'un atelier de synthèse communale qui a rassemblé les conseillers communaux, les représentants des arrondissements et les chefs des services déconcentrés de la commune. Deux résultats essentiels ont été atteints à savoir la validation des données collectées au niveau des arrondissements et la formulation de la problématique de développement de la commune à partir de l'analyse des atouts, contraintes, opportunités et menaces.

0-3- La formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques

Cette phase s'est déroulée au cours d'un atelier communal suivi d'un mini atelier de raffinement. L'atelier communal a alterné des exposés, des travaux de groupes et des plénières. Les principaux objectifs visés étaient :

- Présentation des éléments de l'orientation nationale et du document de stratégie de réduction de la pauvreté ;
- Présentation des éléments du plan stratégique de développement durable de l'Atacora ;
- Définition du concept de vision de développement ;
- Définition du concept d'orientation stratégique ;
- Définition des concepts «atout, contrainte, opportunité et menace » ;
- Présentation de la problématique de développement de la commune ;
- Formulation de la vision de développement de la commune de Natitingou ;
- Présentation de l'outil MOS (Matrice d'Orientation Stratégique)
- Priorisation des Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces (A, C, O, M)
- Formulation des orientations stratégiques et des objectifs

Un mini atelier de raffinement des résultats a permis d'améliorer la formulation des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques

0-4- La phase de la programmation

Elle s'est également déroulée au cours d'un atelier communal qui a alterné des exposés, des travaux de groupes et des plénières.

Les objectifs suivants étaient visés :

- Formulation des résultats attendus et identification des activités ;
- Formulation des indicateurs ;
- Détermination des sources de vérification, définition des acteurs et localisation des actions ;
- Estimation des coûts des activités, projets et programmes ;
- Planification des activités sur cinq ans.

Un mini atelier a permis de présenter et d'amender les résultats de l'atelier de programmation et de faire une priorisation des 18 projets les plus importants de la Commune à l'aide de critères bien définis par les participants. Ensuite une planification financière a été faite et un schéma de financement du plan élaboré.

0-5- La phase de validation

C'est l'étude et l'approbation du document provisoire du plan de développement. Cette phase a eu lieu dans la première quinzaine du mois de décembre au cours d'un atelier de deux jours, les participants ont procédé à la lecture complète du document provisoire déposé par le prestataire. Les observations ont été portées sur la forme, le fond, les coûts estimatifs des projets, la répartition spatiale des actions, la planification et l'attribution des responsabilités pour les différents projets.

I- Présentation de la Commune de Natitingou

1.1- Milieu physique

1.1.1- Situation géographique

La commune de Natitingou est située au Centre du département de l'Atacora. Elle couvre une superficie de 3.045 km² soit 12,8% de la superficie totale du département. Elle est limitée au Nord par les communes de Toucountouna au Nord, de Kouandé au Sud et à l'Est et par celle de Boukombé à l'Ouest.

1.1.2- Relief

Les formes du relief sont variées, allant des zones de montagnes à Natitingou, aux plateaux et pénéplaines des villages environnants. La commune de Natitingou est caractérisée par un relief accidenté, composé surtout de chaîne de l'Atacora, de plateaux et de collines dont les vallées se présentent souvent en pente forte.

1.1.3- Climat

La commune est sous un climat de type soudano-guinéen caractérisé par deux saisons : une saison pluvieuse qui dure 6 mois (mai à octobre), et une saison sèche de novembre à avril. A cause des influences orographiques, la commune est très arrosée surtout à Natitingou où on enregistre jusqu'à 1400 mm d'eau par an. Les plus fortes quantités d'eau sont enregistrées au cours des mois d'août et de septembre. La température moyenne est d'environ 27°C avec des variations de 17°C à 35°C pendant l'harmattan. Le tableau n°1 ci-après présente l'évolution de la pluviométrie de la commune au cours des 10 dernières années.

Tableau N°1 : Evolution de la pluviométrie au cours des dix dernières années (en mm)

Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Commune										
Natitingou	1 126	693	1 150	1 317	1 215	1 184	1 456	1 207	978	1 041

Source : CeRPA Atacora/Donga, 2004

1.1.4- Hydrographie

Le réseau hydrographique se réduit aux marigots, rivières et ruisseaux dont la plupart tarit en saison sèche. Les plus importants cours d'eau sont : le Yarpao, Koumagou, et Winmou. Le réseau hydrographique peu fourni est tributaire du climat et du relief.

La pêche est peu développée et se pratique dans les marigots et rivières. On rencontre: la pêche au filet, à la ligne, par assèchement et par empoisonnement.

1.1.5- Végétation et faune

La végétation caractéristique est la savane arborée, arbustive et herbacée dominée par les espèces ligneuses comme le Néré, le karité, le baobab, le faux acajou, la tamarinier, le kapokier, le caïlcédrat et le rônier. Les forêts tropicales qui existaient ont été détruites et il ne reste que quelques bosquets qui abritent les fétiches ou qui sont des sanctuaires conservés, et des forêts galeries en voie de disparition.

La faune de la commune de Natitingou est pauvre. On y trouve quelques biches, des singes, des lapins, des reptiles, de petits rongeurs, et une diversité d'oiseaux. Les gros animaux tels que les lions, les éléphants, les buffles, etc. typiques de l'Afrique

tropicale ont disparus. Cela s'explique par la pression anthropique. En effet la chasse anarchique livrée aux animaux et l'utilisation permanente des feux de brousse ont un impact négatif sur la flore et la faune de la commune. Actuellement c'est la chasse à la battue, aux fusils artisanaux et modernes, aux pièges et à la lance qu'on rencontre.

1.1.6- Sols

Les sols sont généralement latéritiques, gravillonnaires, caillouteux, sablonneux, argileux. Ils sont pour la plupart lessivés ce qui a considérablement réduit leur fertilité à cause de la forte dégradation dont ils sont objet. Les techniques culturales inadaptées et la faible capacité de gestion des eaux ont contribué à cette dégradation avancée des sols. Les conflits fonciers existent et sont généralement réglés à l'amiable. La rotation des cultures et la jachère sont des techniques de régénérescence des sols connues et pratiquées par les populations.

1.2- Milieu humain

1.2.1- Démographie

Selon le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH₃), la population de la commune de Natitingou est estimée à 75 620 habitants dont 37.388 hommes et 38.232 femmes. Le 3^{ème} arrondissement est le plus peuplé avec 14 559 habitants et l'arrondissement le moins peuplé est celui de Kouandata avec 3 590 habitants. 68 % de la population vit en milieu rural, et 32 % dans les 04 arrondissements urbains.

Tableau n°2 : Répartition de la population par sexe et par arrondissement

N°	Arrondissement	Population totale	Masculin	Féminin
1	Natitingou 1	10.012	4.895	5.117
2	Natitingou 2	10.458	5.314	5.144
3	Natitingou 3	14.559	7.438	7.121
4	Natitingou 4	5.414	2.611	2.803
5	Kotopounga	12.865	6.208	6.657
6	Perma	8.161	3.963	4.198
7	Kouandata	3.590	1.823	1.767
8	Tchoumi-Tchoumi	4.517	2.245	2.272
9	Kouaba	6.044	2.891	3.153
	Total	75.620	37.388	38.232

Source : DDPPD, statistiques du recensement général de la population et de l'habitat 2002

La population de Natitingou est caractérisée par les aspects sociodémographiques suivants :

- Forte dominance de la population jeune ;
- Diversité ethnique et linguistique (plus d'une dizaine d'ethnies)
- Forte mobilité des jeunes

Le principal mouvement de la population est l'exode rural pour la recherche de terres fertiles et du mieux être. Les principales destinations sont le Borgou, l'Alibori, les Collines en République du Bénin puis le Nigéria et le Togo.

Certains ménages se déplacent et s'installent définitivement dans leur localité d'accueil. Ce phénomène autrefois fréquent et très important est aujourd'hui en nette régression à cause de l'exploitation de l'or de Perma, l'introduction de la culture du

coton, du taillage de pierre, de l'appui de certains partenaires au développement et de l'Etat béninois à travers son programme de lutte contre la pauvreté.

La commune de Natitingou compte 65 villages et quartiers de ville répartis dans 09 arrondissements que sont : les arrondissements urbains de Natitingou 1, 2, 3 et 4; et les arrondissements ruraux de Perma, Kouandata, Tchoumi-Tchoumi, Kotopounga et Kouaba.

1.2.2- Groupes socioculturels

On dénombre plusieurs groupes socioculturels :

- | | | | |
|------------------|-------------|------------|-------------------|
| - Les Bètamaribè | Les Waama | Les Dendis | Les Batombou |
| - Les peuhls | Les yorouba | Les fons | Les Natimba, etc. |

Le tissu social se caractérise par des liens de solidarité vivaces entre les lignages, les clans, les familles, et les personnes surtout dans les villages. Par contre dans les agglomérations, l'individualisme a pris le pas sur les considérations de groupe.

1.2.3- Religions

Trois principales religions cohabitent pacifiquement dans presque tous les arrondissements de la commune. Il s'agit de :

- Animisme ou la religion traditionnelle, elle est la première par le nombre de ses adeptes. Cette religion est pratiquée par plus de la moitié de la population de la commune. Ses adeptes adorent des divinités représentées par des éléments physiques qui peuvent être des amas de pierres naturelles, de grandes essences forestières ou des constructions spécifiques. Chaque clan a son organisation religieuse et un ministre de culte.
- Le christianisme, la 2^{ème} par le nombre de ses fidèles, regroupe les confessions se réclamant de Jésus-Christ. Il comprend : les catholiques et les protestants.
- L'Islam est la 3^{ème} religion. Aujourd'hui cette religion est en plein essor même dans les milieux ruraux autrefois réticents.

1.2.4- Habitat

Dans la commune de Natitingou l'habitat est mixte. L'habitat de type rural est dominant et se caractérise par des habitations traditionnelles (tatas, cases rondes, cases rectangulaires en terre de barre, couvertes de tôle ou de paille). Ce type d'habitation est fortement menacé par les incendies du fait de la précarité des matériaux de construction utilisés. L'habitat de type urbain se caractérise par des constructions en matériaux durables dans les agglomérations et dans certains milieux ruraux.

L'habitat est en général groupé ; Il est dispersé surtout en milieu Otammari.

II- Bilan diagnostic

2.1- Etats des lieux des secteurs sociaux et infrastructures économiques

2.1.1- Santé

La situation sanitaire de la commune de Natitingou s'apprécie à travers :

- Les ressources sanitaires
- Les activités socio-sanitaires
- Les données épidémiologiques

◆ Les ressources sanitaires

Ressources humaines

L'état des lieux des ressources humaines utilisées dans le secteur de la santé se présente comme suit :

Au 31 décembre 2002, la situation du personnel de santé en poste dans la zone sanitaire de Natitingou ainsi que leur structuration selon les budgets d'émergement est présentée dans le tableau n°3.

Tableau n°3 : Point du personnel de la zone sanitaire de Natitingou

Statut	Médecins	Techniciens supérieurs	Infirmiers Diplômés d'Etat	Infirmiers brevetés	Sages femmes	Techniciens contrôleurs	AS-CVA-PSA	AES
APE	03	04	17	18			23	05
CE	02			10	07		10	
CMS	01			17		14	47	08
FC				03			23	08
Autres	1							
Total	07	04	17	48	07	14	103	21

Source : Plan d'action triennal de la zone sanitaire de Natitingou, 2003

APE : Agents Permanents de l'Etat

CE : Contractuels de l'Etat

CMS : Contractuels Mesure Sociale

FC : Financement Communautaire

De façon spécifique, le personnel de santé de l'Hôpital de Zone de Natitingou et celui des arrondissements ruraux de la commune se présente respectivement comme suit :

Personnel de l'hôpital de Zone

L'hôpital de zone est assisté par une mission médicale chinoise au sein de laquelle on retrouve plusieurs médecins spécialisés. Pour ce qui est des autres catégories on a :

- Infirmiers toute catégorie confondue : 06
- Sages femmes : 02
- Techniciens de laboratoire : 02
- Techniciens de radiologie : 01
- Agents d'entretien : 04
- Aides soignants : 06

Personnel des centres de santé des arrondissements de Natitingou

- Arrondissement de Kotopounga : 01 Sage femme et 02 Infirmiers
- Arrondissement de Pèporiyakou : 01 Infirmier et aucune Sage femme
- Arrondissement de Perma : 01 Infirmier et 01 Sage femme
- Arrondissement de Kouandata : 01 Infirmier et 01 Sage femme

- Arrondissement de Tchoumi-Tchoumi : 02 Infirmier et aucune Sage femme
- Arrondissement de Kouaba : 02 Infirmiers et aucune Sage femme
- Natitingou 1, 2 et 3 : 02 Infirmiers Diplômés d'Etat, 02 Infirmiers Adjoints, 03 Sages femmes

Les problèmes majeurs relatifs aux ressources humaines sont :

- Insuffisance de personnel de santé qualifié
- Personnel de santé irrégulier au poste surtout dans les arrondissements

En fait lorsqu'on se réfère aux normes nationales en matière de répartition des ressources humaines de santé publique (01 infirmier et 01 sage femme/arrondissement, 01 médecin/commune et 04 médecin/zone sanitaire), on a l'impression que le personnel de santé en service dans la commune est largement suffisant. Toutefois lorsqu'on analyse la situation à partir des normes de l'OMS on se rend compte de la pertinence des problèmes soulevés par les populations.

En effet, selon les normes de l'OMS, il faut un (01) médecin pour une population de 10.000 habitants. Pour la commune, il aurait fallu au moins huit (08) médecins (en dehors de ceux qui s'occupent de l'administration). A ce niveau, il n'y a que 07 Médecins pour toute la zone sanitaire composée des communes de Natitingou, Boukombé et Toucountouna. En ce qui concerne les sages-femmes, il en aurait fallu 17 au lieu de 08 existant actuellement, la norme étant de 5000 habitants pour une Sage femme. Quant aux infirmiers il en faut 17 au lieu de 12 pour une norme de 5000 habitants par Infirmier. Pour pallier ces problèmes, les populations ont suggéré que:

- Le personnel de santé soit sensibilisé sur le bon accueil des malades
- Des formations / recyclage soient initiés pour le personnel de santé surtout le personnel non qualifié
- Les centres de santé d'arrondissement soient pourvus en personnel
- L'orientation des jeunes locaux vers les spécialisations en santé soit appuyée

Le tableau n°4 fait le point par arrondissement des besoins en personnel de santé de la commune.

Tableau 4 : Besoins de la Commune en personnel de santé

Arrondissement	Population totale	Nombre de personnel nécessaire	Nombre de personnel existant	Besoins
Kotopounga	12 865	03 Sages-femmes 03 Infirmiers	01 Sage femme 02 Infirmiers	02 Sages femmes 01 Infirmier
Pèporiyakou	5 414	01 Sage femme 01 Infirmier	01 Infirmier	01 Sage femme
Perma	8 161	02 Sages-femmes 02 Infirmiers	01 Sage femme 01 Infirmier	01 Sage femme 01 Infirmier
Kouandata	3 590	01 Sage femme 01 Infirmier	01 Sage femme 01 Infirmier	-
Tchoumi-Tchoumi	4 517	01 Sage femme 01 Infirmier	01 Sage femme 01 Infirmier	-
Kouaba	6 044	01 Sage femme 01 Infirmier	02 Infirmiers	01 sage femme
Natitingou 1, 2 et 3	35 029	07 Sages- femmes 07 Infirmier	03 Sages femmes 04 Infirmiers	04 Sages femmes 03 Infirmiers
Total	75 620	16 Sages-femmes et 16 Infirmiers	07 Sages-femmes et 12 Infirmiers	09 Sages-femmes et 05 Infirmiers

Source : Réalisé par l'ONG Alpha et Oméga Environnement, 2004

Pour combler l'insuffisance du personnel qualifié dans la commune de Natitingou, il faut recruter 09 Sages femmes et 05 Infirmiers. Au niveau des arrondissements urbains, cette difficulté est soulagée par l'existence du personnel de l'hôpital de Zone, du Centre Hospitalier Départemental et des centres de santé privés et confessionnels.

◆ Ressources matérielles

L'état des lieux montre que tous les arrondissements de la commune de Natitingou disposent d'au moins un centre de santé dont les infrastructures sont en général dans un état acceptable.

- 01 CSC à Natitingou
- 01 Centre de santé militaire au camp Kaba
- 02 CSA à Kotopounga et à Yarikou
- 01 CSA à Kouaba
- 01 CSA à Kouandata
- 01 maternité à Pèporiyakou
- 01 CSA à Perma
- 01 CSA à Tchoumi-Tchoumi

Certains arrondissements urbains disposent en plus de centres de santé privés répartis comme suit :

- 02 Centres de santé confessionnels (Ste Bakhita et le Centre confessionnel de l'école privée franco-arabe) dans le 3^e arrondissement.
- 02 Centres de santé privés St Luc et Nassèra dans le 3^e arrondissement de Natitingou et un cabinet de soins infirmiers (ASAP) dans le 2^e arrondissement.

Dans chaque Centre de santé il y a dépôt pharmaceutique. Aussi existe-t-il des pharmacies privées dans la ville de Natitingou :

- La pharmacie Tissanta
- La pharmacie Yara
- La pharmacie Ste Bakhita

La commune de Natitingou bénéficie également des prestations d'un Centre Départemental de Transfusion Sanguine. L'absence de banque de sang amène ce centre à cumuler les fonctions de collecte et de la distribution du sang. Ce centre est animé par technicien supérieur de laboratoire (responsable du centre), trois collaborateurs et un personnel de soutien. Le centre nécessite une banque de sang dotée d'une chaîne de froid spéciale.

Selon la pyramide il existe à Natitingou deux (02) hôpitaux de référence dans lesquels il y a plusieurs services spécialisés :

- Hôpital de zone : Médecine, Pédiatrie, Gynécologie Obstétrique, Laboratoire, Chirurgie, Radiologie, Services sociaux-ORL, ophtalmologie, pharmacie, Service d'échographie
- CHD : Médecine, Chirurgie, Gynécologie Obstétrique, Pédiatrie, Radiologie, Laboratoire.

Toutefois, la plupart de ces services nécessitent des compléments d'infrastructures (comme bureau de Médecin, construction de salles de premières catégories), le

service gynéco obstétrique de l'hôpital de zone n'est pas conforme et mérite une réhabilitation selon les normes.

En ce qui concerne le matériel médico-technique, il est soit insuffisant, soit inexistant. Il n'existe pas non plus de groupe électrogène fonctionnel pouvant servir de relais en cas de coupure d'électricité.

Dans les maternités, le matériel de protection (tablier, lunette, gant, botte) est insuffisant voire inexistant dans certains centres.

Dans l'ensemble, la Commune dispose de 12 frigos dont quatre (04) sont en bon état et dix (10) congélateurs dont un seul est en bon état.

Le parc roulant est constitué de :

- 01 véhicule de supervision
- 01 ambulance qui appartient à la zone sanitaire
- 09 motos dont 02 en bon état et 07 autres acquis depuis l'année 2000 presque amorties. Tous les centres de santé disposent d'une moto sauf celui de Tchoumi-Tchoumi.

La zone sanitaire bénéficie par ailleurs des apports en nature avec le FNUAP pour le matériel médico-technique et consommables de maternités

L'Etat intervient surtout à travers le budget national par le paiement des salaires des APE, contractuels et mesures sociales d'une part et d'autre part, par le paiement des factures d'électricité, d'eau et de téléphone à l'exception de Kotopounga.

◆ Les activités socio-sanitaires et les données épidémiologiques

Les activités socio-sanitaires et les données épidémiologiques sont présentées dans les tableaux n°5 et 6.

Tableau n°5 : Activités socio-sanitaires et données épidémiologiques

Commune de Natitingou	Les différents taux des activités curatives (%)		
	2000	2001	2002
Taux de couverture en CPN	67	70	69
Taux d'accouchement	64	60	55
Taux de prévalence des acceptantes en Planification familiale	04	05	06

Source : Annuaire statistique DDSP Atacora, 2001-2002

Tableau n°6 : Couverture vaccinale des enfants de 0-11 mois et des femmes enceintes

Evolution des taux de couverture vaccinale (%)			
Commune de Natitingou	2000	2001	2002
BCG	80	90	103
DTCP3	71	67	90
VAR	90	69	93
VAT2+	52	50	49

Source : Annuaire statistique DDSP Atacora, 2001-2002

Il existe dans la zone plusieurs ONG et groupements de femmes qui exercent dans le domaine de la santé. Parmi les ONG on peut citer : APAE-ONG, AJPDE, ABPF, UMV, TIWINTI etc.

Le système de communication est constitué de lignes téléphoniques et de RAC. Seul le CSA de Péporiyakou n'a ni téléphone ni RAC. Toutefois, il persiste des difficultés de communication plutôt liées à l'inefficacité du système téléphonique et des batteries des RAC amorties pour la plupart.

Les ressources financières des formations sanitaires proviennent essentiellement des recettes du Financement Communautaire (FC) et des crédits du budget national. Les recettes du financement communautaire permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement mais ne permettent pas de dégager des réserves.

En somme, les résultats de priorisation des problèmes majeurs identifiés par la population sont les suivants :

- Insuffisance d'équipement dans les formations sanitaires
- Absence de dispensaire et de logement pour infirmier à Péporiakou
- Mauvaise répartition spatiale
- Vétusté des locaux des CSA (Perma, Kotopounga, et Yarikou)
- Insuffisance du personnel de santé qualifié par rapport aux normes nationales
- Mauvais accueil dans les formations sanitaires
- Faible fréquentation des formations sanitaires
- Commerce illicite des produits pharmaceutiques
- Insuffisance de collaboration entre médecins et guérisseurs traditionnels
- Mauvaise gestion des déchets biomédicaux (tri et traitement)
- Pollution des cours d'eau (Frougnèkrè par exemple à Natitingou) par les déchets biomédicaux drainés par les caniveaux.
- Pollution de l'air
- Manque d'eau potable à la maternité de Péporiakou

Les actions prioritaires découlant de ces problèmes sont :

- Doter les centres de santé de matériels adéquats.
- Contrôler périodiquement le matériel disponible dans les centres de santé
- Réhabiliter les locaux vétustes des centres de santé
- Doter les centres de santé d'incinérateurs.
- Recruter et encourager le maintien du personnel qualifié
- Mettre en place une politique de formation des agents de santé
- Sensibiliser le personnel de santé sur un bon accueil des malades
- Sensibiliser les populations sur les avantages de la fréquentation des centres de santé
- Promouvoir la création des mutuelles de santé
- Sensibiliser et réprimer les vendeurs illicites récidivistes de produits pharmaceutiques
- Renforcer la collaboration entre médecins et guérisseurs traditionnels.
- Encourager la création des coopératives de produits pharmaceutiques
- Sensibiliser davantage sur l'utilisation de moustiquaires et la protection contre les IST/VIH SIDA
- Doter la maternité de Péporiyakou d'un point d'eau potable

2.1.2– Education

L'éducation dans la commune de Natitingou comprend trois ordres d'enseignement :

- L'enseignement maternel
- L'enseignement primaire

- L'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique
La loi sur la décentralisation avec son cortège de transfert de compétence responsabilise désormais les communes à la prise en charge des enseignements maternel et primaire. Ainsi, le diagnostic a surtout concerné ces deux ordres d'enseignements.

◆ Enseignement maternel

Cet ordre d'enseignement compte neuf (09) écoles dont cinq publiques et quatre privées réparties dans les arrondissements urbains de Natitingou et de Perma. La plupart de ces écoles ont deux sections (la section des petits et la section des grands) hormis l'école maternelle expérimentale de Natitingou qui en a trois.

En matière d'infrastructures, ces écoles disposent de 13 salles de classe en matériaux définitifs et de 06 salles en banco. Trois écoles seulement disposent de 09 latrines et 03 ont de cantine. En ce qui concerne les mobiliers, on peut compter 06 bureaux, 09 chaises, 04 armoires, 12 tableaux, 65 table-jeux, 244 chaises enfants et 143 tabourets. Le tableau N°7 suivant présente la répartition des données ci-dessus citées :

Tableau N°7 : Point des données de l'enseignement maternel

Arrondissement	Ecoles maternelles	infrastructure			Mobilier					
		dur	banco	Latrines	bureau	Chaise	Tableau	Table-jeu	Chaise enfant	Tabouret
1 ^{er}	Tchirimina	-	2	-	-	-	2	1	27	-
	La source	3	-	4	1	2	3	-	65	31
2 ^{eme}	Dassagaté	-	2	-	1	2	2	6	65	47
3 ^{eme}	Expérimentale	2	2	3	1	1	2	1	20	30
	Les lapereaux	2	-	2	2	4	2	56	60	-
	jardin d'enfant SOS	2	-	2	2	2	2	-	-	-
	Winkè	2	-	-	-	-	1	1	7	-
Perma	Perma	2	-	-	1	-	-	-	-	35
Total		13	06	11	08	11	14	65	244	143

Source : Rapport d'activités 2002-2003 DDEPS Atacora -Donga

Ensemble, les écoles maternelles comptent pour les deux sections (section des petits et section des grands) 533 élèves dont 258 filles et 275 garçons. Pour encadrer cet effectif; il y a 08 enseignants dont 06 de catégorie B et 02 de catégorie C. Cette situation révèle une absence totale d'écoles maternelles dans les arrondissements ruraux de Natitingou sauf Perma. Ce qui a permis aux populations d'exprimer le besoin de création d'écoles maternelles dans les arrondissements qui n'en disposent pas.

◆ Enseignement primaire

L'enseignement primaire compte 94 écoles dans la commune de Natitingou dont 83 publiques et 11 privées réparties comme le présente le tableau n°8.

Tableau n°8 : Points des écoles primaires de la commune de Natitingou

Arrondissement	Ecoles publiques	Ecoles privées	Ecoles à cantine	Ecole des handicapés
1 ^{er} arrondissement	08	02		
2 ^e Arrondissement	12	04		
3 ^e Arrondissement	09	05		01
4 ^e Arrondissement	10		01	01
Kouandata	06		01	
Tchoumi-tchoumi	06		01	
Kotopounga	14		01	
Perma	10		01	
Kouaba	08		01	
Total	83	11	06	

Source : Rapport d'activités 2002-2003 de la DDEPS Atacora-Donga

A toutes ces écoles, s'ajoute une école privée des handicapés visuels dans le 3^{ème} Arrondissement. Cette école est confrontée aux problèmes de prise en charge du salaire du personnel enseignant, de ration alimentaire des enfants et d'insuffisance de locaux pour le dortoir.

L'enseignement primaire public compte au total 1013 salles de classe dont 575 en dur, 387 en banco et 51 apatams alors que l'enseignement primaire privé en compte 62 dont 44 en dur et 18 en banco. Selon les statistiques de la DDEPS, on dénombre dans ces écoles 161 latrines. En ce qui concerne la disponibilité en point d'eau, les résultats de terrain donnent :

- Pour Natitingou 1, 2, 3: 13 écoles ayant des points d'eau
- Pour Perma : 03 écoles ayant des points d'eau
- Kouandata : 06 écoles ayant des points d'eau
- Tchoumi-Tchoumi : 02 écoles ayant des points d'eau

Selon les statistiques de la DDEPS ; l'enseignement primaire compte 15.800 élèves dont 8706 garçons et 7096 filles. En ce qui le mobilier, on dénombre 16640 places à écrire et 16339 places assises pour l'ensemble des écoles.

Les enseignants sont au total au nombre de 286 dont 141 APE; 99 contractuels et 98 communautaires. Soit un ratio de 58 élèves pour un maître dans l'enseignement public et 38 élèves pour un maître dans l'enseignement privé. Le taux de réussite au CEP est en moyenne de 58,85% (53,30% dans les écoles publiques et 90,29 dans les écoles privées).

Tableau n°9 : La répartition des enseignants par arrondissement

Arrondissement	Nombre d'école	Statut des enseignants			Besoins
		APE	Contractuels	Communautaires	
1 ^{er}	12	24	16	04	06
2 ^{ème}	13	23	26	05	05
3 ^{ème}	15	22	11	04	06
4 ^{ème}	10	10	04	07	12
Kotopounga	14	17	18	20	29
Kouaba	08	08	06	05	11
Kouandata	06	09	07	03	04
Perma	10	15	09	12	14
Tchoumi-Tchoumi	06	07	07	03	07
TOTAL	94	135	104	63	94

Source : CS Natitingou, 2004

La synthèse de l'état des lieux de ce sous secteur fait ressortir les problèmes majeurs suivants :

- Insuffisance d'enseignants qualifiés. Ce qui explique en partie les échecs massifs des élèves au passage et aux examens.
- Insuffisance et mauvaise répartition des infrastructures
- Charges scolaires de plus en plus lourdes pour les parents d'élèves, qui doivent prendre en charge les enseignants communautaires.
- Manque d'infrastructures d'accueil à Natitingou pour les élèves démunis des arrondissements ruraux qui réussissent au CEP ou qui passent au second cycle de l'enseignement secondaire.

Tous ces problèmes favorisent la déperdition scolaire, le mariage précoce et le travail des mineurs. Le (dys) fonctionnement de la plupart des bureaux des Associations des Parents d'Elèves (APE) ne garantit pas non plus un bon fonctionnement des écoles dans la commune. Ces problèmes méritent de trouver des solutions efficaces le plus tôt possible pour un meilleur fonctionnement du système éducatif dans la commune.

◆ Alphabétisation et éducation des adultes

Pour ce sous secteur, 17 centres d'alphabétisation et 23 maîtres alphabétiseurs ont été dénombrés. Les problèmes majeurs évoqués sont :

- Non fonctionnement des centres d'alphabétisation
- Insuffisance de centres d'alphabétisation et d'alphabétiseurs
- Non motivation des maîtres alphabétiseurs

Les besoins exprimés par la population sont relatifs à :

- La rémunération des maîtres alphabétiseurs
- La construction d'un centre d'alphabétisation dans chaque village
- La réorganisation de l'alphabétisation
- La formation des maîtres alphabétiseurs

2.1.3– Eau et assainissement

◆ Eau

L'approvisionnement en eau des populations dans les arrondissements ruraux se fait à partir des puits, pompes (forage), barrages, marigots, etc. tandis que dans les quartiers de ville l'approvisionnement en eau est assuré par la SONEB.

Le point des infrastructures d'eau dans les arrondissements ruraux et Pèporiyakou se présente comme suit :

Tableau n°10 : Nombre de points d'eau dans les arrondissements ruraux

Arrondissement	Puits à grand diamètre	Puits artisanaux	Pompe (forage)	Barrages	Observations
Kotopounga	04	plusieurs	14	00	01 puits à grand diamètre effondré
Kouaba	04	plusieurs	17	-	03 puits à grand diamètre non fonctionnels
Kouandata	02	plusieurs	18	-	
Perma	03	plusieurs	13	01	01 puits à grand diamètre non fonctionnel
Tchoumi-Tchoumi	03	02	08	-	02 pompes en panne
Pèporiyakou	03	40	07	-	
Total	19	-	77	01	

Source : Résultats des ateliers d'arrondissements

Au total, 95 points d'eau sont signalés par les populations pour toute la commune au cours des ateliers au niveau des arrondissements alors que les statistiques du service régional de l'hydraulique signalent 177 points d'eau.

Les conséquences de l'insuffisance des points d'eau sont les suivantes :

- Apparition et multiplication des maladies hydriques,
- Longue corvée d'eau effectuée quotidiennement par les femmes,
- Les difficultés d'abreuvement du bétail en saison sèche.
- Insuffisance de points d'eau potable dans les écoles publiques

Un effort doit être fait par la commune pour satisfaire les besoins en eau potable surtout dans les arrondissements ruraux. Pour ce faire, elle pourra s'appuyer sur le Service Régional de l'Hydraulique (SRH), le PADEAR (CTB, GTZ).

En ce qui concerne le réseau d'adduction d'eau de la SONEB, il alimente onze (11) quartiers de la ville de Natitingou. Sa longueur a été estimée à 80.488 m en 2001 avec une production d'eau évaluée à 417,789 m³.

La principale difficulté que rencontre la SONEB est la faible maîtrise des sources d'approvisionnement du réseau, qui explique les coupures fréquentes d'eau au cours de la saison sèche et les difficultés de ravitaillement des habitations situées en altitude.

Besoins exprimés

- Installer des ouvrages d'approvisionnement en eau potable dans les arrondissements,
- Mettre en place des comités de gestion et d'entretien des points d'eau,

Tableau n°11 : Etat des besoins en points d'eau potable des arrondissements ruraux

Arrondissement	Population (2002)	Normes	Nombre de points d'eau nécessaires	Nombre de points d'eau exploités	Besoins (écart)
Kotopounga	12865	- 01 point d'eau pour 250 habitants	51	17	-34
Kouaba	6044		24	18	-06
Kouandata	3590	- 20 litres/jour/hbtt	14	20	+06
Perma	8161		33	15	-18
Tchoumi-Tchoumi	4517		18	09	-09
Pèporiyakou	5414		22	09	-13
Total	40591			162	88

Source : Résultats des ateliers d'arrondissements

Remarques/observations

Une analyse de la situation en fonction des normes permet de constater que les besoins en eau potable sont actuellement couverts à 54.32% en milieu rural. Ainsi près de la moitié de la population rurale est confrontée aux difficultés d'approvisionnement en eau potable. Il faudra au total 74 points d'eau pour améliorer le taux de la couverture en eau potable dans les arrondissements ruraux en fonction des statistiques recueillies et présentées dans le tableau n°11. Une étude devra aussi préciser la répartition par village et hameau. Toutefois, l'arrondissement de Kouandata dispose actuellement d'un excédent de 06 points d'approvisionnement en eau potable.

Aussi, l'eau potable doit-elle cesser d'être un bien communautaire gratuit pour être vendue afin d'être mieux gérée. Cette alternative permettra aux bénéficiaires de faire face plus facilement à l'entretien voire à l'acquisition de nouveaux ouvrages hydrauliques.

Dans les arrondissements 1, 2 et 3 de Natitingou; la couverture en eau est relativement importante. Les difficultés d'approvisionnement interviennent surtout en saison sèche.

◆ Assainissement

Les infrastructures d'assainissement sont en général défectives dans la commune. L'inventaire réalisé révèle qu'en général, les latrines publiques sont en nombre insuffisants dans la ville de Natitingou (environ 10 à l'auto gare et au marché). Dans les arrondissements ruraux il n'en existe presque pas.

Dans la ville de Natitingou, les populations sont habituées à l'usage des latrines. Cependant certains ménages n'en disposent pas. Ainsi, on assiste à des défécations à l'air libre aux alentours des habitations, aux abords des rigoles, sur les espaces libres. L'absence d'un service de vidange des sanitaires oblige les populations à pratiquer le système de latrines itinérantes. De même, il est fréquent d'observer l'écoulement des eaux usées derrière les habitations. Tout ceci dégage des odeurs nauséabondes qui polluent l'air ambiant et le sol.

Dans les villages des arrondissements ruraux, l'usage des latrines est presque inconnu. Les matières fécales sont déposées dans "la brousse" polluant ainsi les cours d'eau où certaines populations s'approvisionnent en eau de consommation.

La gestion des ordures ménagères est également un problème. Dans la ville de Natitingou, on observe des dépotoirs sauvages d'ordures ménagères aux abords des rigoles, derrière les habitations ou sur les terrains non bâtis. Le service d'enlèvement des ordures ne couvre pas tous les quartiers pour le ramassage des ordures. Certains ménages n'ont pas recours à ce service à cause des charges d'enlèvement des ordures. D'une manière générale, le problème de l'assainissement du cadre de vie reste à résoudre dans la commune. La principale approche de solution serait l'éducation pour un changement de comportement.

La gestion des ordures ménagères est assurée par le consortium JGOMA qui regroupe 3 ONG : Il dispose de huit (08) charrettes tractées par des ânes de deux remorques mobiles. Il assure le ramassage des ordures ménagères sous contrat avec la commune dans le cadre du jumelage entre la ville de Natitingou et Rilleux la Pape de France. Il est prévu que le ramassage se fasse par semaine, mais ceci n'est pas respecté à cause des difficultés à mobiliser la main-d'œuvre sur place et du fait que la Mairie ne paye pas régulièrement les subventions à JGOMA.

La canalisation pour l'évacuation des eaux usées et de pluies est aussi défective ; dans la seule ville de Natitingou où il en existe on ne dénombre que 14.340 ml de caniveaux. La faible canalisation dans la ville de Natitingou entraîne le ravinement des voies par les eaux de ruissellement surtout à cause des fortes pentes. En effet, dès que la pluie s'installe, les routes en latérite sont érodées, creusées, rendant difficile la circulation. Les habitations sont également érodées par le ruissellement anarchique des eaux.

Comme on peut le constater, Il y a une défaillance notable des infrastructures d'assainissement dans la commune de Natitingou.

Besoins exprimés

- Construction d'au moins une latrine publique par village
- Encouragement de la construction de latrines privées
- Utilisation et entretien des latrines

- Sensibilisation des populations sur les règles d'hygiène
- Etendre la zone d'intervention de JGOMA à tous les quartiers de ville
- Poursuivre le pavage du côté Est de la ville de Natitingou
- Curer régulièrement les caniveaux

2.1.4– Routes, pistes rurales et ouvrages d'art

Dans le domaine des transports, les voies d'accès au chef-lieu de la commune sont visiblement améliorées. Le bitumage des axes Natitingou-Djougou-Savalou et Natitingou-Tanguiéta-Porga facilite la circulation et les échanges avec les communes et les pays voisins. Par contre, dans les arrondissements, un grand nombre de villages se trouve enclavé à cause de la défectuosité des pistes.

◆ Infrastructures routières

Elles comprennent les axes suivants :

- Axe commune de Natitingou-autres communes
- Axes chef-lieu de la commune – chef-lieu des arrondissements
- Axes chef-lieu des arrondissements - villages

Axe commune de Natitingou – autres communes limitrophes

Le tableau n°12 présente l'état de ces axes.

Tableau n°12 : Axe commune Natitingou – autres communes

	Commune	Distance (Km)	Etat de la voie
Natitingou	Toucountouna	25	Bitumée
	Boukombé	50	Praticable
	Copargo	61	Bitumée
	Kouandé	50	Praticable

Source : Résultats des ateliers arrondissements, 2004

Axe chef-lieu de la commune – chef-lieu des arrondissements

	Arrondissement	Distance (km)	Etat de la voie
Chef-lieu de la commune (Natitingou)	1 ^{er} arrondissement	Arrondissement urbain	Praticable
	2 ^{eme} arrondissement	"	Praticable
	3 ^{eme} arrondissement	"	Praticable
	4 ^{eme} arrondissement	13	Bitumée
	Kotopounga	28	Praticable (latérite)
	Kouaba	22	Praticable (latérite)
	Kouandata	20	Bitumée jusqu'à Tigninti défectueuse à la suite
	Perma	22	Bitumée
	Tchoumi-Tchoumi	26	Bitumée jusqu'à Perma défectueuse à la suite

Source : Résultats des ateliers arrondissements, 2004

Axe chef-lieu arrondissement – village

Arrondissement	Quartier de ville / village	Distance (km)	Etat de la voie
Chef-lieu – 1 ^{er} arrondissement	Bagri	Quartier de ville	Praticable
	Djindjiré – Béri	"	"
	Kantchagou – Tamou	"	"
	Sountchirantikou	"	"
	Tchirimina	"	"
	Yokossi	"	"
Chef-lieu- 2 ^{ème} arrondissement	Boriyouré	"	"
	Bocoro	"	"
	Dassagaté	"	"
	Ourbonna	"	"
	Ourkparbou	"	"
	Santa	"	"
Chef-lieu - 3 ^{ème} arrondissement	Kantaborifa	"	"
	Winkè	"	"
	Ourbouga	3	Bitumée
	Koussantikou	17	Praticable
	Bèrècingou	8	Bitumée
	Yétapo	15	Bitumée
	Yimporima	8	Défectueux
Chef-lieu - 4 ^{ème} arrondissement	Pèporiyakou	-	Bitumée
	Doyakou	10	Défectueux
	Kabakoudengou	3	Bitumée
	Ditahouan	36	Défectueux
	Tétantè	70	Défectueux
	Tikouati	38	Praticable
	Toribou	5	Défectueux
Kotopounga	Kotopounga centre	-	Praticable
	Yarikou - Dokondè	12	Défectueux
	Kota Monongou	21	Praticable
	Bangrétamou	16	Défectueux
	Onsikoto	4	Défectueux
	Pouya	6	Praticable
	Wètipounga	10	Défectueux
	yakpangoutingou	10	Défectueux
	Yarikou	11	Défectueux
Kouaba	Kouaba-centre	-	Praticable
	Katangniga	3	Défectueux
	Dikouan	12	Défectueux
	Koukouabirgou	10	Défectueux
	Kounitchangou	3	Défectueux
	Koutanongou	1,5	Défectueux
	Kouwanwanrkou	12	Défectueux
	Moussansanmou	19	Défectueux
	Tagayè	12	Défectueux
	Tèdontè	11	Défectueux
	Tipeti	23	Défectueux
Kouandata	Kouandata-centre	-	Défectueux
	Kouatidabirgou	3	Défectueux
	Kounadorgou	8	Défectueux
	Koutié	7	Défectueux
	Tigninti	5	Défectueux

Axe chef-lieu arrondissement – village (suite)

Arrondissement	Quartier de ville / village	Distance (km)	Etat de la voie
Perma	Tignampéti	02	Bitumée
	Kounapeigou	02	Bitumée
	Koubirgou	20	Défectueux
	Kouaténa	12	Défectueux
	Koupeico	26	Défectueux
	Koussigou	11	Défectueux
	Pam-Pam	5	Bitumée
	Sinaïciré	10	Bitumée
	Kota	3	Défectueux
Tchoumi-Tchoumi	Tchoumi-Tchoumi	-	Défectueux
	Moupémou	4	Défectueux
	Takonta	12	Défectueux
	Koutié-Tchatido	8	Défectueux
	Wimmou	7	Défectueux

Source : Résultats des ateliers arrondissements, 2004

Tableau N 13: Point des distances de pistes défectueuses par arrondissement

Arrondissements	Distance de pistes défectueuses (km)
1 ^{er} arrondissement	-
2 ^e arrondissement	-
3 ^e arrondissement de Natitingou	8
4 ^{eme} arrondissement	121
Kotopounga	51
Kouaba	117,5
Kouandata	23
Perma	91
Tchoumi-Tchoumi	31
Total	332,5

Source : Résultats des ateliers arrondissements, 2004

On constate que les voies reliant le chef-lieu de la commune au chef-lieu des arrondissements sont pour la plupart praticables sauf les axes Natitingou-Tchoumi-Tchoumi à partir de Perma, Natitingou-Kouandata à partir de Tigninti. Par contre, presque toutes les pistes reliant les chefs-lieux des arrondissements aux villages sont défectueuses. L'état défectueux de ces pistes constitue un goulot d'étranglement sérieux au développement de l'agriculture dans ces localités. Le transport des produits agricoles et l'évacuation des malades se font dans des conditions très difficiles. Il est impossible d'accéder à certains villages des arrondissements ruraux pendant la saison pluvieuse du fait de l'inexistence de ponts sur certains cours d'eau.

Besoins exprimés par la population :

- Construction des pistes et ouvrages d'art
- Entretien régulier des pistes
- Sensibilisation des populations sur le prélèvement des pierres, sable, gravillons sur les routes

◆ Moyens de transport

Le transport est assuré par des véhicules privés qui font la liaison entre les différentes localités de la commune, et entre la commune et les autres communes. Ainsi, dans la commune, il y a toujours un ou plusieurs taxis auto ou camions qui transportent les passagers du chef-lieu de la commune vers les marchés des arrondissements.

Au chef-lieu de la commune, le moyen de transport le plus utilisé est le taxi moto, communément appelé Zémidjan. Le zémidjan est aussi de plus en plus utilisé pour les liaisons entre Natitingou et les chefs-lieux des arrondissements. En ville, le transport d'un lieu à un autre par le zémidjan coûte cent (100) Francs CFA et plus selon la distance. Le transport de la commune vers le Sud du pays est assuré par des taxis auto, des mini-bus et le bus de la société AFRICALINES.

Les différents types de moyens de transport rencontrés dans la commune sont :

- Taxi auto : 100
- Taxi mini-bus : 06
- Taxi moto (zémidjan) : 800

La commune dispose d'une gare routière à Natitingou, d'un aérodrome situé à Pèporiyakou dans le 4ème arrondissement. Les transporteurs sont organisés en trois syndicats : l'UNACOB, l'UCTIB, l'UNACOB, l'UNATRA (syndicat des gros porteurs). Le secteur est confronté à plusieurs problèmes dont les plus cruciaux sont :

- Les surcharges des véhicules avec comme corollaires les accidents de route
- Les tracasseries policières et la corruption
- Le mauvais traitement des clients
- La vétusté des véhicules avec défections mécaniques
- La fraude dans les réglementations des tours de voyages
- Pléthore de jeunes oisifs sur le parc de Natitingou qui n'ont autres activités que de voler et escroquer les passagers
- Absence d'hygiène dans l'enceinte de l'auto gare
- Indiscipline des conducteurs et insoumission à la fiscalité
- Ignorance et non respect du code de la route

Les besoins exprimés par les acteurs du secteur sont les suivants :

- Clôturer l'auto gare à cause de la proximité de la route inter Etat
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans l'enceinte de l'auto gare
- Doter l'auto gare d'eau potable et assurer la vidange des latrines

2.1.5– Energie

Il existe trois principales sources d'énergie dans la commune de Natitingou :

- L'énergie électrique (SBEE) accessible aux les arrondissements de Natitingou 1, 2, 3 et 4. Les centres de santé des arrondissements ruraux disposent de batterie, de panneaux solaires ou de groupes électrogènes. Certains internats (Perma, Kouandata et Tchoumi-Tchoumi.) et des personnes privées utilisent également des groupes électrogènes et des batteries.

- Le bois de chauffe et le charbon de bois sont les principales sources d'énergie utilisées. Dans la ville de Natitingou, le gaz est de plus en plus utilisé (Orix, Fènou et Sonacop).

- Les produits pétroliers sont distribués par deux stations dans la ville de Natitingou et par l'intermédiaire des cuves dans les arrondissements ruraux. Les produits distribués sont le pétrole lampant, le gasoil et l'essence.

Une centrale hydroélectrique est installée à Kotopounga et une centrale thermique à Natitingou.

Le nombre d'abonnés à la SBEE est de 2909 personnes en 2003.

Les principaux problèmes de ce secteur sont :

- Insuffisance de bois de chauffe
- Non électrification des arrondissements ruraux

- Rupture fréquente du stock de produits pétroliers.
- Insuffisance d'éclairage dans la ville de Natitingou
- Coupure fréquente de l'électricité

Les besoins exprimés par la population sont les suivants :

- Encourager l'utilisation d'autres sources d'énergie autres que le bois
- Encourager le reboisement et les plantations privées ou publique pour produire le bois de chauffe
- Solliciter la pré électrification des chefs lieux d'arrondissements
- Prévoir un transformateur sur la ligne SBEE pour l'éclairage des chefs lieux des arrondissements de Perma et de Kouaba
- Trouver une solution aux ruptures fréquentes du stock des produits pétroliers surtout à Pèporiyakou et Kotopounga.
- Extension du réseau électrique

2.1.6– Communication

Les moyens de communication sont diversifiés et varient selon qu'on soit dans la ville de Natitingou ou dans les arrondissements ruraux. Le tableau N°10 ci-dessous présente la disponibilité ou l'existence des moyens de communication dans la commune.

Tableau n°14 : Disponibilité/existence des moyens de communication

Moyens de communication	Disponibilité						
	Kotopounga	Kouaba	Kouandata	Perma	Pèporiyakou	Tchoumi-Tchoumi	Natitingou 1, 2, 3
Abonnés à la boîte postale	00	00	00	00	00	00	552
Nombre de boîtes postales disponibles	00	00	00	00	00	00	828
Abonnés au téléphone	03	00	00	00	00	00	928 avec 4 912 lignes disponibles
Cabine téléphonique privée	non	non	non	non	non	non	10
Couverture radio nationale	non	non	non	non	non	non	non
Couverture radio Parakou	oui	oui	partielle	oui	oui	oui	oui
Couverture radio Nanto	non	oui	oui	non	non	non	oui
Couverture télévision nationale	non	non	oui	non	non	oui	oui
Couverture GSM (Libercom)	non	non	partielle	non	non	non	partielle
Radio émetteur récepteur dans centre de santé	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Cyber /internet	non	non	non	non	non	non	02
Presse écrite	non	non	non	non	non	non	oui

Source : résultats des ateliers d'arrondissement

Les radios émetteur-récepteur installés dans les centres de santé des arrondissements permettent à ces centres de communiquer entre eux d'une part, et

avec les hôpitaux de Natitingou pour les évacuations sanitaires d'autre part. C'est là un acquis à sauvegarder à tout prix.

La radio Nanto pourrait être un précieux outil de communication pour la commune, mais les difficultés techniques réduisent en ce moment son rayon de couverture. Seule la radio Parakou est bien captée dans l'ensemble des arrondissements de la commune.

Il existe dans la commune un bureau de poste où tous les services de télécommunication sont disponibles. La communication téléphonique n'est pas toujours très satisfaisante dans la commune. Les autres difficultés de la communication sont :

- Absence de services postaux dans les cinq (05) arrondissements ruraux (Perma, Kouaba, Kouandata, Kotopounga, Tchoumi-Tchoumi et Pèporiyakou).
- Mauvaise réception de la radio et télévision nationale
- Inexistence de cabines téléphoniques dans les arrondissements ruraux.
- Réseau GSM très réduit.

A cause de ces difficultés, les moyens traditionnels de communication sont encore d'usage mais sont de moins en moins efficaces ; il s'agit de : crieur public, tam-tam, contact individuel.

Besoins exprimés

- Etendre la couverture téléphonique aux arrondissements ruraux.
- Installer les cabines téléphoniques publiques surtout dans les arrondissements ruraux
- Susciter l'installation d'une boîte à lettre dans les chefs-lieux des arrondissements ruraux
- Etendre le réseau GSM.
- Susciter l'installation d'autres réseaux GSM

Il faut signaler que la numérisation du réseau téléphonique dans l'Atacora et la Donga depuis le 1^{er} trimestre 2004 a considérablement amélioré la communication téléphonique dans la commune de Natitingou. Mais des efforts restent à faire dans les autres domaines de la communication.

2.1.7– Urbanisme et habitat

L'urbanisation est limitée aux arrondissements de Natitingou 1, 2 et 3 avec un taux général de 46,32%. On compte quatre (04) quartiers lotis parmi les arrondissements urbains (Kantaborifa, Tchirimina, Orouboug, Yimporima et Pèporiyakou). En plus de ces quartiers, d'autres non lotis ont été viabilisés. Il s'agit de: Winkè, Boriouré, Santa, Dassakaté, Ourborna, Bagri, Yokossi et Sotchirantikou. Tous les villages des arrondissements ruraux sont non lotis.

L'occupation anarchique de certains quartiers (Dassakaté par exemple) bloque l'ouverture normale des voies. Ce quartier est situé dans le domaine du camp militaire. La concertation avec la DDEHU au sujet des lotissements est faible. La plupart des constructions se font sans autorisation. Les acquéreurs s'arrêtent aux permis d'habiter seulement.

Les projets Nanima (Natitingou-Nikki-Malanville), CAN (Cotonou-Allada-Natitingou) et les quelques travaux complémentaires ont permis d'obtenir 3 948 mètres linéaires

(ml) de voies pavées et 3 842 ml de rechargement avec 14340 ml de caniveaux. Natitingou compte 8 Km de voie bitumée (Route Nationale inter Etat 3).

En milieu urbain, l'habitat est regroupé, le plus souvent construit en matériaux définitifs (ciment, tôle, dalle). En milieu rural, l'habitat est dispersé avec des cases rectangulaires ou rondes ou des tatas en matériaux précaires spécifiques. Les maisons sont en général des concessions. Les matériaux de construction sont le banco et la paille pour la plupart des bâtiments. On observe de plus en plus des bâtiments en matériaux durables.

Les problèmes prioritaires dégagés par la synthèse communale sont :

- Pollution par les déchets ménagers, les sons et les matières fécales
- Manque/ insuffisance de lotissement et de viabilisation
- Proximité des maisons avec le dépôt SONACOP à Pèporiyakou
- Mauvaise gestion de l'espace/construction anarchique
- Précarité des maisons en banco
- Incendies fréquentes des maisons en paille
- Manque de boutique de vente de matériaux de construction dans les arrondissements ruraux
- Faible taux d'infrastructures locatives

Besoins exprimés

Pour remédier à ces problèmes, la population propose :

- Application du code d'hygiène et la loi cadre sur l'environnement
- Amélioration du système de gestion des déchets
- Sensibilisation des citoyens sur les textes environnementaux
- Lotissement et viabilisation des chefs lieux des arrondissements et des gros villages
- Elaboration rapide du schéma directeur d'aménagement de la commune
- Promotion des constructions en matériaux définitifs
- Sensibilisation de la population riveraine sur les dangers encourus en construisant à proximité du dépôt de produits pétroliers.
- Susciter la création des boutiques par les organisations paysannes locales
- Susciter une politique de l'habitat

2.1.8– Culture, loisirs et sports

Dans le secteur de la culture et des loisirs le diagnostic a révélé l'existence de plusieurs potentialités :

Dans le domaine de la culture il y a :

- Danses et cérémonies : koutchati, tipeinti, tibenti, dikountri, ditenedi, difonni, dinobani, tissoti, dikoukoni chez les Bètamaribè ; wakidaama, kubaasida, Kudaoma, sukurusu, yoobu (circoncision et excision), yoocansideerama, kunyna/pétampé chez les Waama ; Koguéi (flagelation), aské, tèkè, Petempe, warapatibu etc.
- Musique : orchestre de musique moderne, troupes folkloriques, griots
- Pratiques culturelles : la circoncision, les cérémonies rituelles.

Dans le domaine des loisirs et sports on dénombre :

- 01 CLAC, 01 musée équipés à Natitingou centre

- 07 bibliothèques : 01 à Natitingou qui est le plus important avec 300 chaises, 02 dans les collèges (CEG 1, CETA) 01 à l'ENI ; 01 à Kotopounga et 02 à Perma (CEG, UEEB)
- un stade municipal à Natitingou et plusieurs terrains de football non aménagés aussi bien dans les arrondissements urbains que ruraux
- 05 maisons des jeunes et de la culture (02 à Natitingou et 03 à Kotopounga)
- Existence de plusieurs petites équipes de football
- Existence d'une équipe de volley-ball, de handball, de basket-ball, des athlètes, de pétanque (Natitingou centre et Perma)
- Existence de plusieurs vidéo club (Natitingou centre et Perma)
- Existence de 02 boîtes de nuits et des bars dancing à Natitingou.
- Existence d'autres jeux tels que la belotte, la lutte, etc.

Malgré ces potentialités, les difficultés suivantes ont été évoquées:

- Insuffisance d'infrastructures de loisirs et de sports
- Manque d'entretiens des infrastructures existantes
- Exode rural dans les arrondissements ruraux
- Disparition progressive des danses et cérémonies traditionnelles

Les besoins exprimés dans le secteur des sports et loisirs sont :

- Développer une politique sportive en zone montagnaise
- Construire et équiper les infrastructures de loisirs et de sports
- Encourager les opérateurs économiques à investir dans le domaine du sport
- Valoriser les bonnes pratiques culturelles
- Organiser les groupes folkloriques
- Réhabiliter les coutumes par l'organisation des séminaires et festivals

2.1.9– Actions sociales

Dans le domaine des actions sociales, la commune dispose de 05 orphelinats (04 à Natitingou et 01 à Perma) d'un centre de formation pour les handicapés à Pèporiyakou. et d'un Centre de Promotion Sociale (CPS). Le CPS mène les actions ci-après en faveur des personnes vulnérables :

- Attribution de secours, appui à l'insertion des personnes en situation difficile et prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- Appui aux structures d'encadrement, aux groupements, éducation nutritionnelle et hygiénique en milieu scolaire
- EIC par rapport à l'amélioration du statut social et juridique de la femme, la promotion des droits de l'enfant, la lutte contre la mutilation génitale féminine et la lutte contre le trafic des enfants.

Le secteur est confronté aux problèmes suivants :

- Insuffisance de personnel. au CPS
- Manque de local propre au CPS
- Insuffisance de moyens roulants et de matériel de travail surtout l'ordinateur
- Insuffisance de fonds pour faire face au nombreux cas sociaux

2.2 - Etats des lieux des secteurs productifs

2.2.1– Cimetières et services funéraires

Dans la ville de Natitingou, il existe trois cimetières : 01 à Dassagaté pour les chrétiens (il n'est plus en service); 01 à Santa-Dassagaté, (mixte qui n'est plus en service) et un troisième récemment ouvert à Yimporima qui est également mixte.

Dans les villages, chaque clan a son cimetière.

Les services funéraires ne sont pas développés dans la commune. La Mairie de Natitingou dispose de deux (02) corbillards (un pour les musulmans et un pour les chrétiens) qui ne sont plus fonctionnels. Les services funéraires méritent d'être développés au moins dans les arrondissements urbains de Natitingou. Cette activité pourrait générer d'importants revenus à la Mairie ou aux particuliers qui y interviendront.

2.2.2– Gestion des ressources naturelles

2.2.2.1- Agriculture, sylviculture et chasse

◆ Facteurs naturels

On distingue plusieurs types de sols : les sols latéritiques, caillouteux, sablo-argileux et les bas-fonds. La plupart des sols sont pauvres et les bas-fonds ensablés. Ces sols sont le support d'une végétation de savanes arborées, boisées et arbustives. Le long des cours d'eau, on observe des galeries forestières menacées de disparition. Il existe plusieurs îlots de forêts sacrées dans la commune. On en compte par exemple : 09 à Natitingou ; 08 à Kotopounga et 04 à Péporiyakou.

Les essences forestières rencontrées sont entre autres le Karité, le néré, le baobab, le caïlcédrat, le faux fromager, le kapokier, etc. Il existe seulement un périmètre de reboisement au niveau du premier arrondissement et une forêt classée à Kota dans l'arrondissement de Kotopounga. Les terroirs ruraux abritent le petit gibier comme les francolins, les lapins, les lièvres, les singes, la biche, etc. Les types de chasse pratiqués dans la commune sont : la chasse à la battue, aux fusils artisanal et moderne. Les pièges et les lances sont aussi utilisés. C'est une activité sporadique. La commune dispose de quelques cours d'eau dont le plus important est Yarpao

◆ Facteurs humains

La commune de Natitingou compte 75.620 habitants (RGPH 2002) avec plus de 40.000 actifs agricoles répartis sur plus de 10.000 exploitations.

Dans la commune comme, ailleurs dans le pays, l'agriculture est extensive et se fait de façon itinérante sur brûlis. On distingue différentes manières de travailler le sol : le billonnage pour les céréales et légumes, la confection des buttes pour l'igname et le manioc, le labour à plat (tabac, légumes, arachide, riz).

Les outils de travail n'ont pas évolué. Ce sont: la houe, la daba, le coupe-coupe. Les outils modernes (charrue, butteur..) sont assez rares. Les produits agricoles sont très variés : igname, manioc, patate douce, tarot, sorgho, mil, maïs, fonio, arachide, niébé, sésame, soja, piment, tomate, souchet, coton, gombo. La commune dispose de deux magasins de stockage à Natitingou et d'aucune banque de céréales ou de vivres. Dans les arrondissements ruraux, les récoltes sont stockées individuellement dans les greniers traditionnels ou dans les chambres.

Les superficies totales emblavées en 2002-2003 et les rendements et productions obtenus par culture sont présentés dans le tableau n°15

Tableau n°15 : Superficies, rendements et productions de la campagne 2002-2003

Cultures	Superficies (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (T)
Maïs	3.050	1.087	3.820
Sorgho	4.100	950	4.315,7
Riz	520	1.250	650
Igname	4.135	14.000	57.890
Manioc	2.700	12.000	32.400
Patate douce	405	8.000	3.240
Haricot	950	850	807,5
Arachide	800	800	960
Coton	1.922	1.300	2.428,5
Mil	6.400	750	4.800

Source : Secteur du CARDER Natitingou, 2004

***Types d'organisations et structures d'appui de ce secteur**

Les producteurs agricoles utilisent les systèmes de groupe d'entraide dans les villages pour faire face aux travaux qui nécessitent une main d'œuvre importante. L'autre forme d'organisation est la constitution des groupements. Les types de groupements sont les GV, les GF et les GPA présentés dans le tableau n°16 ci-après.

Tableau n°16 : Situation des structures organisées de la commune de Natitingou

Enr.	GVPC			Enr.	GF			Enr.	GPA		
	Membres				Membres				Membres		
	H	F	T		H	F	T		H	F	T
43	1.276	12	1.288	07		98	98	37	435		435
26	25	01	26	34		512	512				
			34	01	13		13				
			16								

Source : Statistiques CARDER Atacora-Donga 2004

Au niveau communal, il existe une organisation faîtière appelée «Union Communale des Producteurs (UCP)».

L'encadrement du monde rural pour la production agricole est assuré par le Centre Régional de la Promotion Agricole (CeRPA), dont la commune abrite le siège départemental. Il existe en outre un secteur agricole pour la commune. Le personnel technique d'appui du secteur agricole se compose comme suit : R/CPA: 01 ; SOP: 01; APV : 01(Pèporiyakou).

Les autres structures d'appui sont les ONG et les projets dont les plus importants sont : ORPIDE, OSAP, Alpha et Oméga Environnement, PADSA, PROMIC, PDRT, PAMRAD, ProCGRN.

Dans le secteur de l'agriculture, les problèmes prioritaires retenus sont :

- Pauvreté des sols
- Insuffisance de l'encadrement
- Indifférence des producteurs par rapport aux innovations et à l'encadrement
- Faible/mauvaise organisation paysanne
- Techniques non durables de production agricole
- Destruction des forêts et plantations

Les besoins exprimés :

- Améliorer les techniques culturales (RFS, LAE...)
- Faciliter l'accès aux crédits et aux intrants agricoles

- Introduire et adopter les systèmes de production durable (agroforesterie, fosses fumières, jachères améliorées)
- Amener les populations à changer de comportements
- Utiliser l'alphabétisation fonctionnelle comme moyen pour passer les messages sur les nouvelles technologies agricoles durables
- Susciter la création des associations sur la base d'une grande confiance réciproque entre des membres capables de dénoncer les mauvais candidats
- Faire des élections transparentes et choisir des personnes compétentes et sérieuses pour gérer les groupements
- Instituer localement les prix pour les paysans ayant adoptés les innovations
- Intensifier la gestion participative de lutte contre les feux de brousse et de destruction des arbres (élaborer une réglementation locale pour la gestion des ressources forestières)
- Faire les reboisements et constituer les forêts galeries

2.2.2.2 - Elevage

L'élevage est souvent intégré à l'agriculture dans la plupart des ménages. Natitingou constitue une zone d'accueil et de transit pour les transhumants peuhls venus du Burkina et Mali. Les espèces élevées sont diverses. Elles comprennent les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, la volaille (poulet, pintade, canard), les chiens. Les statistiques obtenues par rapport aux effectifs des animaux élevés sont consignées dans le tableau n°17.

Tableau n°17 : Nombre de têtes d'animaux par espèce

Espèces	Nombre de têtes
Bovins	4.710
Ovins	3.071
Caprins	16.462
Porcins	1000
Volailles	63.710

Source : Statistiques CARDER Atacora-Donga, 2004

L'insuffisance des couloirs de passage et des zones de parcage provoque bien souvent des conflits entre peuhls transhumants et populations sédentaires du fait de la destruction des cultures.

Les épizooties sont très fréquentes et déciment le cheptel. Les maladies couramment rencontrées sont la peste des petits ruminants, la peste aviaire, la PPCB, la peste porcine, la PPA, la maladie de New castle, le charbon bactérien, l'hémoparasitose et l'endoparasitose.

Il existe deux pharmacies vétérinaires et un laboratoire vétérinaire à Natitingou. L'encadrement technique pour l'élevage dans la commune est assuré par le chef secteur.

Les problèmes prioritaires de ce secteur sont les suivants :

- Conflits permanents entre agriculteurs et éleveurs
- Insuffisance de points d'abreuvement en saison sèche
- Mortalité élevée des animaux surtout de la volaille

Besoins exprimés :

- Canaliser les transhumants et leur délimiter les espaces à occuper
- Mettre en place un comité chargé de régler les questions de transhumance dans les villages

- Faire contrôler les animaux transhumants par les vétérinaires avant leur entrée dans les villages
- Vacciner les animaux et la volaille à temps
- Subventionner les vaccins
- Faciliter l'accès aux crédits pour l'élevage

2.2.2.3 – Pêche

La pêche est quasi inexistante dans la commune. C'est une activité marginale. La majorité des cours d'eau sont saisonniers et menacés de disparition à cause de l'ensablement de leurs lits. Néanmoins on peut dénombrer les étangs piscicoles et le barrage empoisonné de Perma qui ne sont plus bien fonctionnels. Ce secteur peu développé est confronté à divers problèmes qui sont entre autres : l'assèchement des points et cours d'eau et leur empoisonnement. Ce problème touche beaucoup plus les arrondissements de Perma, Kouandata, Tchoumi-Tchoumi, Pèporiyakou et Kouaba. La solution envisagée est l'application des règlements relatifs à la gestion des ressources naturelles.

2.2.3– Commerce

Le secteur du commerce est dominé par l'informel. En 2003, 95 entreprises commerciales ont été immatriculées pour les départements de l'Atacora et de la Donga. On compte quelques grandes entreprises commerciales à Natitingou spécialisés dans le secteur pétrolier (deux stations de distribution) ; vente de divers (QUIDATA, MACODI, Shub-ham, et autres) ; vente de matériaux de construction (MACODI, QUIDATA, EtsConfort, SIMACA, etc.) ; vente de bois (ONAB, MACODI, SIMACA).

En général, le commerce est constitué d'une part de la chaîne des achats et ventes des produits agricoles (maïs, sorgho, niébé, riz, igname, etc.) ; des produits de transformation (fromage, beurre, huile d'arachide, boisson locale et des produits manufacturés) et d'autre part des prestations de services dont l'essentiel se résume aux activités de communication (téléphone, fax et Internet), de photocopies, de vente de produits pétroliers (essence, gasoil, pétrole, huile à moteur), de distribution de produits de la SOBEBRA, de restauration, d'hébergement et de boucheries. Les activités dominantes sont celles de la restauration et celles d'hébergement. La plupart des produits manufacturés sont achetés à Lama-kara, Lomé (Togo), Lagos (Nigéria) ou à Cotonou.

On compte plus d'une centaine de buvettes en plus d'une multitude de cabarets (buvette de vente de bière locale à base de sorgho) et de vendeurs d' « aliments de rue ».

Il est important de souligner la prépondérance des femmes dans les activités économiques.

Les principaux marchés de la localité sont Natitingou, Yarikou, Kouaba, Perma, Takonta, Kotopounga, Pèporiyakou, Tigninti. Les commerçantes fréquentent en plus de ces marchés d'autres tels que : Magou, Tantéga, Matéri, Cobly, Tanguiéta, Tocountouna, Boukombé, Manta, Chabicouma, Djougou, Pèhunco. La plupart de ces marchés ont une fréquence de 4 jours sauf les marchés des communes de Tanguiéta, Matéri et Cobly qui sont hebdomadaires. Dans toute la commune de Natitingou, il n'existe qu'un seul abattoir.

Pour financer leurs activités, les commerçants s'adressent à plusieurs institutions financières, par exemple la CLCAM/CVEC, le PAPME, le PADME, le PROMIC, la

CNE et la FINADEV. Le taux de crédit appliqué est en général de 2 % dégressif le mois. Les statistiques pour certaines de ces institutions pour 2003 se trouvent dans le tableau n°18.

Tableau n°18 : Statistiques de certaines institutions de micro finance exerçant à Natitingou pour l'année 2003

Entreprises financières	Période	Nombre de crédit	Montant global accordé (f CFA)	Minimum de crédit reçu f CFA)	Maximum de crédit reçu (f CFA)
PADME	1 ^{er} janv. au 31 déc. 2003	Environ 1000	170 000 000	50 000	7 000 000
CLCAM	1 ^{er} janv. au 31 déc. 2003	358	231 000 708	30 000	3 000 000
PAPME	1 ^{er} janv. A fin juillet 2004	302	189 065 337	50 000	80 000 000

Source : Recherche données complémentaires ; 2004

Les principales difficultés soulignées par les commerçants concernant ces structures sont les suivantes :

- Conditions contraignantes d'accès au crédit,
- Taux d'intérêts élevés (plus de 12 % l'an),
- Court délai de remboursement.

A celles-ci, il faut ajouter les tracasseries administratives et douanières.

En ce qui concerne les commerçants eux mêmes, on note l'utilisation des crédits reçus à d'autres fins et la fraude fiscale.

Le caractère touristique de la ville de Natitingou ; le bitumage de la route Parakou-Natitingou ; Cotonou-Savalou-Natitingou-Porga constituent des opportunités pour le développement du secteur commercial.

Les problèmes prioritaires de ce secteur sont:

- Manque de marché moderne
- Faible investissement dans les AGR
- Manque d'infrastructures socio-sanitaires (latrines) et hangars dans les marchés
- Faible inspection de la viande

Besoins exprimés

- Construire un marché moderne
- Mettre en place un système efficace de gestion des recettes des marchés
- Subventionner les AGR et inciter les opérateurs économiques à investir dans les AGR (maraîcher, riz, fruits...)
- Réaliser des infrastructures socio-sanitaires dans les marchés
- Créer des comités de gestion des marchés
- Sensibiliser les vétérinaires et les bouchers à offrir de meilleurs services
- Réorganiser et réhabiliter le fonctionnement de l'abattoir de Natitingou
- Construire un abattoir moderne

2.2.4 – Artisanat et PME

2.2.4.1 – Artisanat

L'artisanat est le plus grand secteur pourvoyeur d'emplois dans la commune après l'agriculture. Les activités artisanales sont classées en trois catégories qui sont :

- L'artisanat de service (réparation et prestation de service) : il regroupe les métiers comme : la couture, la coiffure, la menuiserie, la charpenterie, la

photographie, la mécanique, la maçonnerie, la broderie, le tissage, le tricotage.

- L'artisanat de production et de transformation : il regroupe les métiers comme la forge, la soudure, la vannerie, la sculpture, la poterie et la cordonnerie.
- L'artisanat de transformation des produits agricoles : cette catégorie comprend la production de la boisson locale (Tchoucoutou), du beurre de karité, de l'huile d'arachide, de la moutarde, du fromage, etc.

On dénombre près de 580 unités économiques artisanales opérant dans la commune. Selon les différents corps de métiers, plusieurs associations ont été identifiées en 2002 dans la commune et présentées dans le tableau n°19.

Tableau n°19 : Associations des artisans de Natitingou

N°	Associations	Hommes	Femmes	Total
01	A.SO.NA (Association des Soudeurs de Natitingou)	27	0	27
02	AHIP (Association des Habilleurs pour des Initiatives du Progrès)	07	10	17
03	ASFORNA (Association des Soudeurs et Forgerons de Natitingou)	16	0	16
04	AIDPA (Association Interprofessionnelle pour le Développement et la Promotion de l'artisanat)	15	07	22
05	APAHN (Association Professionnelle des Artisans Habilleurs de Natitingou)	14	22	36
06	ATTN (Association des Tisserandes et Teinturières de Natitingou)	0	12	12
07	ACONAT (Association des Coiffeuses de Natitingou)	0	10	10
08	AMEMAT (Association des Menuisiers et Matelassiers de Natitingou)	56	0	56
09	APCEN (Association des Professionnels de Coiffure et Esthétique de Natitingou)	09	29	38
10	AMERN (Association des Mécaniciens d'engins à deux Roues de Natitingou)	35	0	35
11	AFENAT (Association des Frigoristes et Electriciens de Natitingou)	28	0	28
	TOTAL	207	90	297

Source : Monographie Natitingou, OSAP/PAVICO Atacora 2002

Aujourd'hui, une partie de ces associations s'est regroupée en un collectif appelé Collectif des Artisans de Natitingou (CAN).

Dans le domaine de la transformation, on dénombre dix (10) groupements féminins dans la ville de Natitingou. Il en existe également dans les arrondissements ruraux des groupements de femmes opérant dans ce secteur.

Tableau n°20 : Groupement de transformation et leurs activités

N°	Groupement	Localité	Effectif	Activités
01	Surukpè Bayayè	Djindjiré-béri	08	Transformation arachide en huile
02	Production du miel	Yokossi	12	Production, collecte et vente du miel
03	Bodarima	Onsikoto	12	Transformation arachide et karité
04	Tchookanné	Wêtipounga	28	Transformation arachide et karité
05	Yuri-Nayon	Wêtipounga	11	Transformation arachide et karité
06	N'Ouessi Lamaratou	Yokossi	12	Fabrication couscous, sirop, confiture
07	Akoure Allah	Djindjiré-béri	10	Collecte et vente miel
08	Orphelinat des sœurs	Winkè	-	Fabrication et vente farine de blé
09	Pourounafa	Tchirimina	12	Production bière locale (tchoucoutou)
10	Akoussawa-Ounoukéra	Kantaborifa	22	Etuvage du riz

Source : Monographie de Natitingou, PAVICO Atacora 2002

A ces groupements, il faut ajouter un grand nombre de femmes qui opèrent individuellement pour donner de la valeur ajoutée aux produits agricoles.

Les artisans bénéficient d'un certain nombre d'appui des structures comme le DED, FHS, BAA, PPA, FODEFCA, Coopération Française, etc. Aujourd'hui, les problèmes essentiels du secteur sont :

- Techniques et outils de transformation archaïques
- Faible capacité financière
- Faible capacité d'investissement

Solutions proposées :

- Acquérir des outils modernes de transformation
- Encourager la création et le renforcement des groupements d'artisans dans les arrondissements ruraux
- Faciliter le recyclage et les échanges entre artisans
- Créer un centre artisanal de la commune
- Créer une caisse de soutien aux artisans
- Instaurer les textes au niveau communal de libération des apprentis surtout de l'artisanat de service

2.2.4.2– Petites et moyennes entreprises (PME)

Les Petites et Moyennes Entreprises sont aussi nombreuses que les métiers d'artisans. Ainsi, on dénombre des PME dans tous les domaines de l'artisanat à savoir: artisanat de production, artisanat de service, artisanat de transformation des produits agricoles. Les PME les plus importantes du point de vue de la taille sont:

- Les boulangeries : 03 modernes et deux petits fours traditionnels à Natitingou
- Les scieries : 07
- Les constructions métalliques : 06
- Les entreprises de construction.

A ces PME, il faut ajouter les petites entreprises artisanales qui sont de plus en plus nombreuses. Ces dernières sont surtout localisées dans la ville de Natitingou et dans une moindre mesure dans les chefs-lieux des arrondissements. Le secteur des PME souffre du manque d'encadrement et de formation qui lui aurait permis de se moderniser et de valoriser ses productions dans le cadre du tourisme. Les autres facteurs limitant évoqués par les acteurs de ce secteur sont : les tracasseries fiscales, la non compétitivité des productions.

2.2.5- Industries

La commune de Natitingou dispose de quatre industries non fonctionnelles. Il s'agit de la SONAFEL; la Rizerie et les usines de séchage des fruits et de décorticage d'arachide. Ces usines sont aujourd'hui non fonctionnelles pour plusieurs raisons. La mauvaise gestion constitue la principale, suivie de l'inadaptation des sites ou des machines. Il existe une centrale hydroélectrique à Pouya.

2.2.6– Tourisme et hôtellerie

A l'instar du département de l'Atacora, la commune de Natitingou dispose d'un important potentiel physique comprenant un paysage montagneux, des grottes et des mares non aménagées, une chute à Kota où est aménagée une piste de randonnée pédestre. En dehors de ces sites, les populations ont signalé l'existence de plusieurs autres qui ne sont pas très connus. Il s'impose alors un travail d'identification des sites touristiques de la Commune.

Dans la ville de Natitingou, il y a un musée qui abrite plusieurs éléments et objets culturels. Ce musée draine chaque année plusieurs touristes. Aussi, existe-t-il de

nombreux vendeurs d'objets artistiques pour lesquels les touristes marquent un grand intérêt à la faveur des visites.

Selon les statistiques de l'ARDET une moyenne de 5700 touristes transitent chaque année par la ville de Natitingou. Il s'est développé dans la ville un potentiel d'accueil acceptable composé de :

- 05 hôtels (avec en général des chambres climatisées et/ou ventilées) : Hôtel Tata Somba du groupe Accord ; Hôtel Kantaborifa ; Hôtel Bourgogne ; Hôtel Bellevue, Nékima ;
- Des motels et auberges : Vieux cavalier, la Montagne ; Tanekas ; Mimosa ; le mouscronois ; Wengro Péré ; les routiers ; Equied ; 7^{ème} Ciel ; le Pavillon bleu.
- Plusieurs restaurants et cafétérias

Il existe 02 agences de voyage : Evènementiel et Safari Tours qui ne sont plus fonctionnelles. Plusieurs guides touristiques offrent leurs services aux touristes. On les retrouve généralement à l'hôtel Tata Somba à partir d'où ils conduisent les touristes presque partout.

Les problèmes prioritaires auxquels le secteur du tourisme et de l'hôtellerie est confronté sont :

- Sites touristiques non aménagés
- Insuffisance d'infrastructures hôtelières
- Absence de mise en valeur des atouts touristiques

Pour régler ces problèmes les populations ont proposé :

- L'identification, la publication et la mise en valeur des sites touristiques
- L'aménagement et une meilleure gestion des sites touristiques connus par la commune ou des privées
- La création d'un circuit touristique

L'état des lieux révèle que le secteur du tourisme et de l'hôtellerie demeure largement sous exploité compte tenu de l'importance et de la diversité de ses potentialités. L'objectif serait donc d'assurer le développement du tourisme dans la perspective de l'accroissement de sa contribution aux recettes de la commune.

2.3- Etats des lieux des autres secteurs

2.3.1- Enseignement secondaire et universitaire

La commune de Natitingou dispose de cinq collèges d'enseignement général dont 03 à Natitingou (CEG1, CEG2 et le Lycée de Jeunes Filles) ayant tous le second cycle alors que les collèges de Perma et de Kotopounga n'ont que le 1^{er} cycle. A Natitingou centre ; il y a également :

- 03 collèges d'enseignement général privé : Saint Augustin, Sion et Enfant épanoui
- 03 collèges d'enseignement technique privé (secrétariat et gestion): La Colombe, le Lycée Kaba et Saint Augustin.
- 02 collèges d'enseignement technique public : CETA et CET
- 01 Lycée Militaire de Jeunes Filles

Tous ces collèges et lycées sont confrontés à d'énormes difficultés. Le principal problème évoqué est l'insuffisance d'enseignants qualifiés. Le conseil communal se doit donc de solliciter auprès de l'Etat et de ces structures déconcentrées des appuis en vue de trouver des solutions à ces difficultés.

L'ENI Natitingou est une entité de formation des instituteurs.

La commune de Natitingou ne dispose pas d'Université. Les élèves reçus au BAC s'inscrivaient dans les Facultés ou Ecoles spécialisées de l'Université d'Abomey

Calavi. Cela amenait certains bacheliers surtout ceux de parents pauvres à ne pas poursuivre les études. Depuis trois ans, un léger soulagement est intervenu dans ce domaine avec la création de l'Université de Parakou. Aussi la commune doit-elle oeuvrer à la définition d'une stratégie lui permettant de disposer de spécialistes dans certains secteurs très difficiles d'accès aux bacheliers de la commune. La mise en œuvre d'une telle stratégie permettra de palier le manque d'agents qualifiés dans certains secteurs d'activités de la commune.

2.3.2- Sécurité

La commune de Natitingou abrite en plus du poste de police et de la brigade territoriale de gendarmerie une compagnie départementale de gendarmerie, une brigade de recherche, une compagnie de sapeurs pompiers, une brigade spécialisée à Kouatena et un camp militaire.

La brigade territoriale s'occupe du milieu rural et se complète avec la police dans le centre urbain (Natitingou 1, 2 et 3). Il existe au niveau de chaque arrondissement des brigades locales de sécurité non fonctionnelles.

Moyens /Equipement :

- Commissariat : 02 véhicules
- Brigade territoriale : 01 véhicule
- Compagnie : 01 véhicule
- Compagnie des sapeurs pompiers : 03 véhicules
- Brigade pénitentiaire : 01 véhicule

Infrastructures :

- Commissariat : bon bâtiment équipé
- Brigade territoriale : bon bâtiment équipé
- Compagnie : vieux bâtiment
- Camp militaire : vieux bâtiment

Des investigations il ressort que la saison des travaux champêtres est relativement plus calme en ce qui concerne les crimes et délits. Les infractions commises dans la commune sont :

* Infractions portant atteinte aux personnes :

- Enlèvement de femmes
- Coups et blessures volontaires ou non (bagarres)
- Enlèvement d'enfants à Perma, Kouandata et Tchoumi-Tchoumi
- Vols à mains armées à Kotopounga

* Infractions portant atteinte aux biens :

- Escroquerie
- Cambriolage surtout dans les arrondissements urbains

En 2004, le nombre de crimes/délits avec ou sans arrestation enregistrés par la brigade territoriale de gendarmerie est :

- Crime : 06
- Délit avec arrestation : 23
- Délit sans arrestation : 04

Les activités de la compagnie départementale des sapeurs pompiers reste encore très peu connues par la population. Il existe au sein de cette compagnie une autre qui dessert Natitingou et ses environs. En général les forces de sécurité ont un effectif insuffisant. Les sapeurs pompiers compte par exemple un effectif de 26 contre 69 normalement requis.

Il se pose aussi le problème du matériel de travail et du budget de fonctionnement. Le tableau n°21 ci-après résume ces difficultés.

Tableau n°21 : Difficultés des services de sécurité publique de la commune

<i>Entité de sécurité</i>	Catégorie	Difficultés
Police	Commissariat	Manque de budget de fonctionnement
Brigade de gendarmerie	Territoriale	Manque de budget de fonctionnement Effectif du personnel insuffisant
	Brigade de recherche	Manque de budget de fonctionnement Effectif du personnel insuffisant
	Routière	Manque de budget de fonctionnement Effectif du personnel insuffisant
Sapeurs pompiers		Manque de matériel de désincarcération du lot sauvetage, trousse de secours Ambulance non adapté au relief du département

Source : Résultats des ateliers d'arrondissements, 2004

Les problèmes prioritaires issus des ateliers au niveau des arrondissements sont :

- Insuffisance de personnel de sécurité
- Recrudescence de l'insécurité

Pour remédier à ces difficultés, la population propose de :

- Renforcer le personnel de sécurité existant
- Mettre en place et dynamiser les brigades locales de sécurité
- Créer les postes avancés de sécurité publique

2.3.3– Activités minières

Les activités minières ne sont pas très bien développées alors que la commune regorge d'énormes potentialités. L'exploitation de l'or de Perma est l'une des activités peu organisées. L'entreprise « Oracle » est la seule mandatée pour l'exploitation de l'or dans la commune de Natitingou. Mais l'Etat Béninois estime que les sites aurifères sont les patrimoines de l'Etat, ce qui exclut la commune de leur gestion. Cependant, il y a une partie des bénéfices qui revient à la commune. En effet, 3% des revenus de l'or reviennent à l'Etat soit environ 5.400.000 FCFA par an. L'Etat, à son tour, retourne 30% de ce revenu à la commune ; soit environ 1.620.000 FCFA. Cette filière est victime de beaucoup de difficultés dont la principale est la fraude. La grande partie de l'or extrait par les orpailleurs est vendue à des acheteurs clandestins ce qui entraîne un important manque à gagner pour l'Etat et la commune. Aussi existe-il une pollution à grande échelle des eaux des cours d'eau environnants et une forte dégradation des sols ; liée d'une part à l'utilisation du mercure pour fondre l'or et d'autre part à l'exploitation anarchique de l'or.

Il y a possibilité d'ouverture de carrières de sable à Pam-Pam, Sinaïciré dans l'arrondissement de Perma, à Kouandata centre et à Kounadorgou dans l'arrondissement de Kouandata, à Tchantangou et à Yarikou dans l'arrondissement de Kotopounga. L'utilisation de ces carrières échappe à la commune et constitue un manque à gagner.

Natitingou n'a pas de carrière de gravier. Les femmes font une exploitation désordonnée de cette ressource. Elles vont jusqu'à creuser les artères de la ville pour extraire du gravier créant ainsi des poches d'érosion. Selon la Direction Départementale des Mines de l'Energie et de l'Hydraulique la commune peut mettre

en valeur la carrière du village de Soossouna disponible sur la piste Natitingou-Kouarfa et organiser désormais l'exploitation du gravier.

Le taillage des pierres ornementales est l'activité qui semble être mieux organisée dans la commune. Deux sociétés sont agréées pour l'exploitation de cette ressource. La société COGESTONE exploite environ 723 m² par mois et CIC international exploite environ 145 m² par mois. Sur ces exploitations, la commune devrait percevoir une taxe sur exploitation du quartz (TECQ) qui s'élève à 100F/m². Mais en réalité c'est 50F/m² qui sont officiellement prélevés par les services des impôts qui ne retourne plus les 30% de cette redevance à la Mairie. Ceci constitue un important manque à gagner pour la commune. A cela, il faut ajouter les fraudes qui sont orchestrées sur les sites estimées à environ 100 m²/mois.

En somme, l'activité minière connaît beaucoup de difficultés. Le conseil devra alors mettre un accent particulier sur la réorganisation cette filière afin d'en tirer plus de ressources. A cet effet ; il convient de :

- sensibiliser les populations sur la bonne gestion des ressources ;
- Organiser l'exploitation et la commercialisation de ces ressources pour éviter leur bradage ;
- Créer au moins 02 postes de contrôle (01 à Pouya et 01 à l'embranchement de Kouandé-Natitingou) pour contrôler la sortie des ressources minières ;
- Collaborer avec les services techniques pour éviter les épreuves de force ;
- Inventorier les ressources minières existantes.

Si ces actions sont mises en œuvre, la commune de Natitingou pourra compter sur les activités minières pour son développement. En plus, l'opportunité de création à Natitingou d'un centre de taillage de pierres ornementales qu'offre le METFP peut contribuer à l'amélioration du secteur.

2.3.4– Administration locale

Le Maire est responsable de la gestion administrative de la Commune qui compte 09 Arrondissements dont 04 urbains (Natitingou 1, 2, 3 et 4) et 05 ruraux :

- Kotopounga
- Kouaba
- Kouandata
- Perma
- Tchoumi-Tchoumi

Les arrondissements sont à la charge des Chefs d'Arrondissement qui sont assistés dans leurs tâches par des Secrétaires d'Arrondissement. Ils ont sous leur tutelle les chefs de villages et de quartiers de ville.

La commune de Natitingou compte 65 villages et quartiers de ville. Ces différentes entités territoriales sont dirigées par des Chefs quartiers/villages.

L'administration de la Mairie est dirigée par le Maire assisté d'un Secrétariat Général (SG) dont dépendent les services techniques.

L'administration communale comporte 08 services et 19 divisions qui se présentent comme suit :

- Services des affaires générales avec deux divisions : Division du personnel et Division des affaires générales
- Service des affaires financières avec trois divisions : Division caisse et comptabilité ; Division stock et matériel ; Division marchande

- Service des affaires domaniales et environnementales avec deux divisions : Division affaires domaniales ; Division affaires environnementales
 - Service de l'information, de la communication, des archives et la documentation avec deux divisions : Divisions archives et documentation ; Division information et communication
 - Service du développement local et de la coopération décentralisée : Division coopération décentralisée ; Division Planification ; Division animation socio-culturelle
 - Service de l'état civil et de la population : Division état civil ; Division population
 - Service des chiffres et transmissions : Division des chiffres ; Division des transmissions
 - Service technique : Division des travaux ; Division des études
- A ces différents services s'ajoutent deux secrétariats :
- Le secrétariat particulier qui dépend directement du Maire
 - Le secrétariat administratif qui dépend du secrétaire général de la Mairie

La présente organisation administrative découle de la réorganisation des services de la Mairie effectuée récemment avec l'appui du PRODECOM.

Seulement, le personnel faisant défaut, les services créés ne sont pas tous opérationnels car des chefs services cumulent plusieurs responsabilités pour lesquels ils n'ont parfois pas de collaborateurs.

L'effectif du personnel de la Mairie est de 55 agents dont 42 émargent au budget de la commune (parmi eux, on note des APE, des contractuels et des agents d'entretien et de service) et 03 émargent au budget national.

Les infrastructures de la mairie sont constituées des immobilisations de la commune à usage administratif : bâtiments abritant les locaux de la Mairie ; bâtiments abritant la résidence du Maire.

La mairie de Natitingou dispose d'un minimum de matériel et d'équipements pour la bonne marche du travail.

Tableau n°22 : point du personnel de l'administration communale par catégorie

Services	Catégories				
	A	B	C	D	E
SG	01	-	-	-	01
SGA/SPCDD	-	01	-	03	01
SAG	01	-	-	01	02
SAF	01	01	-	02	
SADE	-	01	-	01	-
SA	-	-	-	03	-
ST	-	02	-	02	-
SECP	-	-	-	04	-
SADI	-	-	-	01	-
SCT	-		02	01	-
SP	-		-	02	-
Radio Nanto	-	03	-	-	01
Police	-	-	-	01	-
Impôt	-	-	03	01	-
RP	-	-	-	01	-
Arrondissement	-	-	05	06	-
Total par catégorie	03	08	10	28	06
Total Général	55				

Source : Service du personnel de la mairie de Natitingou, 2004

* Matériel roulant

- Véhicule : 07 dont 03 en bon état pour le maire et ses adjoints, 02 corbillards et une bâchée en mauvais état. Le septième véhicule est complètement amorti
- Motocyclettes: 14 dont 01 au SG, 01 au impôts et 09 aux CA
- Tracteurs : 02
- Corbillards : 02

* Equipements

- Nombre d'ordinateurs : 09 dont 06 neufs et 03 usagers
- Nombre de machines à écrire : 07

Tableau n°23: Point du patrimoine mobilier et immobilier de la Commune

Service ou Arrondissement	Type de mobiliers et autres équipements						
	Bureaux	Tables	Chaises	Armoires	Fauteuils	Micro - ordinateur	Machines à taper
Secrétariat Général	01	-	06	-	05	01	-
SG Adjoint	01	01	03	-	-	01	-
S. Administratif	01	01	04	01	-	01	-
Secrétariat Particulier	-	03	04	-	-	03	-
Service affaires domaniales	02	-	04	02	-	01	-
Service Technique	02	01	10	-	-	01	-
Service financier	03	02	09	06	-	01	02
Service transmission	01	01	02	-	-	-	-
Etat civil	01	03	07	02	-	-	01
Bureau des archives	-	01	02	-	-	-	01
Radio Nanto	03	01	10	04	04	01	-
Salle Ex-CPR	-	01	45	-	-	-	-
Maison de Huy	-	13	40	-	04	-	-
Bureau Maire	01	01	04	-	06	-	-
Résidence du Maire	-	02	03	01	10	-	-
1 ^{er} Arrondissement	01	02	11	01	-	-	01
2 ^e Arrondissement	02	01	15	01	-	-	01
3 ^e Arrondissement	02	-	06	01	-	-	01
Péporiyakou	-	02	04	-	-	-	-
Kotopounga	-	02	05	05	-	-	-
Kouandata	-	-	03	-	-	-	-
Tchoumi-Tchoumi	-	01	01	-	-	-	-
Perma	-	01	01	01	-	-	-
Kouaba	-	01	05	-	-	-	-
Total	22	41	204	25	29	10	07

Source : Service des affaires financières de la mairie de Natitingou, 2004

Les problèmes prioritaires ressortis lors des ateliers arrondissements et de la séance CPC de validation de ces résultats sont :

- Personnel insuffisant et de faible niveau
- Manque de structures de financement
- Incivisme des populations
- Manque de bâtiments pour les bureaux des Arrondissements

Solutions proposées :

- Mettre en place une politique de recrutement pyramidal
- Encourager l'installation des institutions de micro finance
- Rendre accessible le crédit
- Affermir l'autorité locale
- Construire les bureaux et logements des CA

2.3.5– Coopération décentralisée et structures intervenant dans la Commune

Certaines localités de la Commune de Natitingou sont jumelées à des villes européennes. Il s'agit principalement de la ville de Natitingou et de Perma. Ces jumelages sont :

- Natitingou et Rillieux la Pape en France qui intervient dans les secteurs de l'assainissement et de l'artisanat. Le partenaire a réalisé, à Natitingou, un centre de tissage actuellement fonctionnel et met en œuvre un projet de collecte et d'évacuation des ordures ménagères au profit de la population de certains quartiers des arrondissements urbains de Natitingou.
- Natitingou et la ville de Huy en Belgique dont le Mémorandum a été signé en Novembre 2004.
- Natitingou et la ville de Sérémange-Erzange en France est actuellement en veilleuse ;
- Perma, Kouandata et Tchoumi-Tchoumi et l'ONG française Solidarité France Afrique (SFA). Cette structure a beaucoup appuyé les domaines comme la santé et la nutrition des enfants à travers le Centre de promotion social.
- CEG-Perma et Tristan Dérème signalé à l'atelier arrondissement. Les actions de ce partenariat sont peu connues.
- Le jumelage avec la ville d'Anqui (Canada) en cours de réalisation.

Dans le secteur de la coopération décentralisée, les problèmes prioritaires énumérés sont :

- Mauvaise coopération et hibernation de la coopération avec certains partenaires et la Mairie de Natitingou
- Difficulté de mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires dans les arrondissements pour les réalisations des actions de développement
- Absence de coopérations décentralisées dans les arrondissements de Kouaba, Kouandata, Tchoumi-Tchoumi et Kotopounga

Les principales solutions proposées sont les suivantes :

- Créer un cadre institutionnel réglementant la coopération entre la Commune et les villes jumelées
- Redynamiser la coopération Sérémange-Erzange, Solidarité France Afrique et la Commune de Natitingou
- Impliquer les populations à la conception et la réalisation de micro projets
- Rechercher des partenaires pour les jumelages et pour l'appui de la Commune dans son développement

Quant aux structures intervenant dans la Commune, on peut noter l'existence de toutes les directions départementales des services déconcentrés de l'État, une multitude d'ONG intervenant dans des domaines divers et un grand nombre de projets et de structures financières. Les structures intervenant directement dans les arrondissements sont énumérées par la population et leur situation est présentée dans le tableau n°24.

Tableau n°24 : Situation des acteurs de développement de la Commune de Natitingou

N°	Dénomination	Secteur/Domaines d'activités	Arrondissements d'intervention
01	ProCGRN	Gestion des ressources naturelles et élaboration PFR	Commune de Natitingou
02	PDDC	Appui aux communes dans le processus de la décentralisation	Commune de Natitingou
03	PRODECOM		Commune de Natitingou
04	AFVP		Santé, éducation, eau
05	PPA/GTZ	Artisanat	Commune de Natitingou
06	Formation Hans Seidel		Nati 1,2 et 3
07	Coopération suisse : BAA		Nati 1,2 et 3
08	DED		Nati 1,2 et 3
09	PADEAR	Eau et assainissement	Commune de Natitingou
10	PAMRAD	Agriculture, élevage, micro crédits	Commune de Natitingou
11	PDRT	Agriculture (racines et tubercules) transformation R&T	Perma, Kouandata, Tchoumi-Tchoumi, Kouaba, Kotopounga
12	PADSA	Micro crédit	Kotopounga
13	LISA	Agriculture	
14	PPLS	IEC-SIDA	
15	CARITAS (Mission catholique)	Action sociale	Kouaba
16	PAM	Action sociale	Nati 4 (Péporiyakou)
17	ONG Alpha et Oméga Environnement	Gestion des ressources naturelles Planification communale	Perma, Nati 1, 2, 3
18	ONG ORPIDE	Plurisectoriel	Kouaba
19	ONG OSAP-Bénin	Gestion des ressources naturelles Planification communale	Natitingou
20	ONG DDE ONG	Environnement, Education	Natitingou
21	ONG Ensemble pour le Développement	Eau potable et Assainissement	Commune de Natitingou
22	CARP international	Développement organisationnel	Commune de Natitingou -
23	ONG POTAL MEN	Alphabétisation, éducation	Kotopounga
24	ONG TIWINTI	Lutte contre les mutilations génitales féminine, Alphabétisation	Kotopounga
25	ONG CETE (Club d'émergence de Technologie Endogène)	AGR	Perma, Kouandata, Tchoumi-Tchoumi,
26	ONG TEN SEERI	Education, Actions sociales	Péporiyakou
27	ONG TETOOMA	Production de champignon, IEC	Natitingou
28	MANITSE	Actions sociales,	Natitingou

Source : Ateliers arrondissements

2.3.6- Finances locales de la commune de Natitingou

Le cadre financier de mobilisation des ressources locales prend en compte les ressources de la commune telles que fixées par la loi puis les services et agents chargés de la mobilisation des ressources communales.

2.3.6.1- Ressources de la commune

Au terme des articles 7 à 15 de la loi 98-007 du 12 Février 1998 portant régime financier des collectivités locales au Bénin, les ressources communales comprennent les différents éléments récapitulés dans le tableau n°25 suivant.

Tableau n°25 : Nomenclature des ressources de la commune

	Ressources	Dépenses
R E C E T T E S D E F O N C T I O N N E M E N T	1- Recettes fiscales	
	1.1- Impôts directs	
	- taxe de développement local	
	- foncier bâti et non bâti	
	- patentes et licences	Dépenses de personnel
	- taxes sur arme à feu	
	1. Impôts indirects	
	- taxe de pacage	
	- taxe sur pirogue et barques motorisées	
	- taxe sur vente de boissons fermentées de préparation artisanale	
	- taxe sur la publicité	
	- taxe sur les affiches	
	- part communale de la taxe touristique	
	- part communale de la TVA perçus au cordon douanier	Autres dépenses de fonctionnement
	- taxe sur taxis villes à 2 roues ou 4 roues	
	- part communale de la taxe sur les carrières et mines	
	- taxes indirectes assimilées	
Recettes des prestations de service		
- expédition des actes administratifs et d'état civil, certifications, expédition des couverts, taxes de délivrance des permis d'habiter		
- part communale du produit des amendes		
- droits sur les services marchands (marchés et gares routières)		
- droits de stationnement et de parking		
- taxes ou redevances pour l'électricité et eau		
- taxes ou redevances assimilées	Subventions autres transferts courants	
Produits du patrimoine et assimilées		
- droits de mutation		
- produits des inhumations et concessions		
- exploitation des carrières		
- location des biens meubles et immeubles		
- redevances d'appatams et de hangars		
- produits des titres et valeurs		
Taxes et redevances d'hygiène, salubrité publique et services funéraires		
- taxes d'enlèvement des ordures ménagères et autres matériaux		
- redevances de vidange et curage		
- taxes et produits des opérations de désinsectisation		
- taxes d'inspection sanitaire des produits alimentaires		
- recettes de prestation de service d'hygiène et de salubrité publique en matière d'hydraulique et d'adduction d'eau		
- produits des terrains communaux affectés aux inhumations et des concessions dans les cimetières ou du creusement des fosses	Dépenses de personnel	
- taxes et redevances pour transports funèbres		
- taxes et redevances assimilées	Autres dépenses de fonctionnement	
Excédent fonctionnement de l'exercice précédent		
Subventions ou dotations de fonctionnement de l'Etat ou toute autre personne physique ou morale	Subventions autres transferts courants	
Recettes diverses		
I N V E S T I S S E M E N T	- Produits des emprunts et avances	
	- Produit des subventions et dotations d'investissements et d'équipement allouées par l'Etat	
	- Produit des aliénations de biens patrimoniaux	
	- Produit des prélèvements sur les recettes de la section de fonctionnement	
	- Excédent de la section d'investissement de l'exercice précédent	
	- Fonds de concours	
	- Dons legs	
- Recettes diverses		

2.3.6.2- Services et les agents chargés de la mobilisation des ressources communales

La mobilisation des ressources communales est actuellement assurée par trois services qui dépendent de différentes administrations. Il s'agit notamment du Centre des Impôts des Petites Entreprises (CIPE), de la Recette-Perception et du service financier de la Mairie.

◆ Le Centre des Impôts des Petites Entreprises (CIPE)

Le Centre des Impôts des Petites Entreprises de Natitingou est un service déconcentré de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID). Il regroupe le Service de Gestion et de Contrôle et la Recette. Il est rattaché au niveau du Département de l'Atacora à la Direction Départementale des Impôts (DDI) qui assure la coordination des opérations fiscales au niveau du Département. Le CIPE de Natitingou s'occupe des impôts locaux (foncier bâti, foncier non bâti, patentes, licences, taxes sur armes à feu et autres taxes) pour le compte de la commune et de certains impôts d'Etat (TVA, BIC, TUTR, etc.).

En ce qui concerne la fiscalité directe locale, le CIPE assure les travaux d'assiette, de liquidation et de recouvrement.

Les moyens humains et matériels du CIPE de Natitingou comprennent :

Les moyens matériels à savoir :

- 01 immeuble
- 02 motocyclettes (01 Yamaha 100 et 01 Honda en états usagés)
- 08 bureaux et 12 chaises

Les moyens humains pour animer ce service sont en nombre limités. Il y a :

- Au niveau du service de gestion et de contrôle : 02 Inspecteurs dont 01 collaborateur, 01 agent de constatation et d'assiette et 02 agents des collectivités qui sont des contractuels
- Au niveau de la recette : 01 receveur des impôts ; 01 caissier ; 02 agents des collectivités (APE et 01 Contractuel).

◆ La Recette perception

La Recette perception de Natitingou est une structure extérieure de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP). Elle est rattachée au niveau du Département de l'Atacora à la Recette des Finances (RF) dont les services assurent à Natitingou la coordination des opérations financières au niveau du Département.

La Recette perception centralise toutes les recettes et les dépenses publiques de la collectivité locale. A ce titre, elle reçoit tous les fonds publics collectés sur le territoire communal et assure l'exécution comptable des dépenses. Elle assure par ailleurs la gestion des taxes indirectes perçues par le biais des agents auxiliaires de recettes (agents collecteurs, agents de la commune, membres de comité de gestion du marché).

Les auxiliaires commis au recouvrement de ces recettes sont rémunérés à concurrence de 15% sur les recettes effectuées.

Les moyens matériels de la recette perception comprennent :

- 01 immeuble, propriété de la Direction du Trésor,
- 01 véhicule 4 x 4 Nissan
- 02 motocyclettes dont 01 hors d'usage

- 08 bureaux dont 01 hors d'usage
- 07 armoires dont 02 hors d'usage
- 19 chaises dont 03 hors d'usage

Les moyens humains :

- 01 Receveur-Percepteur
- 05 agents.
- 01 Secrétaire

Une franche collaboration existe entre la mairie et la recette perception pour la gestion des tickets et des valeurs inactives.

2.3.6.3- Les ressources financières mobilisables

Il s'agit des recettes de la fiscalité directe et indirecte locale qui participent à environ 60% au budget de la commune. A cela, on pourrait ajouter les subventions de l'Etat et les amendes forfaitaires qui participent à hauteur de 20%. Les appuis financiers provenant des structures locales ou extérieures manquent de lisibilité et sont peu ressentis dans le développement local.

◆ La fiscalité directe locale

Ces contributions concernent entre autres les anciennes contributions (foncier bâtis, foncier non bâtis, patentes, licences, taxes sur armes à feu) et la TDL instituée par la loi n°98-007 qui n'est pas encore mise en œuvre. L'évolution des anciennes contributions de 1996 à 2003 est présentée dans le tableau n°26.

Tableau n°26 : Evolution des anciennes contributions de 1996 à 2003

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Totaux
Emissions totales	43484155	29927470	45805402	29927470	39626425	43469425	77733641	62437052	372410695
Emission FB	27229755	17234510	10977350	17234510	24212440	24082452	38660850	25847843	185479710
Emission FNB	2345600	1830960	16346236	1830960	2379600	4974835	4557500	5161800	39427491
Emission PAT	13797200	9471500	16246236	9471500	12032640	13705238	33520841	30555909	138801064
Emission LIC	111600	1390500	2235580	1390500	1001400	706900	994450	871500	8702430
Recouvrements courants	12104968	13423028	26022719	40820580	45026877	48657480	59155679	51485914	296697245
Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Totaux
FB & FNB	4219139	6603058	13869340	15897942	21354922	19009737	17200334	21750097	119904569
PAT & LIC	7876529	6804870	12146979	24892738	23642855	29617643	41932245	29703617	176617476
TAF	9300	15100	6400	29900	29100	30100	23100	32200	175200
Recouvrements arriérés	1546760	342880	14287550	4447072	0	0	2457933	6916422	29998617
Total recouvrements	13651728	13765908	40310269	45267652	45026877	48657480	61613612	58402336	326695862
Taux de recouvrements	27,84%	44,85%	56,81%	136,40%	113,63%	111,93%	76,10%	82,46	81,25%

Source : Etudes préalables du Projet d'appui à la décentralisation et à la gestion urbaine réalisée par SERHAU-SA

FB : Foncier bâtis

LIC : Licence

FNB : Foncier non bâtis

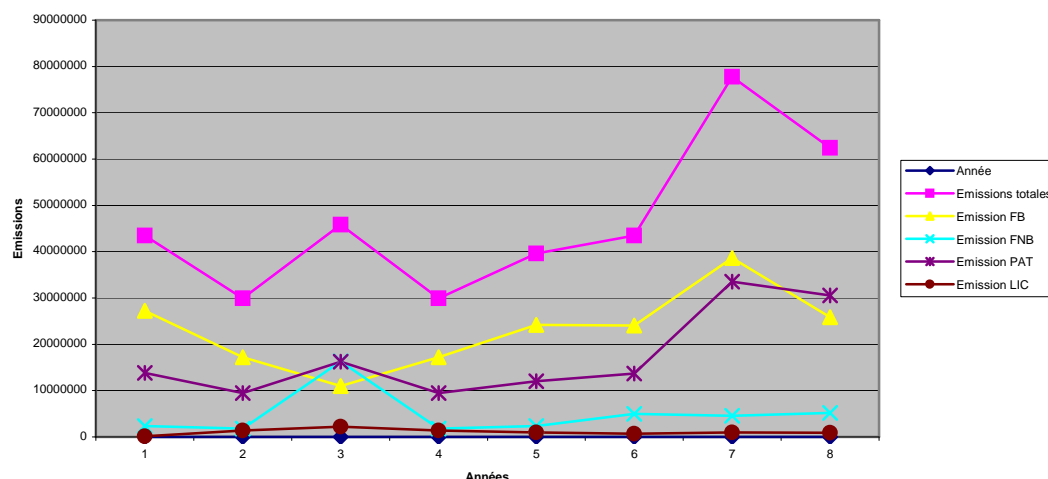
TAF : Taxe sur les armes à feu

PAT : Patente

Commentaire : il faut constater que le FB et le FNB ne sont pas assez consistants, les patentes et licences représentent quant à elles les parts les plus importantes dans le recouvrement des impôts; ceci à cause de certaines activités économiques qui se développent dans la commune à savoir les établissements hôteliers, les bars, buvettes et restaurants.

Emission totale de 1996 à 2003	372 410 695
Emission moyenne annuelle	46 551 337

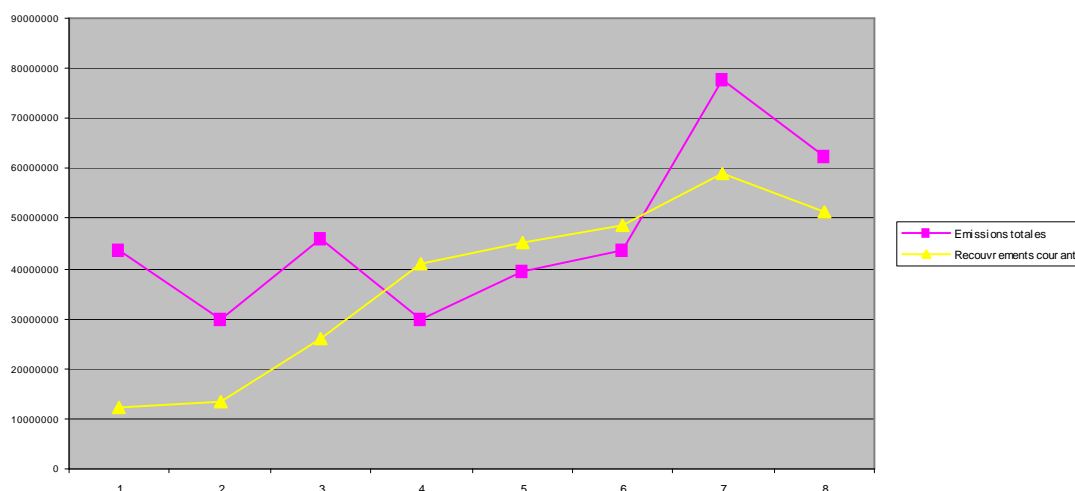
Courbes d'évolution des émissions d'impôts locaux par type de 1996 à 2003 dans la commune de Natitingou



Commentaire : de manière générale toutes les courbes d'évolution présentent une allure en dents de scie. Ceci appelle les observations suivantes :

- Les courbes du FB et du FNB soulèvent des interrogations quant à la fiabilité de la conservation des données
- De 1999 à 2003, on constate une évolution légère et linéaire à l'exception du pic extraordinaire de 2002 en FB et PAT
- Décroissance linéaire de 1996 à 1998 avec pic extraordinaire du FNB et du PAT

Courbes des émissions et recouvrements de 1996 à 2003



Source : Etudes préalables du Projet d'appui à la décentralisation et à la gestion urbaine réalisée par SERHAU-SA

Commentaire : les émissions ont évolué en dents de scie 1998 à 2002. en 2004 elles ont connu une hausse sensible, liée aux travaux routiers mais elles ont diminué en 2003 pour retrouver un niveau correspondant davantage à la réalité du potentiel fiscal actuel capté.

La Taxe de développement Locale

Les dispositions de l'article 10 de la loi 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ont institué la Taxe de développement Local (TDL).

La TDL est un impôt direct à prélever sur les principales ressources de la commune. Conformément à ces dispositions légales et compte tenu des réalités économiques de la commune de Natitingou, le Conseil Communal peut prélever la TDL sur le coton qui est aujourd'hui la ressource importante. Hormis le coton, la commune de Natitingou pourrait percevoir la TDL sur d'autres ressources telles que le manioc, l'arachide ou encore les produits de l'élevage, les produits artisanaux. Mais auparavant, il faut qu'apparaisse le décret d'application de la loi N°98-007 et qu'un travail soit fait pour organiser les filières locales du manioc, de l'arachide, des produits d'élevage ou artisanales.

Les facteurs ci-après servent de base pour la simulation :

Les dispositions de l'article 10 de la loi 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ont institué la Taxe de Développement Local (TDL).

Simulation de la Taxe de Développement Local (TDL)

Le tableau n°27 suivant récapitule les principales productions agricoles de la commune de Natitingou et précise les quantités produites de 2000 à 2003

Tableau n° 27 : Principales productions agricoles de la commune

N°	Produits	Nature	Quantités des produits (en tonne/effectif)		
			2000-2001	2001-2002	2002-2003
1	coton	rente	1554	2409	2428,5
2	manioc	vivrière	10203	10900	32400
3	arachide	rente	904	892	960

Source : BASEDOR Atacora 2002 ; secteur du CARDER Natitingou 2002-2003

En l'état actuel où les conditions de prélèvement sont caractérisées par l'inexistence de structures appropriées de collecte de la TDL sur les cultures vivrières et l'arachide, il est fortement recommandé que dans un premier temps la TDL soit basée sur la seule ressource cotonnière. Aussi, la simulation ne sera t-elle faite que par rapport à cette culture de rente.

Simulation de la TDL sur le coton : la production de référence

La production de référence est constituée par la moyenne de la production du coton au cours des campagnes de 2000 à 2003 en tenant compte des statistiques de production disponible.

Le taux d'accroissement moyen est celui des campagnes de 2000 à 2003 sur la base duquel, les scénarii suivants peuvent être envisagés :

Sur la base de ces données, les prévisions de production et les recettes projetées de la TDL sont présentées dans les tableaux n°28 et 29

* 1^{er} Scénario optimiste = 4% sur 2005, 2006; 3% sur 2007, 2008 et 2009

Eléments justificatifs :

- La stabilité des prix du coton sur le marché mondial,
- Le bon fonctionnement de la SONAPRA,
- L'absence d'incidences néfastes de la libéralisation du secteur,
- L'absence de turbulences climatiques,
- L'adoption d'une politique agricole stimulante de la production,
- Le paiement régulier et à temps des paysans,
- La fourniture d'engrais de bonne qualité et à temps,
- Davantage d'implication de la commune dans la réalisation d'équipements et d'infrastructures socio-culturels de manière à permettre aux populations d'établir le lien qu'il y a entre les prélèvements et l'amélioration de leurs conditions de vie.

* 2^e Scénario moyen = 2% sur 2005, 2006 ; 1% sur 2007, 2008 et 2009

Eléments justificatifs :

- Les perturbations de faible amplitude des prix de coton sur le marché mondial,
- Les dysfonctionnements conjoncturels de la SONAPRA,
- Les effets négatifs passagers de la libéralisation du secteur,
- De légères perturbations climatiques,
- La fourniture d'engrais de qualité moyenne,
- L'adoption d'une politique agricole passablement stimulante,
- La faible implication de la commune dans la réalisation d'infrastructures et d'équipements socio-culturels.

* 3^e Scénario pessimiste : 1% sur 2005, 2006 ; -1,5% sur 2007, 2008 et 2009

Eléments justificatifs :

- La chute du prix du coton sur le marché mondial,
- Les dysfonctionnements prononcés de la SONAPRA,
- Les effets négatifs de la libéralisation du secteur,
- Les perturbations climatiques,
- La fourniture d'engrais de mauvaise qualité,
- Les paiements irréguliers des producteurs,
- La non implication de la commune.

Le taux de la TDL

En fonction des besoins de financement de la commune qui peuvent varier d'une année à l'autre, les choix suivants peuvent être opérés : 1 FCFA, 2 FCFA et 3 FCFA par kg.

Tableau n°28 : Prévision de production en tonnes/effectif dans la commune de 2004-2008

Scénario	Moyenne 2000-2003	2005	2006	2007	2008	2009
Optimiste	2130,5	2215,72	2304,34	2373,47	3444,67	3548,01
Moyen	2130,5	2173,11	2216,57	2238,73	2261,11	2283,72
Pessimiste	2130,5	2151,80	2173,31	2140,72	2108,61	2076,99

Source : réalisé par l'ONG Alpha et Oméga Environnement

Tableau N°29 : Recettes de la TDL projetées en millions de FCFA selon les options

Scénario	2005			2006			2007			2008			2009		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Optimiste	22,15	44,30	66,45	23,04	46,08	69,12	23,73	47,46	71,19	34,44	68,88	103,32	35,48	70,96	106,44
Moyen	21,73	43,46	65,19	22,16	44,32	66,48	22,38	44,76	67,14	22,61	45,22	67,83	22,83	45,66	68,49
Pessimiste	21,51	43,02	64,53	21,73	43,46	65,19	21,40	42,80	64,2	21,08	42,16	63,24	20,76	41,52	62,28

Source : réalisé par l'ONG Alpha et Oméga Environnement

Les taxes indirectes

Il existe à Natitingou plusieurs taxes indirectes dont les plus importantes, objet de la présente étude sont notamment :

- Les taxes perçues au niveau des équipements marchands
- Les droits de place sur le marché
- Les taxes de stationnement
- Les droits d'abattage et d'inspection des viandes,
- Les taxes sur produits collectés
- Les taxes de bétail en transit
- Les taxes sur taxis moto
- Les taxes sur pousse-pousse et marchands ambulants

* Les taxes sur les équipements marchands

Les projections faites sur les activités au niveau des équipements marchands permettent d'estimer à près de 20 millions de FCFA les ressources mobilisables au niveau de ces équipements y compris les parts relatives à la cogestion.

* Les droits de place sur les marchés

Les projections au niveau des marchés de la commune permettent d'avoir par an une moyenne 12 millions FCFA

* Les taxes sur la gare routière

Trois types de taxes sont prélevés au niveau de la gare routière :

1. la taxe d'embarquement affectée au budget de la cogestion
2. les droits de tour destinés aux syndicats
3. la taxe de stationnement prélevée au profit du budget de la commune

Les projections d'activités au niveau de la gare routière conduisent à une ressource potentielle dont seulement 12% sont affectées au budget de la commune conformément à l'arrêté du MISAT sur la gestion des gares routières. Ce montant ne prend pas en compte les droits d'inscription au parc s'élevant à 5 000 FCFA pour chaque nouveau véhicule devant se faire enregistrer au niveau de l'auto gare de Natitingou.

* Les taxes d'abattage des animaux à l'abattoir

La ville de Natitingou dispose d'une boucherie située à l'intérieur du grand marché. Avec un nombre moyen de 7 têtes abattues par jour dont 02 bovins et 05 (caprins et ovins). Les ressources mobilisables au titre de la taxe d'abattage et d'inspection des viandes peuvent constituer aussi des sources de revenus pour la commune si elles sont mieux gérées.

Les autres taxes communales

Avec sa position géographique et ses atouts naturels, d'importantes ressources sont mobilisables au niveau d'autres filières que sont le tourisme, les véhicules gros

porteurs, les bétails en transit, les produits collectés, l'exploitation des carrières et mines, les affiches et publicités, les manifestations bruyantes, les taxis motos, etc.

La taxe sur les boissons fermentées

L'importance en général de la fabrication de bière locale (tchoucoutou) dans le Département de l'Atacora en général et dans la commune de Natitingou en particulier, témoigne des ressources non négligeables susceptibles d'être mobilisées au regard du montant de la taxe instituée : 1500 FCFA/mois soit au moins 50F/jour pour tout vendeur de tchoucoutou. Le montant perçu au titre de cette taxe gérée par le service des impôts est inférieur à 200 000 FCFA/an.

La taxe sur produits collectés et bétail en transit

Grâce à ses marchés de collecte, la commune de Natitingou draine une bonne partie des produits agricoles et d'élevage de la région, qui sont ensuite embarqués en direction des marchés des régions méridionales du Bénin. L'importance des flux externes témoigne des ressources non négligeables susceptibles d'être mobilisées si lesdites activités sont bien organisées et maîtrisées par le service de conditionnement.

Les diverses taxes sur les activités touristiques

D'importantes ressources potentielles sont mobilisables en matière touristique au profit de la commune de Natitingou sous réserve de quelques initiatives et aménagements institutionnels.

L'exploitation des services communaux

La Commune de Natitingou dispose d'un cimetière actuellement exploité plus ou moins anarchiquement. L'organisation des activités de concession de fosses, pourrait constituer des sources de revenus communaux. Actuellement, les pesanteurs sociologiques rendent difficile l'instauration de taxes par rapport aux fosses.

L'exploitation du patrimoine communal

Les potentialités ici concernent :

- L'exploitation des carrières, notamment les activités de concassage de pierre, l'exploitation des sables de rivière, de la latérite, de l'or, et des pierres ornementales;
- Les ventes de parcelles loties;
- Les locations de kiosques et les droits d'occupation temporaire du domaine public.

2.3.6.3- Synthèse des insuffisances relevées au niveau des recettes fiscales et des recettes propres non fiscales

Au plan de l'assiette et du recouvrement

La gestion des recettes comporte d'importantes insuffisances qui réduisent considérablement son efficacité. Ces insuffisances sont :

- Le manque de maîtrise des principes budgétaires d'élaboration des prévisions caractérisé par une évaluation irrationnelle des montants prévisionnels qui sont tantôt trop élevés, tantôt trop bas par rapport à la moyenne des recouvrements effectués
- Retards dans l'exécution des tâches liées aux difficultés de collaboration entre la Mairie et le CIPE

- Insuffisance de rigueur dans le recouvrement provoquant un taux de recouvrement à peine acceptable. Cette insuffisance découle en partie de l'absence de moyens matériels et humains
- L'insuffisance de contrôle se traduisant par l'absence de rapprochement des prévisions et des réalisations pour apporter à temps les mesures correctives
- Manque de suivi des collecteurs, surtout les collecteurs correspondants extérieurs qui font le recouvrement pour le compte de la collectivité locale
- Non application de la nomenclature budgétaire *prévue à l'article 15 de la loi n°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin.*

Au plan des ristournes accordées

L'Etat et les partenaires au développement honorent leurs engagements et libèrent ou transfèrent régulièrement des montants des subventions ou de cofinancement de projets qu'ils ont promis.

L'appui financier provenant des structures locales ou extérieures manque de lisibilité et est peu ressenti dans le développement local. Seuls les transferts provenant de l'Etat sont régulièrement enregistrés et budgétisés. Les autres appuis financiers ne ressortent pas dans le budget communal. Cette pratique est contraire au souci de transparence et de fidélité du budget, instrument économique qui doit retracer tous les flux financiers, entrées et sorties, de la commune.

Au total, la collectivité locale de Natitingou n'a pas encore mis en place une stratégie de mobilisation de ressources. L'évaluation des prévisions de recettes et la croissance attendue des rendements des impôts, droits, taxes et redevances ne sont pas établies en corrélation avec l'évaluation précise préalable de la nature et du montant des dépenses existantes ou nouvelles à financer.

En principe, ces paramètres (dépenses existantes ou nouvelles à financer) devraient être évalués en fonction respectivement des prévisions et des recouvrements des années antérieures. Dans ces conditions, le taux de réalisation apparaît nécessairement comme quelque peu artificiel car personne n'a la certitude que les recettes supplémentaires auront un emploi utile.

Il conviendrait de revoir et d'inverser cette approche en faisant en sorte que l'effort fiscal et des recettes propres non fiscales soit constamment et directement lié à des dépenses clairement identifiées. Ceci ne se fera qu'avec l'application de la nouvelle nomenclature prévue par la loi.

Au niveau des recettes du budget d'investissement

Le budget d'investissement n'existe que de nom et par pur formalisme. En effet, l'examen des budgets sur une longue période antérieure a montré que les chapitres d'investissement ne présentent aucune prévision ni réalisation. Si l'on considère que les ressources locales doivent être directement liées aux dépenses nécessaires et utiles, on peut estimer que la situation qui a prévalu jusque là où le budget d'investissement n'enregistre ni prévision ni réalisation, présente un degré d'adéquation largement insuffisant.

Cette conclusion est corroborée entre autres, par le constat selon lequel la circonscription administrative de Natitingou n'a pas dans les conditions actuelles de stratégie de dépenses (d'intervention publique) si ce n'est d'assurer le financement des dépenses de fonctionnement et particulièrement, des dépenses de personnel.

Sa capacité à financer elle-même la contrepartie des projets de développement cofinancés par les bailleurs de fonds extérieurs, est parmi tant d'autres, une illustration d'une trop faible implication de la circonscription administrative.

L'analyse des différents secteurs d'activités a permis de localiser les gisements de ressources de la commune de Natitingou et d'apprécier leur importance. Les principaux secteurs pouvant générer des ressources à la commune de Natitingou sont: le secteur agricole, le tissu foncier urbain les secteurs marchand et touristique.

III- Problématique de développement de la commune de Natitingou

Elle est fait à partir des résultats de la synthèse communale des données documentaires et des ateliers réalisés dans les arrondissements. Le tableau récapitulatif de cette synthèse est présenté en annexe 1.

Cette synthèse communale a permis de dégager les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces de la Commune de Natitingou. Le développement de la commune n'est possible que si ces éléments sont maîtrisés ou exploités. Ils sont récapitulés dans le tableau n°30 Une priorisation en a été faite en trois étapes différentes avec un choix raisonné et a permis de retenir les atouts, contraintes, opportunités et menaces les plus pertinents.

En définitive, cinq atouts, cinq contraintes, cinq opportunités et cinq menaces sont retenus et sont présentés dans le tableau n°31.

3.1- Présentation de la problématique de développement de la Commune

Tableau n° 30 : Problématique de développement de la commune de Natitingou

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Base imposable importante -Fortes potentialités touristiques -Existence de plusieurs commerçants et transporteurs -Existence de points et cours d'eau -Présence de nombreuses structures d'accueil -Diversité et multiplicité des valeurs culturelles -Viabilisation de certains quartiers -Existence de services techniques et de ressources humaines de qualité à la mairie -Existence d'infrastructures et d'équipements marchands -Existence de plusieurs groupes folkloriques organisés -Coexistence pacifique des religions dans la commune -Existence d'infrastructures de santé de grande importance -Existence de formations sanitaires privées/confessionnelles -Personnel de santé qualifié disponible dans les grands centres de santé -Pharmacies privées et confessionnelles assez fournies -Existence d'une banque de sang 	<ul style="list-style-type: none"> -Faible recouvrement des taxes et impôts -Manque de rigueur dans le recouvrement des taxes et impôts -Manque de suivi des collecteurs dans leur travail -Incivisme fiscal -Absence d'initiative par rapport à la taxe de développement local -Insuffisance des points d'eau potable en milieu rural -Service d'hygiène inefficace - Mauvais fonctionnement des structures d'entretien des points d'eau -Manque de transparence dans la gestion des contreparties villageoises -pollution des eaux par les pesticides -Péril fécal -Caniveaux insuffisants et mal entretenus dans les centres urbains -Personnel enseignant qualifié insuffisant -Structures des parents d'élèves mal informées sur leurs charges -Manque d'internat au centre pour les élèves provenant des villages éloignés -Insuffisance de suivi des écoliers et élèves par les parents -Manque d'écoles maternelles dans les arrondissements ruraux -Mariages forcés et précoces des filles bloquant la scolarisation et l'évolution des filles -Insuffisance d'appui aux maîtres alphabétiseurs -Faible valorisation des atouts touristiques -Mauvaises prestations de certaines structures d'accueil -Agences de voyage non fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> -Fonds de solidarité intercommunale (FSI) -Participation de l'état aux dépenses de la commune -Institution de la taxe de développement locale -Existence de structures déconcentrées de l'Etat -Existence de nombreux partenaires au développement -Existence des directions départementales de plusieurs services déconcentrés de l'Etat à Natitingou -Développement d'écoles confessionnelles/privées de qualité -Installation des lycées militaire et des jeunes filles sur le territoire de la commune -Installation des collèges techniques à Natitingou -Affluence des touristes -Position géographique de la ville de Natitingou favorisant la traversée par les populations des pays limitrophes -Existence d'un centre de dépistage et de traitement de la lèpre et du SIDA -Existence de plusieurs structures d'appui à l'administration locale -Existence de plusieurs structures d'appui aux artisans -Possibilité de jumelage avec des villes du Nord : Rilleux la pape, Ville de Huy, TRISTAN DEREME -Projet d'interconnexion électrique Nord-Bénin Nord-Togo 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'acte précisant la part de la commune sur la taxe touristique -Police sanitaire/environnementale inefficace -Grèves répétées des enseignants -Faible recrutement des enseignants par l'Etat -Mauvaise programmation des formations des enseignants -insuffisance du personnel de santé qualifié mis à disposition des centres de santé de la commune -Insuffisance de personnel d'encadrement technique -Pauvreté des sols -Mauvaise coopération avec certains partenaires -Envahissement des villages par les transhumants étrangers -Aléas climatiques perturbant chaque fois le calendrier agricole -Envahissement du site aurifère de Perma par les clandestins -Prix de l'énergie électrique élevé -Fréquence d'accidents mortels sur les routes -Tracasserie policières -IncurSION des voleurs et malfaiteurs des pays frontaliers -Développement du trafic d'enfants dans la région - Insuffisance de personnel qualifié des services déconcentrés de l'Etat

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>-Existence de plusieurs centres d'accueil de l'enfance malheureuse</p> <p>-Existence de plusieurs type d'activités artisanales</p> <p>-Existence d'associations d'artisans</p> <p>-Existence de structures de vente de matériaux et de matières premières</p> <p>-Production agricole très variée</p> <p>-Diversité des sols très favorables à l'agriculture</p> <p>-Existence de groupes d'entraide et organisations paysannes</p> <p>-Disponibilité d'infrastructures de stockage</p> <p>-Existence de cliniques et d'agents vétérinaires</p> <p>-Existence de cours d'eau saisonniers pour l'abreuvement des animaux</p> <p>-Disponibilité de centrales hydro électrique et thermique à Natitingou</p> <p>-Existence d'un site aurifère à Perma</p> <p>-Existence de carrière de pierre ornementale à Kota</p> <p>-Existence de carrières de sable</p> <p>-Existence de moyens de transport variés : Gros porteurs, voitures, motocyclettes,</p> <p>-Existence d'une gare routière assez bien organisée à Natitingou</p> <p>-Tous les arrondissements sont reliés au chef- lieu de la commune par des routes ou pistes praticables.</p> <p>- Existence de plusieurs services de sécurité au chef lieu de la commune:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commissariat de police • Brigade territoriale • Sapeur pompiers • Compagnie de gendarmerie • Brigade pénitentiaire • Camp militaire 	<p>-Manque d'intérêt des populations pour le tourisme</p> <p>-Faible association des populations à la gestion des sites</p> <p>-Proximité des maisons avec le dépôt SONACOP à Péporiyakou</p> <p>-Absence d'espaces verts</p> <p>-Faible viabilisation des quartiers urbains (eau, électricité, voies), insuffisance de voies pavées à l'intérieur de la ville</p> <p>-Précarité des matériaux de construction des habitations et dispersion de l'habitat</p> <p>-Insuffisance de personnel et vétusté des infrastructures et équipements</p> <p>-Insuffisance des infrastructures de loisirs et sportives</p> <p>-Fort taux d'exode rural dans les arrondissements</p> <p>-Disparition progressive des chansons, danses et cérémonies traditionnelles</p> <p>-Accouchement à domicile élevé</p> <p>-Fort taux d'automédication</p> <p>-Faible pouvoir d'achat des populations</p> <p>-Faible capacité financière et d'investissement des populations</p> <p>-Analphabétisme d'un grand nombre d'artisans</p> <p>-Mauvaise connaissance des structures de micro finance</p> <p>-Insuffisance de rigueur dans la formation et la libération des apprentis</p> <p>-Réticence des producteurs par rapport aux innovations et à l'encadrement</p> <p>-Faible/mauvaise organisation paysanne</p> <p>-Destruction des forêts et des plantations</p> <p>-Mortalité élevée des animaux surtout la volaille</p> <p>-Assèchement et empoisonnement des marigots par les pesticides</p>	<p>-Réduction continue du prix de gaz</p> <p>-Couverture de la commune par des agences de voyage</p> <p>-Existence de projets et programmes intervenant dans la réhabilitation des pistes rurales</p> <p>-Bonne réception des radio et télévisions des pays frontaliers (Togo, Burkina, Niger)</p> <p>-Le désenclavement de la commune par le bitumage des routes :</p> <p>Natitingou- Djougou- Cotonou</p> <p>Natitingou- Porga- Burkina (en cours)</p> <p>-Présence de commerçants étrangers dans la commune</p> <p>-Coopération avec les pays frontaliers (Togo, Burkina- Faso)</p> <p>-Existence de formations sanitaires privés/confessionnelles</p>	

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> -Existence de cabines téléphoniques privées à Natitingou -Existence de réseau GSM (Libercom) à Natitingou -Couverture de la commune par la radio Parakou, -Existence d'une radio locale (radio Nanto) -Existence des communications radio téléphoniques entre les centres de santés des Arrondissements et l'hôpital de zone -Présence de la presse écrite (Matinal, Fraternité...) -Existence de service Internet (Cyber café) -Existence de plusieurs institutions de micro- crédit (PAPME, PADME, CLCAM, CVEC , PROMIC) -Existence de marché intercommunal et de marchés locaux dans les arrondissements -Existence d'une Banque (FINANCIAL Bank) 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté de stockage des produits agricoles pour une longue durée -Conflits entre éleveurs et agriculteurs fréquents -Exploitation anarchique des ressources minières -Pollution des eaux et dégradation de l'environnement par l'exploitation de l'or à Perma -Usines non fonctionnelles (arachide, rizerie, concentré de tomate, séchage de fruits et légumes) -Forte pression sur les ressources forestières -Non électrification des arrondissements et délestage fréquent à Natitingou -Fréquentes ruptures du stock de produits pétroliers -Capacité de stationnement réduite dans la gare routière de Natitingou -Mauvais état de la plus part des pistes et absence de parc gros porteurs à Natitingou -Personnel de sécurité insuffisant Recrudescence du vol -Camp kaba mal situé et non clôturé -Travail des forces de sécurité entaché de corruption -Exploitation du site aurifère de Perma et de Tchatangou attire beaucoup de monde, et occasionne l'insécurité -Cabines téléphoniques publiques non fonctionnelles -Populations non habituées aux institutions bancaires surtout en zone rurale -Multiplication des activités informelles 		

3.2- Présentation des atouts, contraintes, opportunités et menaces prioritaires de la Commune de Natitingou

Tableau 31 : Les atouts, contraintes, opportunités et menaces prioritaires de la Commune de Natitingou

Rang	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
1	Importance de la base imposable	Faible recouvrement des taxes et impôts	Institution de la TDL	Aléas climatiques perturbant chaque fois le calendrier agricole
2	Productions animale et végétale diversifiées	Indifférence des populations à la chose culturelle et aux actions communautaires	Existence des directions départementales et des services déconcentrés	Prix élevé de l'énergie électrique
3	Existence de ressources humaines qualifiées à la mairie	Faible et mauvaise organisation de la production végétale et animale	Projet d'interconnexion Nord Togo- Nord Bénin	Pauvreté des sols
4	Activités artisanales entrepreneuriales et commerciale en plein essor	Insuffisance d'infrastructures (pistes rurales, parking pour gros porteur, sanitaires et éducatives)	Désenclavement de la Commune par le bitumage de la route Natitingou–Cotonou et Natitingou–Porga	Insuffisance de personnel qualifié des services déconcentrés de l'Etat
5	Existence de sites touristiques	Faible valorisation des atouts touristiques et mauvaise prestation de certaines structures d'accueil	Existence de plusieurs partenaires au développement	Absence d'acte précisant la part de la Commune sur la taxe touristique

IV- VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

4. 1- Rappel de la vision et des orientations stratégiques du Bénin

4.1.1- La vision du Bénin

"Le Bénin est en 2025 un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et bien être social".

Cette vision repose sur cinq principaux objectifs. Il s'agit de:

- La bonne gouvernance
- L'unité nationale et la paix
- Une économie prospère et compétitive
- Une culture convergente et rayonnante
- Le bien être social

4.1.2- Les orientations stratégiques nationales

Les orientations stratégiques nationales sont:

- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance;
- Promotion d'une culture de développement;
- Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé;
- Renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale;
- Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional; et de la gestion rationnelle de l'environnement;
- Promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique;
- Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie;
- Renforcement des valeurs familiales et communautaires;

4.2- La vision communale

Cette étape assez délicate a nécessité la présence des conseillers, des personnes ressources et des représentants de diverses couches sociales et des services déconcentrés de l'Etat. L'on s'est appuyé sur les éléments des orientations globales de développement définies aux échelons supérieurs (niveau national et niveau départemental), les instruments juridiques (loi cadre sur l'environnement, conventions internationales, schéma directeur d'aménagement du territoire, le document stratégique de réduction de la pauvreté, etc.), les aspirations des populations, les potentialités et les contraintes de la commune relevées dans la problématique du développement au cours du diagnostic. Ainsi une synthèse des propositions des différents groupes a permis de retenir en plénière la formulation suivante :

" D'ici à 2015, la commune de Natitingou, dans l'union et la justice sociale, est une société prospère basée sur l'éducation et le travail de tous "

4.3- Formulation des Orientations stratégiques de développement de la commune

L'analyse diagnostique qui s'est faite à travers des ateliers et études spécifiques a permis de faire ressortir les principaux éléments constitutifs des environnements internes (atouts et contraintes) et externes (opportunités et menaces) de la commune à travers les résultats de la synthèse communale des ateliers niveau arrondissement et des documents. Le tableau n°30 présente la problématique de développement de la commune. Les éléments de cette problématique ont été ensuite priorisés.

Priorisation des atouts, contraintes, opportunités et menaces

Avant de procéder à la construction de la matrice d'orientation stratégique, les participants à l'atelier de vision et des orientations stratégiques ont choisi les plus significatifs des atouts, contraintes, opportunités et menaces. Le tableau n°31 ci-dessus présente les atouts, contraintes, opportunités et menaces (SWOT) prioritaires de la commune. Les SWOT prioritaires ont été confrontés dans la matrice d'orientation stratégique (MOS) suivante (cf tableau 32).

Tableau 32 : Matrice d'Orientation Stratégique (MOS)

MOS	OPPORTUNITES						MENACES						Total
	Institution de la TDL	Existence des directions départementales et des services déconcentrés	Projet d'interconnexion Nord Togo- Nord Bénin	Désenclavement de la Commune par le bitumage de la route N'gou-Cotonou et N'gou-Porga	Existence de plusieurs partenaires au développement		Aléas climatiques perturbant chaque fois le calendrier agricole	Prix élevé de l'énergie électrique	Pauvreté des sols	Insuffisance de personnel qualifié des services déconcentrés de l'Etat	Absence d'acte précisant la part de la Commune sur la taxe touristique		
ATOUTS	Importance de la base imposable	38	15		02	12			06	21		94	
	Production animale et végétale diversifiées	06	02		06	01	02		08			25	
	Existence de ressources humaines qualifiées à la mairie	09	10			13				09	02	43	
	Activités artisanales et entrepreneuriales et commerciale en plein essors .	17	09	01	09	15						51	
	Existence de sites touristiques	09	04	03	10	14	205	48				40	
							107	57					
CONTRAINTES	Faible recouvrement des taxes et impôts	11							06	07		24	
	Indifférence des populations à la chose culturelle et aux actions communautaires	22				16	03		14			55	
	Faible et mauvaise organisation de la production végétale et animale	09			03		04		11			27	
	Insuffisance d'infrastructures (pistes rurales, parking pour gros porteur, sanitaires et éducatives)	11			11				07			29	
	Faible valorisation des atouts touristiques et mauvaise prestation de certaines structures d'accueil	14			10						05	29	
Total	146	40	04	51	71		09	00	52	37	07	417	

4.4 -Les Orientations stratégiques du développement de la commune

I-

Profiter de l'institution de la TDL en utilisant les productions animales, végétales, artisanales et touristiques, pour améliorer les infrastructures socio-économiques

II-

Profiter de l'existence de plusieurs partenaires au développement en utilisant les ressources humaines qualifiées de la Mairie et en réduisant l'indifférence des populations à la chose culturelle et aux actions communautaires

III-

Réduire la pauvreté des sols en utilisant la diversité de la production animale et végétale et en améliorant l'organisation de la production agricole

IV-

Profiter du désenclavement de la commune par le bitumage de la route Cotonou-Natitingou-Porga pour valoriser les atouts touristiques, promouvoir les activités artisanales, entrepreneuriales, commerciales, et améliorer l'état des infrastructures socio-économiques

V-

Utiliser les ressources humaines qualifiées de la mairie et profiter de l'existence des directions départementales pour réduire l'insuffisance du personnel qualifié au niveau des services déconcentrés de l'Etat

4.5- Cohérence entre vision communale et orientations nationales

L'analyse de la vision de Natitingou montre bien qu'elle s'inscrit dans celle du Bénin et participe à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Les grands axes retenus pour le développement de la commune de Natitingou prennent en compte plusieurs secteurs tels que l'éducation, la santé, le désenclavement, l'agriculture, etc. qui sont aussi contenus dans les orientations nationales.

4.6- Les objectifs spécifiques et les résultats attendus

Tableau n°33 : Objectifs spécifiques et les résultats attendus

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
Accroître les ressources financières de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités de production animale, végétale, artisanale et touristique sont promues - La TDL est instituée sur les productions importantes de la Commune - Le recouvrement des taxes et impôts est fortement amélioré - Le RFU est mis en place et exploité
Renforcer la collaboration entre les structures d'appui et l'administration communale pour le développement de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Les prestations du personnel de la Mairie sont efficaces et efficaces - La population est mobilisée pour les activités communautaires
Développer les activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités culturelles sont valorisées et promues - Les populations sont fortement impliquées aux activités culturelles
Améliorer la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - La fertilité des sols est restaurée - Les intrants agricoles de qualité sont disponibles et accessibles - Les techniques culturales modernes de production sont maîtrisées et respectées - La santé animale est assurée - Les infrastructures agro-sylvo-pastorales sont disponibles et fonctionnelles - Les feux de brousse sont mieux gérés - La commune est mieux boisée - Les nouvelles filières agricoles sont développées
Assurer une bonne gestion des organisations paysannes	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités organisationnelles et de gestion des producteurs sont renforcées - L'accès aux crédits des organisations paysannes est facilité
Accroître les fréquentations des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les sites touristiques de la commune sont aménagés et valorisés - Les pistes d'accès aux sites touristiques sont aménagées et entretenues - Le renforcement des capacités des guides touristiques est assuré
Promouvoir les activités commerciales, artisanales, minières et le développement des PME	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de transport et infrastructures socioéconomiques sont améliorés - Les capacités techniques, organisationnelles et de gestion sont renforcées

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
Améliorer les infrastructures sociocommunautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les infrastructures sociocommunautaires (sanitaire, éducative, assainissement, eau, culture, loisir et sport) sont réhabilitées / construites et équipées - L'environnement économique de la commune est incitatif - La couverture téléphonique et en énergie électrique est acceptable
Améliorer les conditions sociocommunautaires de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités de scolarisation sont renforcées - La couverture en points d'eau est suffisante - Les capacités sanitaires de la commune sont renforcées - Les infrastructures d'assainissement et d'hygiène sont réalisées et entretenues - Les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs sont construites - La commune a élaboré et mis en œuvre les outils d'aménagement de son territoire - L'état des pistes de déserte rurale est amélioré - Les actions sociales sont appuyées
Mettre à contribution les directions départementales pour mettre en œuvre les projets de développement de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Les directions départementales sont associées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement de la Commune - Une politique d'exécution du PDC est mise en place
Renforcer les capacités d'intervention des services déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences du personnel des services déconcentrés de l'état sont améliorées - Le nombre de personnel qualifié dans les services déconcentrés de l'état a augmenté - Les services déconcentrés de l'Etat disposent des moyens matériels adéquats

V- PROGRAMME D'ACTION QUINQUENNAL DE LA COMMUNE DE NATITINGOU

5.1- Le Plan quinquennal des actions de la commune de Natitingou

Réaliser la vision de la commune de Natitingou, c'est atteindre des résultats intermédiaires et des objectifs spécifiques et pouvoir mesurer l'évolution vers la réalisation de cette vision ; c'est déterminer les indicateurs objectivement vérifiables et les sources de vérification. L'atteinte des objectifs intermédiaires de la vision passe aussi par la maîtrise des conditions critiques liées à l'environnement politique et socio-économique.

Le cadre logique permet de construire, de façon logique, le résumé narratif des objectifs spécifiques, des résultats, des Indicateurs Objectivement Vérifiable (IOV) et des sources de vérification.

A chaque niveau de résultat, il faut définir les principaux acteurs et préciser l'aire de concentration des interventions dans la commune. L'ensemble de ces éléments est présenté dans les tableaux suivants. A ces éléments, on ajoute les suppositions importantes ou les remarques qui pourraient empêcher la mise en œuvre de certains projets/activités.

Tableau n°34 : Plan quinquennal des actions de la commune de Natitingou

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition	
						1	2	3	4	5		
OS1 : Accroître les ressources financières de la commune												
R1 : Les activités de production animale, végétale, artisanale et touristique sont promues	Au moins deux spéculations de chacun de ces domaines sont développées d'ici 2009	SG Mairie, CAEF, (CC), PV	Acquérir les outils modernes de transformation	Tous arrondissements	Artisans Producteurs Mairie	x	x	x	x	x		
			Faire de plaidoyers envers les structures de micro finances	Natitingou	ONG, Mairie Associations socioprofessionnel les	x	x	x	x	x		
			Créer un centre artisanal						x			
			Créer un creuset d'excellence	chef lieu des arrondissements	Centres de Formation	x	x	x	x			
			Faciliter le recyclage et les échanges pour les artisans	Natitingou	Partenaires au développement	x	x	x	x	x		
R2 : la TDL est instituée sur les productions importantes de la commune	La TDL est passée de 0 à 2% du budget de la commune de l'année de son institution et augmente chaque année de 10%	Rapport SAF Rapports d'activités CA	Mettre en place un système efficace de gestion des ressources de la commune	Mairie	Mairie services déconcentrés	x						
			Sensibiliser la population sur le civisme fiscal	Tous arrondissements		x	x	x	x	x		
			Sensibiliser les populations au respect de l'autorité locale			x	x	x	x	x		
R3 : Le recouvrement des taxes et impôts est fortement amélioré	Le taux de recouvrement des taxes et impôts a augmenté de 10% chaque année	PV (SG)	Former et équiper des agents de collecte	Mairie	Mairie services déconcentrés	x	x					
		RL (SAF) Rapport activités des CA	Sensibiliser les populations sur l'importance de la TDL	Tous les arrondissements		x	x	x				
R4: Le RFU est mis en place et exploité	Le recouvrement sur foncier bâti et non bâti est au moins de 70% chaque année	Lettre notification Rapport activités CA urbains	Identifier le cabinet d'étude	Mairie	Mairie Cabinet d'études							
			Elaborer le RFU et le mettre en œuvre	Natitingou	Mairie, ONG	x	x	x	x	x		
			sensibiliser la population sur l'importance du RFU	Mairie		x	x	x	x	x		

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS2 : Renforcer la collaboration entre les structures d'appui et l'administration communale											
R1 : les prestations de la mairie sont efficaces et efficientes	80% des usagers de la commune sont satisfaits des prestations du personnel de la commune	Rapports SAG	Renforcer l'effectif, former le personnel existant et le motiver	Mairie	Maire personnel de la mairie	x	x	x	x	x	
			Organiser les rencontres d'échanges et d'autoévaluation avec les structures d'appui			x	x	x	x		
			Renforcer l'équipement de la Mairie et des bureaux d'arrondissement	commune et arrondissements				x	x	x	
			Construire les bureaux d'arrondissement	Arrondissements		x	x	x	x	x	
R2 : La population est mobilisée et motivée pour les activités communautaires	70% de la population répond spontanément aux appels des autorités communales et des structures d'appui pour les activités communautaires d'ici 2009 80% des infrastructures communautaires prévues sont réalisées d'ici 2009	Rapports d'activités CA Rapports SAG	Sensibiliser les populations sur le bien-fondé des actions communautaires	Tous les arrondissements	mairie (SPDL), secteurs privés, directions départementales	x	x	x	x	x	
			Créer et animer une cellule de communication à la Mairie	Mairie		x	x	x	x	x	
		Mettre en place un système de recouvrement et de gestion transparents	Tous les arrondissements	Mairie	x	x	x	x	x		

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition	
						1	2	3	4	5		
OS3 : Développer les activités culturelles												
R1 : Les activités culturelles sont valorisées et promues	Les revenus des activités culturelles ont augmenté de 10% chaque année	Rapports d'activités CA Rapports SDLSDP et CASC et de Radio Nanto	Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques culturelles	Tous les arrond	Mairie et association culturelle	x	x	x	x	x		
			Organiser des colonies de vacances	commune et hors commune	DDCAT Mairie		x		x			
			Organiser les séminaires et festivals culturels	arrond et rotatif	DDJSL DDEPS	x	x	x	x	x		
			Répertorier les valeurs culturelles à inculquer aux enfants	Tous les arrond		x	x	x	x	x		
			Réaliser et diffuser les émissions sur les contes et l'histoire de la commune			x	x	x	x	x		
R2 : Les populations sont fortement impliquées aux activités culturelles		Rapports de SAG, SAF Rapports CA - SAG	Organiser des concours primés	Natitingou	DDCAT	x	x	x	x	x		
			Organiser et encourager la couche juvénile aux activités culturelles	Tous les arrondissements et établissement scolaire	Mairie DDJSL DDEPS	x	x	x	x	x		
OS4 : Améliorer la production agricole												
R1- La fertilité des sols est restaurée	- 50% des terres pauvres sont restaurées - 50% des producteurs ont adopté au moins une technique de restauration des sols	Rapports de campagne	Améliorer les techniques culturales (LAE, RFS, SAP agroforesterie)	Arrond ruraux	CeRPA, ONG Projet/ Programme OP, structures micro-finances CeRPA, ONG, Projet/ Programme CADE, CA	x	x	x	x	x		
			Faciliter l'accès aux crédits agricoles	Commune		x	x	x	x	x		
			Faire des jachères améliorées	Arrond ruraux		x	x	x	x	x		
			Faciliter la vulgarisation des paquets technologiques par le CeRPA			x	x	x	x	x		

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS4 : Améliorer la production agricole											
R2 : Les intrants agricoles de qualité sont disponibles et accessibles	100% des producteurs demandeurs reçoivent à temps les intrants	Rapports de campagne	Faciliter l'accès aux intrants	Arrondissement (ruraux)	Sociétés privées de distribution UCP, Structures de micro finance, OP, CAEF, UCP, Sociétés Privée	x	x	x	x	x	
			Faciliter l'accès aux crédits intrants agricoles			x	x	x	x	x	
			Organiser le circuit de distribution des intrants agricoles	Commune		x	x				
			respecter le cadre contractuel entre acteurs			x	x	x	x	x	
R3 : Les techniques culturales modernes sont maîtrisées et respectées	- 50% des acteurs maîtrisent les techniques culturales modernes - D'ici 2009 10% des producteurs adoptent la culture attelée	Rapports de campagne Rapports structures distribution des intrants	Répertorier et analyser les systèmes de production	Arrond ruraux	CeRPA, ONG, UCP, Projets/ Programme	x	x	x	x	x	
			Vulgariser les systèmes durables de production			x	x	x	x	x	
			Former les producteurs sur les techniques modernes de production				x	x	x	x	
R4 : La santé animale est assurée	Le taux de couverture sanitaire augmente chaque année de 10%	Rapport CeRPA et d'élevage	Vacciner les animaux et la volaille à temps	Arrond ruraux	CeRPA	x	x	x	x	x	
			Subventionner les vaccins			x	x	x	x	x	
			Faciliter l'accès aux crédits pour l'élevage		Structures micro finances	x	x	x	x	x	
			Faire contrôler les animaux transhumants		DRC + Comité transhumance CeRPA comité de gestion de transhumance DRC, CeRPA	x	x	x	x	x	
			Canaliser les transhumants et délimiter les couloirs de passage				x				
			Créer les comités villageois de gestion de la transhumance			x				x	
			Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage				x				

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS4 : Améliorer la production agricole											
R5 : Les infrastructures agro-sylvo-pastorales sont disponibles et fonctionnelles	50% des bas-fonds sont aménagés et exploités Au moins 2 étangs piscicoles sont exploités	Rapports de campagne	Aménager et mettre en valeur les bas-fonds	Arrondissement (ruraux)	CeRPA, ONG, UCP, Projets/ Programme	x	x	x	x	x	
			Créer/réhabiliter les étangs piscicoles	Perma			x	x			
			Former et organiser les producteurs sur les techniques piscicoles	Koutoupounga			x	x	x	x	
R6 : Les feux de brousse sont mieux gérés	50% des villages font des feux précoces	Rapports des ONG, de la DAGRN et des comités de lutte contre les feux de brousse campagne	Appliquer les règlements relatifs à la gestion des ressources naturelles	Commune	CeRPA, ONG, UCP, Projets/ Programme, DAGRN	x	x	x	x	x	
			Intensifier la gestion participative de lutte contre les feux de brousse tardifs				x	x	x	x	
			Elaborer une réglementation locale pour la gestion des feux de brousse				x	x	x	x	
R 7: La commune est mieux boisée	10 ha de reboisement sont faits chaque année	Rapport DAGRN et ONG/ Projet	Faire des reboisements	Commune	CeRPA, ONG Projets, UCP	x	x	x	x	x	
			Reconstituer les forêts galeries		DAGRN, CADE	x	x	x	x	x	
			Elaborer et mettre en œuvre une réglementation locale pour la gestion des ressources forestières		CeRPA, ONG Projets, UCP	x	x	x	x	x	
R8 : Les nouvelles filières agricoles sont développées	Au moins deux filières porteuses sont développées jusqu'en 2009	Rapports SE, SG, CeRPA	Identifier les filières agricoles porteuses de la Commune	Commune	CeRPA, ONG Mairie, CC	x					
			Promouvoir deux nouvelles filières				x	x	x	x	

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS5 : Renforcer les capacités des organisations paysannes											
R1 : Les capacités organisationnelles et de gestion des producteurs sont renforcées	- 50 à 60% des OP sont formés sur les techniques de gestion - un voyage par an effectué - 50% des groupements sont alphabétisés -100% des OP sont fonctionnelles	Rapports UCP, CeRPA	Former les groupements en techniques de gestion	Arrond ruraux	CeRPA, ONG, UCP, Projets/ Programme, mairie	x	x	x	x	x	
			Organiser des visites d'échange				x				
			Alphabétiser les membres des groupements			x	x	x	x	x	
			Susciter et soutenir de nouvelles OP			x	x	x	x	x	
			Assurer le suivi des OP			x	x	x	x	x	
			Appuyer les GF dans les activités de transformation			x	x	x	x	x	
R2: L'accès aux crédits des organisations paysannes est facilité	- 50% des micro-projets élaborés sont financés - 60 à 80% des OP ont accès au crédit chaque année	fiches de projets	Appuyer les OP à l'élaboration des micros projets	Arrond ruraux	CeRPA, ONG Projets, UCP	x	x	x	x	x	
			Simplifier les procédures d'octroi des crédits			x	x	x	x	x	
OS 6 : Accroître les fréquentations des sites touristiques											
R1 : Les richesses touristiques de la commune sont valorisées	100% des sites touristiques sont aménagés et valorisés	Rapports ARDET	Aménager les sites touristiques connus	Kotopounga Natitingou 1, 2, 3	DDCAT, ARDET, CAEF		x	x	x		
			Valoriser les sites aménagés	idem	idem	x	x	x	x	x	
			Améliorer/intensifier la collaboration entre la mairie et l'ARDET pour la gestion des sites touristiques	Natitingou	DDCAT, ARDET, CAEF	x	x	x	x	x	
			Susciter et encourager la création d'un circuit touristique	Kotopounga Natingou 1, 2, 3	DDCAT, ARDET, CAEF	x	x				
			Sensibiliser les acteurs sur le respect de la déontologie touristique	Natitingou	DDCAT, ARDET, CAEF	x	x	x	x	x	
			Créer et rendre fonctionnel le bureau d'accueil touristique		DDCAT, ARDET, CAEF	x	x	x	x	x	

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS 6 : Accroître les fréquentations des sites touristiques											
R2 : Les pistes d'accès aux sites touristiques sont aménagées et entretenues	100% des pistes d'accès sont aménagées et entretenues	Rapports UCP, CeRPA	Aménager les pistes d'accès aux sites touristiques	Kotopounga Natingou 1, 2, 3	ARDET, CAEF, CCIB Population	x	x	x	x	x	
			Entretien des pistes d'accès aux sites touristiques				x		x		
R3 : Le renforcement des capacités des guides touristiques est assuré	100% des guides touristiques ont eu une formation	Rapport Formation ARDET	Encourager la formation des guides touristiques	Arrondissement	Mairie	x	x	x	x	x	
			Faciliter l'octroi de bourses de formation aux guides touristiques				x		x		
R4 : Les capacités des structures d'accueil ont augmenté	Les capacités des structures d'accueil ont augmenté de 50%	Rapports ARDET DDCAT	Appuyer les opérateurs économiques dans la recherche de financement	Natitingou	DDCAT, ARDET, CAEF	x	x	x	x	x	
OS7 : Promouvoir les activités commerciales, artisanales, minières et le développement des PME et PMI											
R1: Les équipements de transport et les infrastructures socio-économiques sont construits et améliorés	- D'ici 2006 un parking gros porteur et une gare routière sont construits - A partir de 2006 les travaux de construction d'un marché moderne, achevé en 2008 D'ici 2008, la ville dispose d'un marché construit	PV de réception de chantier	Construire un parc gros porteurs	Natitingou	syndicat de transporteurs	x	x				Si le financement de FIVIS ou autres partenaires est acquis
			Construire une gare routière		Mairie	x	x				
			Construire un marché moderne			x	x				
			Construire un marché par arrondissement	Arrond	DDEHE, ONASA, CCIB	x	x	x	x	x	
			Rechercher le financement, construire et équiper un centre de formation pour les artisans		CCIB, CAN, PPA/GTZ		x	x			

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS7 : Promouvoir les activités commerciales, artisanales, minières et le développement des PME et PMI											
R2 : Les capacités techniques, organisationnelles et de gestion sont renforcées	- D'ici 2008 75% des artisans produisent mieux et tiennent les documents de gestion - D'ici 2008 le secteur de l'artisanat dispose d'un centre local de formation	Convention de collaboration Rapports de formation	Dynamiser la collaboration entre la Mairie et les structures d'appui aux artisans	Natitingou	CAEF, CeRPA, ONG Projets, PPA	x	x		x	x	
R3 : L'environnement économique de la commune est incitatif	D'ici 2008, Natitingou dispose d'une SPEC	Statut et registre de commerce	Créer et opérationnaliser la SPEC	Natitingou	Mairie, DED, secteur privé, DDI	x	x	x	x	x	
			Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de promotion des PME/PMI								
			Lutter contre l'insécurité	Arrond	Mairie	x	x	x	x	x	
R4 : La couverture téléphonique et en énergie électrique est acceptable	D'ici 2008 la couverture téléphonique et en énergie électrique a augmenté de 20%	Fiches techniques	Susciter le renouvellement des installations téléphoniques	Natitingou	OPT, Mairie Libercom Bénicel SBEE	x	x	x	x	x	
			Solliciter l'extension de la couverture téléphonique				x	x	x	x	
			Privatiser la gestion des cabines téléphoniques publiques				x	x	x	x	
			Susciter l'extension du réseau GSM				x	x			
			Susciter l'extension du réseau téléphonique aux arrondissements								
			Organiser un plaidoyer pour l'amélioration des services de la radio et de la TV nationales								
			Etendre la couverture de la radio Nanto à tous les arrondissements								
			Susciter et installer une boîte à lettres dans les chefs-lieux des arrondissements								

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS7 : Promouvoir les activités commerciales, artisanales, minières et le développement des PME et PMI											
R4 : La couverture téléphonique et en énergie électrique est acceptable (suite)			Encourager l'utilisation d'autres sources d'énergie	Arrond	ONG, Projets	x	x	x	x	x	
			Reboiser des espèces à croissance rapide pour le bois de chauffe			x	x	x	x	x	
			Solliciter l'électrification des chefs lieux d'arrondissements	Arrond	mairie, SBEE	x	x	x	x	x	
OS8 : Améliorer les conditions sociocommunautaires de la commune											
R1 : Les capacités de scolarisation sont renforcées	- 20% des infra structures socio-communautaires sont réhabilitées chaque année - A partir de 2005 au moins quatre infrastructures sont construites chaque année - 100% des besoins en enseignants sont satisfaits	PV de réception des chantiers	Construire des modules de classe	Arrond	Mairie (ST), DDEHU, DDSP, Partenaires, au développement, MTPT/DDTPT	x	x	x	x	x	
			Réhabiliter les modules de classe			x	x	x	x	x	
			Equiper les écoles			x	x	x	x	x	
			Recruter et former les enseignants			x	x	x	x	x	
			Dynamiser les associations des parents d'élèves			x	x	x	x	x	
R2 : La couverture en points d'eau potable est suffisante	D'ici 2007 la couverture en eau potable est au moins de 95%	Convention de financement PV réception Rapport de la commune	Rechercher le financement pour la réalisation des forages, puits et mini adduction d'eau	Arrondissement		x	x	x	x	x	
			Sensibiliser les populations à la mobiliser les contreparties			x	x	x	x	x	
			Dynamiser les comités de gestion des points d'eau			x			x		
			Réhabiliter les points d'eaux			x	x	x	x	x	

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS8 : Améliorer les conditions sociocommunautaires de la commune											
R3 : Les capacités sanitaires de la commune sont renforcées	D'ici 2007 la couverture en infra-structures sanitaires adéquate est d'au moins de 95%	PV de réception Rapport de la commune	Sensibiliser les populations à la fréquentation des centres de santé	Arrondissement	Mairie, SPDL ST, Partenaire au développement, ADENAT, Communautés	x	x	x	x	x	
			Solliciter la DDSP pour équiper les UVS construits			x	x	x	x	x	
			Solliciter la réhabilitation du CSA de Perma et de ses logements			x	x	x	x	x	
			Construire ou agrandir les centres de santé et UVS (dispensaires isolés)			x	x	x	x	x	
			Dynamiser les COGEA/COGEC			x	x	x	x	x	
R4 : Les infrastructures d'assainissement et d'hygiène sont réalisées et entretenues	D'ici 2007 la couverture en infrastructure d'hygiène et assainissement sont réalisés au moins à 95%	Convention de financement PV réception Rapports de la commune	Construire des caniveaux	Natitingou	Mairie (ST)/projet Programme /ONG Personnel de santé Radio locale Mairie	x	x	x	x	x	
			Curer les caniveaux	Arrondissement		x	x	x	x	x	
			Construire les latrines publiques			x	x	x	x	x	
			Réhabiliter les latrines publiques			x	x	x	x	x	
			Sensibiliser les populations sur les règles d'hygiène			x	x	x	x	x	
			Organiser la gestion des ordures	x		x	x	x	x		
R5 : Les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs sont construites	D'ici 2007 la couverture en infrastructure sportives et de loisir sont disponible à 95%	PV réception Rapports de la commune	Encourager les opérateurs économiques à investir dans le secteur de loisirs et de sports	Arrondissement s	CCIB, MJSL, partenaires au développement	x	x	x	x	x	
			Construire les infrastructures de sports et de loisirs			x	x	x	x	x	
			Réhabiliter les infrastructures de loisirs et de sports			x	x	x	x	x	
R6 : La commune a élaboré et mis en œuvre les outils d'aménagement de son territoire	- D'ici 2006 le SDAC de Natitingou est opérationnel - Les plans d'urbanisme sont mis à jour	PV de réunions contrats Rapports fiche de missions	Recruter un cabinet	Commune	Mairie, Cabinet, d'étude, Radio locale ONG, projets ADENAT CAEF, CADE	x					
			Elaborer le SDAC et les autres outils d'aménagement du territoire				x	x	x		
			Mettre en œuvre le SDAC et les autres outils			x	x	x	x	x	
			Vulgariser les documents élaborés				x	x	x	x	

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS8 : Améliorer les conditions sociocommunautaires de la commune											
R7 : L'état des pistes de desserte rurale est amélioré	Chaque année 20 Km de pistes sont réhabilités et entretenus	PV de réception PV d'installation Rapports des CA, fiche d'émission radio	Construire les ponts et ouvrages d'art	Arrondissement	Mairie, SPDL ST, Partenaire au développement, ADENAT, Communautés	x	x	x	x	x	
			Construire les pistes			x	x	x	x	x	
			Créer et opérationnaliser les comités d'entretien des pistes			x	x	x	x	x	
			Sensibiliser les usagers de la route à adopter les comportements qui protègent les pistes								
			Sensibiliser les populations sur les comportements civiques			x	x	x	x	x	
R8 : Les actions sociales sont appuyées			Construire et équiper des salles d'animation dans les arrondissements	Natitingou	Mairie (ST)/projet Programme /ONG			x	x		
			Recruter du personnel pour le CPS			x					
			Mettre en place un fond d'assistance aux cas sociaux	Arrondissement		x	x	x	x	x	
OS9 : Mettre à contribution des directions départementales pour mettre en œuvre les projets de développement de la commune											
R1: Les Directions départementales sont associées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement	90% des directions départementales sont associés dans l'élaboration la mise en œuvre le suivi évaluation des projets de la commune	PV de séance rapport annuelle	Elaborer et mettre en œuvre un cadre de concertation entre la Mairie et les Directions Départementales	Arrondissement	Mairie (cellule de communication) directions départementales Préfectures	x	x	x	x	x	
			Vulgariser les projets de développement de la commune auprès des directions départementales			x	x	x	x	x	
R2 : une politique d'exécution du PDC est mise en oeuvre	90% des directions départementales sont associés aux activités de développement de la commune	Rapports, PV de séance arrêtés communales de création de la cellule de suivi-évaluation	Faire des PIP une source de financement des actions du PDC	Mairie	Gouvernement		x	x	x		

Résultat	Indicateurs	Source de vérification	Activités	Localisation	Acteurs	Années					supposition
						1	2	3	4	5	
OS10 : Renforcer les capacités d'intervention des services déconcentrés de l'Etat											
R1: Les compétences du personnel des services déconcentrés de l'Etat sont améliorées	Chaque année 80% des demandes de prestation de la Mairie sont satisfaites par les services déconcentrés de l'Etat D'ici 2007 au moins 03 services déconcentrés ont bénéficié de l'appui des partenaires	Rapport de mission	Faire des plaidoyers pour une formation continue et une meilleure répartition du personnel	Bénin	Mairie Préfecture	x	x	x	x	x	
		Allocution du Maire Fiche d'émissions	Faire participer le personnel de la mairie aux formations des agents des services déconcentrés de l'Etat	Natitingou	ANCB MISD Projets/programmes	x	x	x	x	x	
R2 : Le nombre des agents qualifié dans les services déconcentrés de l'Etat a augmenté	idem	Cassettes de reportage	Organiser un plaidoyer pour le recrutement et le suivi du personnel	Natitingou	Mairie	x	x	x	x	x	
		compte rendus, point de presse	Réaliser un documentaire sur la commune	Arrondissement	Projets/ Programme, TV	x		x		x	
		conventions partenariales Rapports de formation	Faire des points de presse périodiques par le Maire	Natitingou		x	x	x	x	x	
R3 : Les services déconcentrés de l'Etat disposent de moyens matériels adéquats		Convention de partenariat PV de réception Rapport de mission	sensibiliser le personnel des services déconcentrés pour une meilleure utilisation des moyens reçus	Natitingou	Mairie préfecture ANCB, MISD, Projet, ADENAT	x	x	x	x	x	

5.2- Programmation pluriannuelle d'investissement de la commune

C'est la détermination des coûts suivant les activités et les années. Cette détermination permet de savoir le coût annuel des projets et par ricochet des programmes et du plan lui-même. Il sera un guide capital lors de l'élaboration annuel des budgets et pour la recherche de financement des projets à mettre en œuvre.

La démarche de planification financière s'est appuyée sur le cadre logique et l'estimation des coûts des activités (document en annexe). Les coûts ont été estimés en mini atelier et sur la base des prix du marché, de l'expérience des participants et des coûts des réalisations des projets en cours dans la commune. La planification des activités pour les cinq ans a permis de définir les coûts afférents à ces activités pour chaque année de mise en œuvre (cf. tableau n°3 5).

Tableau n°35: Programmation financière pluriannuelle PDC Natitingou

	Années					TOTAL
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	
Programme 1: Accroissement des ressources financières de la commune						
Projet 1: Promotion des activités de production animale, végétale, artisanale et touristiques						
Acquérir les outils modernes de transformation	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000
Faire de plaidoyers envers les structures de micro finances	0					0
Créer un centre artisanal	0	0	25 000 000	0	0	25 000 000
Créer un creuset d'excellence (attribution de prix aux meilleurs)	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
Faciliter le recyclage et les échanges pour les artisans	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sous total projet 1:	23 000 000	23 000 000	48 000 000	23 000 000	23 000 000	140 000 000
Projet 2: Institution de la TDL sur les productions importantes de la commune						
Mettre en place un système efficace de gestion des ressources de la commune	0					0
Sensibiliser les populations sur le civisme fiscal	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sensibiliser les populations au respect de l'autorité locale	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 500 000
Sous total projet 2	600 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	5 000 000
Projet 3: Amélioration du taux de recouvrement des taxes et impôts						
Former et équiper des agents de collecte	900 000	400 000				1 300 000
Sensibiliser les populations sur l'importance de la TDL	0	0	0			0
Sous total projet 3	900 000	400 000	0	0	0	1 300 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 4: Mise en place et exploitation du RFU						
Identifier le cabinet d'étude				0		0
Elaborer et mettre en œuvre le RFU	0	0	0	0	0	0
Sensibiliser les populations sur l'importance RFU	300 000	300 000	300 000			900 000
Sous total projet 4	300 000	300 000	300 000	0	0	900 000
Total programme 1	24 800 000	24 800 000	49 400 000	24 100 000	24 100 000	147 200 000
Programme 2: Renforcement de la collaboration entre les structures d'appui et l'administration communale						
Projet 1: Amélioration de la prestation de la mairie						
Renforcer l'effectif, former le personnel existant et le motiver	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
Organiser les rencontres d'échanges et d'auto évaluation avec les structures d'appui	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Renforcer l'équipement de la mairie et des bureaux d'arrondissements	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Construire les bureaux d'arrondissement	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	45 000 000
Sous total projet 1	14 100 000	14 100 000	14 100 000	14 100 000	14 100 000	70 500 000

	Années					TOTAL
	2005	2006	2007	2008	2009	
Projet 2: Accroissement de la participation de la population aux actions communautaires						
Sensibiliser les populations sur le bien-fondé des actions communautaires	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Créer et animer une cellule de communication à la Mairie	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Mettre en place un système de recouvrement et de gestion transparente	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	900 000
Sous total projet 2	2 600 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 400 000
TOTAL programme 2	16 700 000	16 300 000	16 300 000	16 300 000	16 300 000	81 900 000
Programme 3 : Développement des activités culturelles						
Projet 1: Promotion des activités culturelles						
Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques culturelles	750 000	500 000	500 000	250 000	250 000	2 250 000
Organiser les colonies de vacances	0	7 500 000	0	6 000 000	0	13 500 000
Organiser les séminaires et festivals culturels	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
Répertorier les valeurs culturelles à inculquer aux enfants	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Réaliser et diffuser les émissions sur les contes et l'histoire de la commune	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Sous total projet 1	5 350 000	12 600 000	5 100 000	10 850 000	4 850 000	38 750 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 2: Implication de la population aux activités culturelles						
Organiser des concours primés	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Organiser et encourager la couche juvénile aux activités culturelles	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 2	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
TOTAL programme 3	7 350 000	14 600 000	7 100 000	12 850 000	6 850 000	48 750 000
Programme 4: Améliorer la production agricole						
Projet 1: Restauration de la fertilité des sols						
Améliorer les techniques culturales (LAE, RFS, SAP Agro - foresterie)	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
Faciliter l'accès aux crédits agricoles	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Faire des jachères améliorées	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Faciliter la vulgarisation des paquets technologiques améliorés par le CERPA	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Sous total Projet 1	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	4 000 000
Projet 2: Accessibilité aux intrants agricoles de qualités						
Faciliter l'accès aux intrants agricoles	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Faciliter l'accès aux crédits intrants agricoles	0	0	0	0	0	0
Organiser le circuit de distribution des intrants agricoles	0	0	0	0	0	0
Respecter le cadre contractuel entre acteurs	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 2	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 3: Vulgarisation et application des techniques culturales modernes						
Répertorier les systèmes de production actuels	0	2 000 000	0	0	0	2 000 000
Vulgariser les systèmes durables de production	750 000	650 000	650 000	600 000	600 000	3 250 000
Former les producteurs sur les techniques modernes de production (cultures attelées ...)		1 500 000	1 500 000	2 000 000	1 500 000	6 500 000
Sous total projet 3:	750 000	4 150 000	2 150 000	2 600 000	2 100 000	11 750 000
Projet 4: Amélioration de la santé animale						
Vacciner les animaux et la volaille à temps	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Subventionner les vaccins	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Faciliter l'accès aux crédits pour l'élevage	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Faire contrôler les animaux transhumants	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Canaliser les transhumants et délimiter les couloirs de passage		600 000				600 000
Créer les comités villageois de gestion de la transhumance	300 000				300 000	600 000
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage		600 000				600 000
Sous total projet 4	350 000	1 250 000	50 000	50 000	350 000	2 050 000
Projet 5: Mise en valeur des infrastructures agro-sylvo-pastorales						
Aménager et mettre en valeur les bas-fonds	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
Créer/réhabiliter les étangs piscicoles	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
Former et organiser les producteurs sur les techniques piscicoles	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
Sous total projet 5	12 800 000	12 800 000	12 800 000	12 800 000	12 800 000	64 000 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 6: Gestion des feux de brousse						
Appliquer les règlements relatifs à la GRN	1 000 000	600 000	550 000	550 000	550 000	3 250 000
Intensifier la gestion participative de lutte contre les feux de brousses tardifs	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Elaborer une réglementation locale pour la gestion des ressources forestières	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Sous total projet 6	1 300 000	900 000	850 000	850 000	850 000	4 750 000
Projet 7 : Reboisement de la commune						
Faire des reboisements	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Reconstituer les forêts galeries	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
Elaborer et mettre en œuvre une réglementation locale pour la gestion des feux de brousse	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 7	5 150 000	5 150 000	5 150 000	5 150 000	5 150 000	25 750 000
Projet 8 : Développement de nouvelles filières agricoles						
Identifier les filières agricoles porteuses de la commune	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
Promouvoir deux nouvelles filières agricoles	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 8	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
TOTAL PROGRAMME 4	21 700 000	25 600 000	22 350 000	22 800 000	22 600 000	115 050 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Programme 5 : Renforcement des capacités des organisations paysannes						
Projet 1 : Renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des producteurs						
Former les groupements en techniques de gestion	300 000	300 000	200 000	200 000	200 000	1 200 000
Organiser des visites d'échange		500 000		500 000		1 000 000
Alphabétiser les membres des groupements						
Susciter et soutenir de nouvelles OP	500 000	500 000	400 000	400 000	450 000	2 250 000
Assurer le suivi des OP	0	0	0	0	0	0
Appuyer les GF dans les activités de transformation	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 1	800 000	1 300 000	600 000	1 100 000	650 000	4 450 000
Projet 2: Facilitation de l'accès aux crédits des organisations paysannes						
Appuyer les OP dans l'élaboration des micros projets	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Plaider pour la simplification des procédures d'octroi des crédits	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sous total projet 2	PM	PM	PM	PM	PM	PM
TOTAL PROGRAMME 5	800 000	1 300 000	600 000	1 100 000	650 000	4 450 000
Programme 6 : Accroissement du taux de fréquentation des sites touristiques						
Projet 1: Valorisation des richesses touristiques de la commune						
Aménager les sites touristiques connus		20 000 000	20 000 000	10 000 000		50 000 000
Valoriser les sites aménagés	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Améliorer/intensifier la collaboration entre la mairie et l'ARDET pour la gestion des sites touristiques	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Susciter et encourager la création d'un circuit touristique	0	1 500 000	1 500 000	0	0	3 000 000
Sensibiliser les acteurs sur le respect de la déontologie en matière du tourisme	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Créer et rendre fonctionnel le bureau d'accueil touristique	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Sous total projet 1	1 250 000	22 750 000	22 750 000	11 250 000	1 250 000	59 250 000

	Années					TOTAL
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	
Projet 2: Aménagement et entretien des pistes d'accès aux sites touristiques						
Aménager les pistes d'accès aux sites touristiques	60 000 000		60 000 000		60 000 000	180 000 000
Entretien des pistes d'accès aux sites touristiques	1 200 000	1 200 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 400 000
Sous total projet 2	61 200 000	1 200 000	61 000 000	1 000 000	61 000 000	185 400 000
Projet 3: Renforcement des capacités des guides touristiques						
Encourager la formation des guides touristiques	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Faciliter l'octroi de bourses de formation aux guides touristiques	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 3	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Projet 4: Augmentation des capacités des structures d'accueil						
Appuyer les opérateurs économiques dans la recherche de financement	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Sous total projet 4	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
TOTAL PROGRAMME6	62 700 000	24.200.000	84.000.000	12.500.000	62.500.000	245.900.000
Programme 7 : Promotion des activités commerciales, artisanales, minières et le développement des PME/PMI						
Projet 1: Construction et amélioration des équipements de transport et des infrastructures socioéconomiques						
Construire un parc gros porteur	200 000 000	150 000 000	0	0	0	350 000 000
Construire un marché moderne	1 500 000 000	1 500 000 000	0	0	0	3 000 000 000
Construire une gare routière	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000
Construire un marché par arrondissement	50 000 000	50 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	400 000 000
Rechercher le financement, construire et équiper un centre de formation pour les artisans			40 000 000	30 000 000		70 000 000
Sous total projet 1:	1.770.000.000	1.720 000 000	160 000 000	150 000 000	120 000 000	3.920.000.000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 2: Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de gestion des artisans						
Dynamiser la collaboration entre la Mairie et les structures d'appui aux artisans	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sous total projet 2:	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Projet 3 : Appui aux secteurs économiques de la Commune						
Créer et opérationnaliser la SPEC (Société de Promotion de l'Economie Communale)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	8 000 000
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion des PME/PMI	500 000					500 000
Lutter contre l'insécurité des biens et des personnes	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
Sous total projet 3	6 500 000	6 000 000	6 000 000	5 000 000	5 000 000	28 500 000
Projet 4: Extension de la couverture téléphonique/électrique et valorisation d'autres sources d'énergie						
Susciter le renouvellement des installations téléphoniques	PM				PM	PM
Solliciter l'extension de la couverture téléphonique	PM					PM
Privatiser la gestion des cabines téléphoniques publiques	PM	PM				PM
Susciter l'extension du réseau GSM	PM					PM
Susciter l'extension du réseau téléphonique aux arrondissements	PM	PM				PM
Organiser un plaidoyer pour l'amélioration des services de la radio et de la TV nationale	PM	PM	PM	PM		PM
Etendre la couverture de la Radio Nanto à tous les arrondissements	0	4 000 000	4 000 000			8 000 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 4 : Extension de la couverture téléphonique/électrique et valorisation d'autres sources d'énergie (suite)						
Susciter l'installation une boîte à lettres dans les chefs lieux d'arrondissement	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Encourager l'utilisation d'autres sources d'énergie	0	0	0	0	0	0
Reboiser les espèces à croissance rapide pour le bois de chauffe	500.000	500.000				1.000.000
Solliciter l'électrification des chefs lieux d'arrondissements	0	1.800.000	1.800.000	1.800.000	0	5.400.000
Sous total projet 4	650.000	6.450.000	5.950.000	1.950.000	150 000	15.150.000
TOTAL PROGRAMME 7	1.777.150.000	1.732.450.000	171. 950. 000	156. 950. 000	125. 150. 000	3.963.650.000
Programme 8: Amélioration des conditions socio-communautaires de la commune						
Projet 1: Renforcement des capacités de scolarisation						
Construire des modules de classes	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
Réhabiliter les modules de classes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Equiper les écoles	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Recruter et former les enseignants communautaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Dynamiser les APE	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sous total projet 1:	21.000. 000	21.000. 000	21.000. 000	21.000. 000	21.000. 000	105.000.000
Projet 2 : Amélioration de la couverture en points d'eau potable						
Rechercher le financement pour la réalisation des forages, puits et mini adduction d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sensibiliser la population à mobiliser les contreparties	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Dynamiser les comités de gestion des points d'eau	1 000 000				1 000 000	2 000 000
Réhabiliter les points d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sous total projet 2:	1.100.000	100. 000	100. 000	100. 000	1 .100.000	2. 500. 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 3: Renforcement des capacités sanitaires de la commune						
Sensibiliser les populations à la fréquentation des centres de santé	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Solliciter la DDSP pour équiper les UVS construits	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Solliciter la réhabilitation du CSA de Perma et de ces logements	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
Construire ou agrandir les centres de santé/UVS (dispensaires isolés)	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	70 000 000
Dynamiser les COGEA	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
Sous total projet 3:	20. 800. 000	20. 800. 000	20. 800. 000	20. 800. 000	20.800. 000	104. 000. 000
Projet 4: Réalisation et entretien des infrastructures d'hygiène et d'assainissement						
Construire des caniveaux	0	0	0	0	0	0
Curer les caniveaux	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
Construire les latrines publiques	6 000 000	6 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	27 000 000
Organiser la gestion des ordures	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Réhabiliter les latrines publiques	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Sensibiliser les populations sur les règles d'hygiène	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Sous total projet 4:	11. 600. 000	11. 600. 000	10. 600. 000	10. 600. 000	10. 600. 000	55. 000. 000
Projet 5: Construction des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs						
Encourager les opérateurs économiques à investir dans le secteur de loisirs et de sports	0	0	0	0	0	0
Construire les infrastructures de sports et de loisirs	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	45 000 000	245 000 000
Réhabiliter les infrastructures de loisirs et de sports	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
Sous total projet 5:	58. 000. 000	58. 000. 000	58. 000. 000	58. 000. 000	53. 000. 000	285. 000. 000

	Années					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
Projet 6 : Elaboration et mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire de la Commune						
Recruter un cabinet	200 000					200 000
Elaborer le SDAC et les autres outils d'aménagements du territoire communal		30 000 000				30 000 000
Mettre en œuvre le SDAC et les autres outils		PM	PM	PM	PM	PM
Vulgariser les documents élaborés	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Sous total projet 6 :	600 000	30 400 000	400 000	400 000	400 000	32 200 000
Projet 7: Amélioration de l'état des pistes de dessertes rurales						
Construire les ponts et ouvrages d'art	60.000.000	60.000.000	60.000.000	60.000.000	60.000.000	300.000.000
Construire les pistes	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	500 000 000
Créer et opérationnaliser les comités d'entretien des pistes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Sensibiliser les usagers à adopter les comportements qui protègent les pistes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sensibiliser les populations sur les comportements civiques	PM	PM	PM			PM0
Sous total projet 7:	162. 100. 000	162. 100. 000	162. 100. 000	162. 100. 000	162. 100. 000	810. 500. 000
Projet 8: Appui aux actions sociales						
Construire et équiper des salles d'animation dans les arrondissements			13 500 000			13 500 000
Recruter du personnel pour le CPS		PM				PM
Mettre en place un fonds d'assistance aux cas sociaux	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
Sous total projet 8	2. 000. 000	2. 000. 000	15. 500. 000	2 000 000	2. 000. 000	23 500 000
TOTAL PROGRAMME 8	277. 200. 000	306. 000. 000	288. 500. 000	275.000. 000	271.000. 000	1. 417. 700. 000

	Années					TOTAL
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	
Programme 9: Mettre à contribution les directions départementales pour mettre en œuvre les projets de développement de la commune						
Projet 1: Implication des Directions Départementales dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement de la commune						
Elaborer et mettre en œuvre un cadre de concertation entre la Mairie et les Directions Départementales	0					0
Vulgariser les projets de développement de la commune auprès des directions départementales	120 000	120 000				240.000
Sous total projet 1	120.000	120.000	0	0	0	240. 000
Projet 2: Mise en œuvre d'une politique d'exécution du PDC						
Faire des PIP une source de financement des actions du PDC	0	0	0	0	0	0
Sous total projet 2:	0					0
TOTAL Programme 9	120.000	120.000	0	0	0	240.000
Programme 10 : Les capacités d'intervention des services déconcentrés de l'Etat sont renforcées						
Projet 1: Amélioration des compétences du personnel des services déconcentrés de l'Etat						
Faire des plaidoyers pour une formation continue et une meilleure répartition du personnel	0					0
Faire participer le personnel de la Mairie aux formations des agents des services déconcentrés de l'Etat	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Sous total projet 1	PM					PM

	Année					
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TOTAL
projet 2: Augmentation du nombre du personnel qualifié dans les services déconcentrés de l'Etat						
Organiser un plaidoyer pour le recrutement et le suivi du personnel	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000
Réaliser un documentaire sur la commune			6.000 000		6.000 000	12 000 000
Faire des points de presse périodique par le Maire	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Sous total projet 2	1.000 000	1.000.000	7.000.000	1 .000.000	7.000.000	17.000.000
Projet 3 : Plaidoyer pour l'obtention des moyens matériels aux services déconcentrés de l'Etat						
Sensibiliser le personnel pour une meilleure utilisation des moyens reçus	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Sous total projet 3	400.000	400.000	400.000	400.000	400.000	2.000.000
TOTAL Programme 10	1.400.000	1.400.000	7.400.000	1.400.000	7.400.000	19.000.000
TOTAL Programme	2.189.920.000	2.146.770.000	647.600.000	523.000.000	536.550.000	6.043.890.000
Suivi et évaluation du PDC	109.496.000	107.338.500	32.380.000	26.150.000	26.827.500	302.194.500
TOTAL PDC	2.299.416.000	2.254.108.500	679.980.000	549.150.000	563.377500	6.346.084.500

5.3- Le Schéma de financement du PDC.

Les rubriques fondamentales du schéma de financement sont la capacité de participation de la commune au financement du PDC et celle des communautés. Les deux lignes du financement constituent l'estimation de la contribution locale au financement du développement de la commune de Natitingou.

Dans le présent schéma, nous avons estimé, en fonction de l'analyse des finances locales antérieures que la commune peut mobiliser en première année environs 80 000.000 FCFA. Elle pourra ensuite faire une amélioration de mobilisation annuelle estimée à dix millions.

La participation attendue des communautés est fonction du taux général de participation qu'exigent les partenaires. La plupart des partenaires fixe la contribution des communautés à 10% du montant des réalisations.

Le suivi-évaluation est aussi estimé à 5% du coût annuel du financement du Développement.

Tableau n°36 : Schéma du financement du PDC

PROGRAMMES	Années					Total
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	
Programme 1	24 800 000	24 800 000	49 400 000	24 100 000	24 100 000	147 200 000
programme 2	16 700 000	16 300 000	16 300 000	16 300 000	16 300 000	81 900 000
programme 3	7 350 000	14 600 000	7 100 000	12 850 000	6 850 000	48 750 000
programme 4	21 700 000	25 600 000	22 350 000	22 800 000	22 600 000	115 050 000
programme 5	800 000	1 300 000	600 000	1 100 000	650 000	4 500 000
programme 6	62 700 000	24.200.000	84.000 000	12 500 000	62 500 000	245.900 000
programme 7	1 777 150 000	1.732.450.000	171.950 000	156 950 000	125 150 000	3.963.650 000
programme 8	277.200 000	306.000 000	288.500 000	275.000 000	271.000 000	1 417.700 000
programme 9	120 000	120 00 0	PM	PM	PM	240 000
programme 10	1.400 000	1.400 000	7.400.000	1.400 000	7.400 000	19.000.000
total programme	2.189.920.000	2.146.770.000	647.600.000	523.000.000	536.550.000	6.043.890.000
suivi-évaluation	109.496.000	107.338.500	32.380.000	26.150.000	26.827.500	302.194.500
total PDC	2.299.416.000	2.254.108.500	679.980.000	549.150.000	563.377500	6.346.084.500
Participation commune	80 000 000	90 000 000	100 000 000	110 000 000	120 000 000	500 000 000
participation communautés	229.941.600	225.410.850	67.998.000	54.915.000	56.337.750	634.608.450
Total mobilisation locale	309.941.600	315.410.850	167.998.000	164.915.000	176.337.750	1.134.608.450
besoins en financement	1.989.474.400	1.938.697.650	511.982.000	384.235.000	387.039.750	5.211.476.050

VI- PRIORISATION DES PROJETS

Au vu du nombre très élevé des projets formulés pour les 10 programmes et compte tenu des moyens financiers de la Commune, il a été nécessaire de faire de façon participative, un choix bien raisonné et de prendre 19 projets jugés plus importants par les participants. Ainsi, sur 38 projets programmés, 19 prioritaires ont été retenus à l'aide des critères bien précis ; soit la moitié de l'ensemble des projets. Ces critères sont :

- Accroissement des ressources de la Commune
- Protection de l'environnement
- Amélioration de revenu et impact social
- Disponibilité de financement

NB : Il a été retenu que toutes les activités d'un programme ou d'un projet ne nécessitant pas de coût ou qui sont peu coûteuses sont d'office planifiées et exécutés suivant le plan quinquennal mêmes si leurs projets ou programmes n'ont pas été priorisé.

Tous ces critères ont été formulés en plénière par les participants au mini atelier du 30 septembre 2004.

6.1- Les projets prioritaires

Tableau n°37 : Classement et coût des 18 projets prioritaires de la Commune

	Rang	Coût
Programme 1: Accroissement des ressources financières de la commune		
Projet 1: Promotion des activités de production animale, végétale, artisanale et touristiques	6 ^{ème}	140 000 000
Projet 2: Institution de la TDL sur les productions importantes de la commune	12 ^{ème}	5 000 000
Projet 3: Amélioration du taux de recouvrement des taxes et impôts	17 ^{ème}	1 300 000
Projet 4: Mise en place et exploitation du RFU	3 ^{ème}	900 000
Total programme 1		147 200 000
Programme 2: Renforcement de la collaboration entre les structures d'appui et l'administration communale pour le développement de la commune		
Projet 1: Amélioration de la prestation de la mairie	13 ^{ème}	70 500 000
Projet 2: Accroissement de la participation de la population aux actions communautaires	8 ^{ex}	11 400 000
Total programme 2		81 900 000
Programme 4 : Amélioration de la production agricole		
Projet 1: Restauration de la fertilité des sols	2 ^{ème}	4 000 000
Projet 3: Vulgarisation et application des techniques culturales modernes	1 ^{er}	11 750 000
Projet 4: Amélioration de la santé animale	18 ^{ème}	2 050 000
Projet 5: Mise en valeur des infrastructures agro-sylvo-pastorales	15 ^{ème}	64 000 000
Projet 6: Gestion des feux de brousse	10 ^{ème}	4 750 000
Projet 8: Développement de nouvelles filières agricoles	7 ^{ème}	2 500 000
Total programme 4		89 050 000
Programme 6 : Accroissement du taux de fréquentation des sites touristiques		
Projet 1: Valorisation des richesses touristiques de la commune	16 ^{ème}	59 250 000
Total programme 6		59 250 000

	Rang	Coût
Programme 7: Promotion des activités commerciales, artisanales, minières et le développement des PME/PMI		
Projet 1: Construction et amélioration des équipements de transport et des infrastructures socio-économiques	4 ^{ex}	2 420 000 000
Projet 3 : Appui aux secteurs économiques de la Commune	8 ^{ème}	28 500 000
Projet 4: Extension de la couverture téléphonique/électrique et valorisation d'autres sources d'énergie	4 ^{ex}	8 750 000
Total programme 7		2 457 250 000
Programme 8: Amélioration des conditions socio-communautaires de la commune		
Projet 4: Réalisation et entretien des infrastructures d'hygiène et d'assainissement	19 ^{ème}	55 000 000
Total programme 8		55 000 000
Programme 9: Mettre à contribution les directions départementales pour mettre en œuvre les projets de développement de la commune		
Projet 1: Implication des Directions Départementales dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement de la commune	14 ^{ème}	2 200 000
Projet 2: Mise en œuvre d'une politique d'exécution du PDC	11 ^{ème}	3 500 000
Total programme 9		5 700 000
Total projets prioritaires		2 895 350 000

En faisant un commentaire de ce tableau, on constate que ce sont les projets prioritaires du programme 7 qui sont plus coûteux (2 457 250 000). Cela est dû au fait que se sont des projets à caractère économique pouvant améliorer les ressources financières de la Commune et aussi de la population. Ils ont été priorisé du fait que certains de ces projets sont finançables par le Fonds d'Investissement des Villes Secondaires (FIVIS) dont bénéficie la Commune.

Le total de financement du PDC pour l'année 2005 est égal à 1 817 413 500 FCFA soit 1 730 870 000 et 86 543 500 FCFA respectivement pour l'ensemble des programmes et pour le suivi évaluation. En ne tenant compte que des projets prioritaires de ces programmes, le total de financement du PDC pour la même année est de 1 405 813 000 FCFA soit 1 338 870 000 pour l'ensemble des programmes et 66 943 500 FCFA pour le suivi évaluation.

Si le financement de la construction du marché moderne qui est de 1 000 000 000 FCFA pour 2005 n'est pas possible par le FIVIS.C'est une activité qu'il faudra reprogrammer. Ainsi, la Commune aura à mobiliser seulement 405 813 000 FCFA pour les projets prioritaires ou 817 413 500 FCFA si elle veut exécuter toutes les activités des projets programmés pour 2005.

6.2- Les fiches des 18 projets prioritaires retenus

Une étude de faisabilité sommaire est faite pour chacun des 20 projets priorisés suivant les grands axes suivants présentés dans le modèle de fiche de projets ci-dessous ayant fait objet d'amendement au cours du mini atelier d'amendement des résultats de l'atelier de programmation. Les 20 fiches de projets priorisés sont en annexe 2.

CANEVAS DE FICHE DE PROJET

- 1- TITRE DU PROJET :
- 2- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET
- 3- OBJECTIFS DU PROJET
- 4- RESULTATS INTERMEDIAIRES ATTENDUS
- 5- STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
- 6- ASPECTS ORGANISATIONNELS ET MODES DE GESTION DU PROJET
- 7- LE COUT DU PROJET ET STRATEGIES A DEVELOPPER POUR MOBILISER LE FINANCEMENT
- 8- IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS DU PROJET
- 9- IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

VII- DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

La mise en œuvre du PDC pose de nombreux problèmes au nombre desquels on peut citer :

- ⇒ La mobilisation des ressources financières nécessaires
- ⇒ La gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le PDC
- ⇒ Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans annuels et du PDC en général

En clair,

- ⇒ Quels sont les organes qui, en ce qui concerne la commune de Natitingou assureront la gestion et la coordination des programmes et projets du PDC?
- ⇒ Quels sont les organes qui assureront le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan ?
- ⇒ De quels appuis ces organes auront-ils besoin ?
- ⇒ Quelles sont les structures d'appui sur lesquelles on peut compter ?

Les réponses à ces questions ont nécessité un rappel des instruments existants (cadre légal de la mise en œuvre du plan et dispositif légal de suivi et d'évaluation des activités de la commune) et la formulation de certaines propositions (dispositions institutionnelles de mise en œuvre et système de suivi évaluation du plan).

7.1- Le cadre légal de la mise en œuvre du PDC

Au terme de l'article 84 de loi 97029 du 15 janvier 1999, la commune élabore et adopte son plan. Elle veille à l'exécution du plan en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer de meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population.

Il en résulte que le conseil communal à travers le Maire est le premier responsable de l'exécution du plan. Il peut toutefois bénéficier des appuis, expertises et expériences de tiers.

Ainsi le conseil communal est selon la loi, l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la commune à savoir :

- ⇒ L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement
- ⇒ L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel
- ⇒ L'approbation des conditions d'exécution des activités
- ⇒ L'élaboration, l'approbation d'une politique de financement du plan
- ⇒ La communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants

Pour ce faire, la loi fait obligation au conseil de créer trois commissions permanentes chargées notamment des affaires :

- ⇒ Economiques et financières
- ⇒ Domaniales et environnementales
- ⇒ Sociales et culturelles

Aussi, ces commissions se doivent-elles d'être opérationnelles et assez dynamiques pour la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences.

7.2- Le dispositif institutionnel de mise en œuvre du PDC

Selon la loi, l'exécution du PDC relève en particulier de la compétence du Maire. Toutefois une assistance technique et divers appuis sont requis du fait des nombreuses spécificités que contient le plan. C'est ce qui justifie les propositions ci-après :

7.2.1- Création d'un Service de Pilotage du Système de Suivi/Evaluation (SPSSE)

Le service de pilotage du système de suivi/évaluation sera un service technique de la mairie responsable devant le Maire. Il sera dirigé par un cadre universitaire et aura les attributions suivantes :

- ⇒ Organiser et conduire des planifications/évaluations trimestrielles et annuelles
- ⇒ Organiser la collecte des informations liées à l'exécution du plan sur le terrain
- ⇒ Analyser les données collectées
- ⇒ Mesurer l'avancement des plans annuels et du PDC, leurs impacts et justifier les écarts
- ⇒ Proposer et assurer à temps les réajustements nécessaires
- ⇒ Présenter un rapport d'activités périodique (trimestriel) au conseil communal

VIII- DISPOSITIF DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDC

8.1- Définition, objectifs et préalables du suivi-évaluation

- ⇒ Le suivi et évaluation est un ensemble d'outils et de mécanismes internes permettant de prélever et d'analyser les informations essentielles afin de faciliter l'atteinte des objectifs. Le suivi et évaluation est un processus cyclique.

Les principaux objectifs d'un système de suivi-évaluation sont :

- ⇒ Corriger les grandes lignes et stratégies d'intervention, la démarche et le concept du plan à temps avant qu'il ne soit trop tard.
- ⇒ Corriger des erreurs dans la planification (réajustement, replanning)
- ⇒ Améliorer la performance de mise en œuvre

Plusieurs préalables sont nécessaires à la mise en place d'un système de suivi/évaluation :

- ⇒ Existence d'un plan précis
- ⇒ Indicateurs bien formulés
- ⇒ Le système S+E doit être bien conçu pour qu'il soit fonctionnel

8.2- Comment instaurer un Système de Suivi/Evaluation

1. Définir les objectifs particuliers d'un Système de Suivi/Evaluation
2. Clarifier les rôles des acteurs impliqués
3. Etablir le tableau de Suivi/Evaluation qui définit :
 - ⇒ Quel acteur prélève quelles informations relatives à quel indicateur quand et comment ?
 - ⇒ Quel acteur traite quelles informations relatives à quel indicateur quand et comment ?
 - ⇒ Quel acteur (ré) agit par la suite ?
4. Etablir un plan S&E et l'insérer dans la planification existante
5. Concevoir des fiches de S&E et ajouter ces rubriques au canevas des différents rapports périodiques. Chaque rapport doit informer sur l'évolution des indicateurs les plus importants.
6. Prioriser certaines actions du S&E si les ressources sont restreintes.

8.3- Système de suivi-évaluation du PDC découlant des lois sur la décentralisation

Au vu de l'importance du suivi et de l'évaluation des actions du plan communal, le dispositif de tutelle des activités de la commune prévu par les textes de lois peut être déjà considéré comme un premier niveau du mécanisme de suivi/évaluation des actions programmées dans le PDC. Il est donc nécessaire de comprendre ce dispositif qui est récapitulé dans le tableau n°34.

Tableau n°38 : Dispositif de suivi et d'évaluation des activités de la commune découlant des lois¹

NIVEAUX DU SUIVI EVALUATION	ORGANES	THEMES	ATTRIBUTIONS
1-Département	Préfecture	Tutelle	Contrôle de la légalité des actes communaux et conseils
2-Commune	Le Maire et le secrétaire général	S+E de la planification et d'exécution	Fait exécuter le PDC S+E des impacts
	Le Conseil Communal	Contrôle l'exécution du PDC	- Suivi de l'exécution du plan d'action annuel et du PDC - Evaluation du PAA et du PDC
3-Populations à la base (société civile)	Société civile (organisations de base et / ou leurs unions)	Suivi des réalisations sur le terrain	- Suivi, contestation - Lobbying - Pression

A cela s'ajoute le système de suivi/évaluation propre à la commune. A cet effet une proposition des différents éléments qui entrent dans la mise en place du système est faite ici en attendant que le Service de Pilotage du Système de Suivi/Evaluation (SPSSE) soit créé et les utilise pour la mise en place du système.

¹ loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la Rép. du Bénin et loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en Rép. du Bénin

8.4- Les éléments du dispositif de suivi-évaluation du PDC et des plans d'actions annuels de Natitingou

Les objectifs d'un système de suivi et évaluation sont de :

- Mesurer l'avancement de l'exécution du PDC
- Faire à temps les réajustements nécessaires

Pour ce faire, il est indispensable d'élaborer des plans annuels qui serviront de base aux plans trimestriels. L'élaboration de ces plans ainsi que leur évaluation se feront au cours d'ateliers rassemblant tous les acteurs ci-dessous énumérés. Les documents préparatoires devront être élaborés par le service de planification et de suivi évaluation avant la tenue effective desdits ateliers.

8.5- Les acteurs et leurs rôles dans le suivi-évaluation

- **Le MAIRE** : Il est le responsable de l'exécution de «tout» le PDC. Il est de ce fait le premier responsable du suivi et de l'évaluation du plan. Toutefois, il doit déléguer ce pouvoir au responsable du Service de Pilotage du Système de Suivi/Evaluation. Le Maire apprécie les résultats d'avancement de la mise en œuvre du PDC qui lui sont présentés par le responsable du SPSSE et prend l'initiative pour le réajustement.
- **Le conseil communal**: Il reçoit du Maire le rapport d'avancement du Responsable/SPSSE (R/SPSSE), traite et peut vérifier sur le terrain les données relatives à l'avancement collectées. Il discute des éventuels écarts constatés et prend les décisions de réajustement des plans (PDC, Plans annuels et trimestriels). Il participe à l'élaboration et à l'évaluation des plans annuels et trimestriels.
- **Les commissions permanentes du conseil communal** : Elles sont chargées avec les services déconcentrés et le R/SPSSE du suivi des aspects particuliers ou techniques des actions mises en œuvre et rendent compte au conseil au cours de ses sessions. En particulier la commission AEF et le bureau des affaires financières s'engagent pour le suivi financier de toutes les actions du PDC.
- **Les services déconcentrés (CeRPA, CSA, CSCom, CPS, Gendarmerie, RP, CIPE, SBEE, SONEB, PTT, SRH)** : Ils émettent des avis techniques et de non objection sur les projets. Ils participent aux réunions sectorielles et aux planning et évaluations qui sont de leur ressort. Ils suivent le respect des normes techniques et contribuent à la collecte des données statistiques.
- **Les organisations de la société civile** : Elles éveillent l'attention des populations (bénéficiaires) sur l'importance de suivre les réalisations. Elles collectent des données de base et font des prestations de services sur demande, collectent et analysent des données pointues.
- **Populations/bénéficiaires** : Ils suivent (individuellement ou par l'intermédiaire de leurs représentants) la mise en œuvre des actions du PDC et informent les chefs d'arrondissements ou le maire des éventuels écarts. Ils font le pressing et le lobbying.

- **Les maîtres d'œuvre et leurs techniciens :** Ils communiquent l'avancement des réalisations et collectent des données purement techniques.

8.6- Le tableau de Suivi et évaluation

C'est une matrice à sept fenêtres qui informe sur :

- Effets à suivre (indicateurs)
- Informations nécessaires au suivi
- Méthodes de collecte
- Fréquence de collecte
- Qui commande la collecte
- Qui collecte
- Outils de collecte

Le tableau de suivi et évaluation se présente comme suit :

Tableau n°39 : Matrice de suivi et évaluation

Effets à suivre (indicateurs)	Informations nécessaires au suivi	Méthodes de collecte	Fréquence de collecte	Qui commande la collecte ?	Qui collecte ?	Outils de collecte

CONCLUSION

Le plan de développement communal est un outil précieux de travail pour les gestionnaires de la commune à savoir le Maire, le Secrétaire Général et le Conseil Communal. Il comprend :

- ⇒ Le bilan diagnostic
- ⇒ La vision et les orientations stratégiques
- ⇒ Le programme d'action quinquennal
- ⇒ Le cadre logique de programmation pluriannuel d'investissement
- ⇒ Le schéma de financement
- ⇒ Les fiches de 18 projets prioritaires de la Commune

Son élaboration a respecté une démarche participative qui a largement pris en compte les préoccupations des populations.

Le PDC ainsi élaboré doit être adopté, vulgarisé et mis en œuvre par le conseil communal.

Les actions programmées dans le PDC doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de l'efficacité de tous les acteurs de sa mise en œuvre.

La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre doit être assurée au moins à 90 % des actions programmées pour les 5 ans.

Cependant certaines situations peuvent constituer des dangers ou des risques dans la mise en œuvre efficiente du PDC. Il s'agit notamment de :

- Une forte politisation du conseil communal ;
- La faible ouverture de la commune sur l'extérieur ;
- Le développement exagéré du concept « fils du terroir » ;
- La non prise en compte des intérêts des groupes minoritaires ;
- La défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDC.

En effet, dans la présente expérience, les acteurs véritablement impliqués dans la conduite du PDC doivent alors prendre suffisamment du recul et se mettre résolument au travail pour la réussite de la décentralisation de l'administration territoriale.

En vue d'aider à relever les défis et éviter les dangers qui pourraient survenir, il est recommandé de :

- Elaborer et de mettre au début de chaque année le plan annuel communal à la disposition de tous les acteurs de la commune ;
- Organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel de la Commune et les résultats de l'année précédente.

La prise de conscience des populations par rapport aux défis majeurs, aux contraintes, aux dangers et la mise en application des présentes recommandations constituent un gage de succès pour un développement durable de la commune de Natitingou.

Bibliographie

Les références bibliographiques mentionnées ci-dessous présentent :

- Des documents généraux et spécifiques
- Des cartes et plans

1- Documents généraux

AGeFIB ; *Fiche technique d'appels de fonds micro projets C1*, juin 2001

AGeFIB/MORITZ ONG; *Plan de travail de la composante 2 du programme*, février 2001

APDD ; *Rapport de l'atelier sur l'approche genre dans la planification communale*; Décembre 2000

Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté ; *Document de stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin 2003-2005*, Décembre 2002

ECDPM, chantal. D.Gnimadi, Jaap Bijl ; *approches sectorielles et décentralisation au Bénin*, Septembre 2002

GTZ ; *Atlas Monographique des Communes du Bénin*, Juin 2001.

GTZ ; *Guide de planification communal : les éléments de base du plan de développement Communal Tome 1* - Juin 2003

GTZ ; *Le cycle de planification communale : ses étapes, méthodes et outils*, juin 2003

GTZ ; *Rapport social 97-98*

INSAE ; *Tableau de bord social : profil social et indicateurs du développement humain*, septembre 1999 , 163 p

INSAE ; *Tableau de bord social, profil social et indicateurs du développement humain*, Septembre 1999

Mathias GOGAN et Richard ADJAHO ; *Comprendre la Réforme de l'Administration territoriale en 45 questions*, 2^e édition, Mai 1999,

MEHU ; *Plan stratégique 2002-2003 du MEHU/Direction de la programmation et de la Prospective*, septembre 2000, 32 p,

MEMH/SBEE ; *Stratégies de développement du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement en zone rurale*, janvier 1992, 42 p

MENRS ; *Diagnostic, orientations et stratégies sectorielles, document de synthèse de la table ronde sur le secteur de l'éducation* , décembre 1996, 35 p

MENRS/DPP-projet CLEP/TMG ; *Niveau des écoles primaires publiques par rapport aux normes de qualité fonctionnelle*, Août 2000, 25 p

MEPS; *Annuaire statistique* , 2003, 80 p

Mission de décentralisation ; *décrets d'application des lois de décentralisation*, Mars 2003

Mission de décentralisation ; *Guide pour la Planification du Développement Communal* ; Novembre 2003, 59 p

MSP ; *Politiques et stratégies nationales de développement du secteur santé*, mars 1997, 67 p

MSP/DPP ; *Propositions budgétaires dans le secteur de la santé gestion 2001 ; présentation PERC*, Août 2000, 46 p

PPEA /PELCA ; *Rapport de formation / recyclage des fils et filles du milieu sur la planification locale et le suivi des activités* juin 2000, 46 p

PPEA ; *Rapport sur la mesure de l'impact du projet au niveau des groupes cibles*, décembre 1999, 40p
PRCIG- NLTPS – BEN/ 96/ 001 ; *Etudes nationales de perspectives à long terme NLTPS- BENIN 2005 : les tendances lourdes de la Société béninoise : histoire, culture et pesanteurs*. Novembre 1999.
PRCIG/ NTPS- BENIN 96/001 ; *Etudes nationales de perspectives à long termes NLTPS- BENIN 2005 : Stratégies nationales de développement du BENIN à long terme, Rapport 4*. Juin 2000.
Projet tripartite bénino – franco - allemand d'appui à la décentralisation / déconcentration; *les textes législatifs*
Zins Beauchesne et al. MCAT ; *Elaboration d'une politique nationale de développement du commerce au Bénin. Rapport final* , octobre, 1999, 247 p

2- Documents généraux sur l'Atacora et la Donga

APDD & PPA *Rapport général de l'atelier sur la politique communale de promotion de l'artisanat : les attentes des artisans de l'Atacora*, Juillet 2000
APDD ; *Base de données régionale (BASEDOR) du département de l'Atacora*
APDD ; *Rapport de la Réunion d'évaluation sur le recouvrement des impôts et taxes dans les Départements de l'Atacora et de la Donga*, Juillet 2001.
DDE Atacora–Donga ; *Rapport des ateliers sous-préfectoraux sur l'éducation*, Juin 2001.
DDSP Atacora-Donga : *Annuaire Statistiques 2001, 2002*
Elise Suzanne DJOGBENOU ; *Fonds de développement villageois : Atacora Rapport d'évaluation des programmes sur la population féminine du 27/10 au 04/11/1993*
Eric K. N'DA et Hubert ONIBON/Préfecture de l'Atacora ; *Analyse sociale et normes pour un minimum social communautaire dans l'Atacora*, Mai 1998, 47p
GTZ ; *Activités des ONG dans le département de l'Atacora : situation en 1999*. juin 2000. 43 p.
PPEA; *Etude de suivi de l'impact du projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora, document présenté lors de la restitution des résultats au comité de coordination* , septembre 1997, 31p
Préfecture Atacora ; *Plan Stratégique de Développement Durable (PSDD) de l'Atacora et de la Donga Tomes 1, 2 et 3*
Préfecture de l'Atacora ; *Programme de réhabilitation des bureaux et des résidences du personnel de commandement de l'Administration Territoriale financé par le budget national dans le Département de l'Atacora et de la Donga*, 2001
SEPD/DDSP Ata –Donga ; *Stratégies sanitaires des départements de l'Atacora et de la Donga 1999*, juin 2000

3- Documents généraux sur la commune de Natitingou

CUN, Budget primitif exercice 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003
CUN, Plan Municipal d'Actions Environnementales de la ville de Natitingou ; Tomes 1, 2 et 3
OSAP-Bénin/ PAVICO, Monographie de Natitingou
DDEPS Atacora-Donga, Statistiques 2002 de la commune de Natitingou, Rapport d'activités 2002-2003, DDESP Atacora-Donga

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse communale de l'état des lieux de terrain et des documents

Annexe 2 : Les fiches des 18 projets prioritaires